

“ Vous avez plus de pouvoir que vous ne le pensez ! ”



La Terre, cette planète magnifique, est bien plus fragile qu'on ne l'imagine et la pression de l'Homme, bien plus forte qu'elle ne peut le supporter. Des signaux alarmants confirment qu'un dérèglement climatique planétaire est en marche. La communauté scientifique s'accorde sur la cause majeure de ce phénomène : l'augmentation de l'effet de serre résultant des activités humaines. Loin d'être dérisoire, gardons à l'esprit que nos comportements quotidiens sont responsables de 50 % des émissions de gaz à effet de serre.

Les moyens de transport que nous utilisons, la façon dont nous nous chauffons, les produits que nous consommons, ce que nous mangeons... voilà autant d'actions qui nous lient à notre environnement. Si chaque fois que nous le pouvons, nous prenons le temps de nous interroger sur l'impact de nos petits gestes et des conséquences qui en résultent, au final, tout le monde y gagnera. Sortons de ce préjugé qui consiste à dire « *tout seul, je ne peux rien* ». Si nous sommes des millions à agir, les résultats sont là. Essayons, le temps faisant, d'améliorer nos comportements, échangeons

nos bonnes idées et nos bonnes pratiques. Multipliées à l'échelle d'un pays, ces bonnes pratiques contribueront à réduire l'impact des activités humaines sur la planète.

Nous sentons aujourd'hui que notre société est de plus en plus mûre pour faire face aux changements qui nous attendent : non pas pour un monde de privation, mais de modération. L'impératif écologique peut devenir une occasion inespérée pour l'humanité de redonner du sens au progrès. Nous sentons ces frémissements que la conscience écologique enfin partagée a provoqués. Continuons d'encourager cette volonté d'agir ! C'est l'objectif du Défi pour la Terre qui rassemble désormais près de 800 000 personnes. Et dans cette formidable aventure, nous avons besoin de vous. À votre tour, relevez le Défi et encouragez vos proches à faire de même !

Michèle Pappalardo, Présidente de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

Nicolas Hulot, Président de la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme,

SOMMAIRE

Les grands enjeux environnementaux

AIR	P.04
BIODIVERSITÉ	P.10
CLIMAT	P.18
DÉCHETS	P.26
EAU	P.32
ÉNERGIE	P.38

Les fiches pratiques

POUR COMMENCER...

SENSIBILISER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE	P.46
ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCOLOGIQUEMENT RESPONSABLE	P.52
ORGANISER UN ÉVÈNEMENT DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT	P.58

POUR ALLER PLUS LOIN...

FAIRE SA BRIGADE DU TRI	P.64
PROMOUVOIR LES TRANSPORTS ALTERNATIFS	P.70
MENER UNE ACTION ENVIRONNEMENTALE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	P.76

POUR S'ENGAGER CONCRÈTEMENT...

RENDRE SON RESTO U ÉCOLOGIQUE	P.82
CONVAINCRE SON ÉTABLISSEMENT DE SE METTRE AU VERT	P.88
FAIRE DU LOBBYING	P.94

Les formations et métiers de l'environnement

LES FORMATIONS	P.101
LES MÉTIERS	P.102

Les ressources

LES OUTILS PRATIQUES	P.107
LES ACTEURS	P.112

AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT - Novembre 2007 - **Directrice de publication** : Laetitia Hamot - **Rédaction** : Elsa Perez avec l'aide de Didier Leroy (Métiers et formations)
Ressources : Marie Picard - **Secrétariat de rédaction** : Elsa Perez - **Conception graphique** : www.passemoilesel.com - **PAO et iconographie** : Elsa Perez - **Imprimé sur papier recyclé** par Presse Pluriel, 19 rue Frédérick Lemaître. 75020

* **Animafac**

23 rue Dagorno - 75012 Paris. Tél : 01 42 22 15 15 / Fax : 01 42 22 53 15
www.animafac.net

Air

COMPRENDRE	P.05
LES ENGAGEMENTS	P.06
AGIR	P.08



COMPRENDRE

Le fond de l'air effraie

Un air chargé en substances toxiques

15 000 litres d'oxygène transitent chaque jour par nos poumons. Un bol d'air... impur. La faute aux polluants qui modifient la composition naturelle de l'air. Malgré la diminution des taux de plomb, de dioxyde de soufre ou d'amiante dans l'atmosphère ces dix dernières années, l'ozone, le monoxyde de carbone, les oxydes d'azote, le méthane, les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), le dioxyde de carbone (CO₂) ou les composés organiques volatiles (COV) tels que le benzène constituent toujours des menaces environnementales et sanitaires. En France, 11 millions de tonnes de polluants sont émis chaque année dans l'atmosphère.

Et fermer nos fenêtres ne suffit pas à préserver nos poumons. Chauffage, solvants, peintures, humidité, animaux ou tabac... Nos intérieurs seraient autant, voire plus pollués que les rues. Une étude de l'*Observatoire de la qualité de l'air intérieur*, menée en 2002 et 2003, montre que trois substances cancérigènes avérées, dont le benzène, seraient 50 % plus importantes à l'intérieur de nos murs qu'à l'extérieur.

Les sources de la pollution atmosphérique

Aussi nombreuses que les particules dans l'atmosphère, les activités humaines à l'origine de

cette pollution ne sont pas toujours simples à lister. Quelques grands « coupables » peuvent néanmoins être identifiés.

Premier pollueur au banc des accusés : les transports. Responsables de la moitié des émissions de l'oxyde d'azote générant l'ozone, ils sont aussi de gros émetteurs de CO₂ et de monoxyde de carbone.

En rejetant près de 90 % du dioxyde de soufre présent dans l'atmosphère, les centrales thermiques fonctionnant à base d'énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz) représentent également une importante source de pollution.

Industrie et agriculture arrivent en troisième position, la première avec d'importantes émissions de COV, souvent dangereux pour l'Homme car cancérigènes, mutagènes ou reprotoxiques ; la deuxième en rejetant du méthane et de l'ammoniac.

La part des ménages, grands consommateurs de produits de nettoyage, de bricolage et de pesticides, n'est pas non plus à négliger.

Les risques de la pollution atmosphérique

Deux pollutions atmosphériques peuvent être distinguées : les pollutions globales qui ont des impacts environnementaux sur le long terme ; et les pollutions locales qui constituent des menaces directes pour la santé des riverains.

Les conséquences sanitaires

Inoffensive la pollution atmosphérique ? Selon l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS),

3 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'altération de l'air. Si la moitié de ces décès surviennent dans les pays en développement, l'Europe n'est pas épargnée pour autant. La France compterait plus de 30 000 morts anticipées par an attribuées à la pollution atmosphérique urbaine, alors que le nombre des enfants asthmatiques explose depuis quelques années.

Principaux symptômes des victimes de ce mauvais air : des gênes et infections respiratoires. 7 à 20 % des cancers seraient, par ailleurs, imputables à des facteurs environnementaux, alors que l'on estime que 14 % des problèmes d'infertilité proviendraient d'une exposition quotidienne à des substances toxiques.

Des mesures de précaution et d'alerte sont aujourd'hui mises en place pour éviter que les sujets les plus vulnérables - personnes âgées, enfants et malades respiratoires - ne soient victimes des pics de pollution. Il est cependant prouvé qu'une exposition quotidienne, même à des niveaux faibles, peut avoir des conséquences sur notre santé. Une étude de l'Agence française de sécurité sanitaire et environnementale (AFSSE) estime qu'en réduisant ses émissions de polluants, la France pourrait éviter 21 828 décès par an.

Les conséquences environnementales

Dans les années 1970 et 1980, les pluies acides et le trou dans la couche d'ozone ont, pour la première fois, alerté sur les dégâts majeurs provoqués par la pollution atmosphérique.

Les pluies acides proviennent de la rencontre

entre des nuages de dioxyde de soufre ou d'oxydes d'azote et des nuages d'humidité. Le pH très acide des précipitations qui en découlent altère les écosystèmes touchés.

La couche d'ozone. Considéré comme nocif dans la basse atmosphère, l'ozone naturellement présent dans la haute atmosphère est, en revanche, vital. À 25 kilomètres de nos têtes, il absorbe le rayonnement des UV solaires, nous évitant cancers et mutations génétiques. Dans les années 1980, on constate que cette précieuse couche d'ozone perd 40 à 60 % de sa substance dans le pôle Sud. Le rôle des chlorofluorocarbures (HCFC et CFC), contenus notamment dans les aérosols, est mis en évidence et leur usage quasiment interdit dans la plupart des pays. De nombreux COV restent néanmoins nocifs pour la couche d'ozone.

À l'aube des années 1990, apparaît un nouvel effet néfaste de la pollution atmosphérique. Des chercheurs démontrent que l'émission de certains gaz provoque un effet de serre additionnel empêchant la chaleur terrestre de sortir de l'atmosphère. Un phénomène qui pourrait entraîner, à terme, une modification du climat. (voir chapitre Climat)

LES ENGAGEMENTS

International : des pluies acides au réchauffement climatique

Premier phénomène environnemental reconnu par la communauté internationale, les pluies acides vont fortement influencer le cadre réglementaire en matière de prévention de la

pollution atmosphérique. En 1979 est adoptée la Convention de Genève sur la pollution atmosphérique transfrontalière de longue distance qui associe recherches et politiques de prévention. Au cours des années, de nombreux protocoles seront signés, engageant les États à réduire l'émission de substances nocives : soufre, oxyde d'azote, COV, etc.

Au milieu des années 1980, c'est au tour de l'appauvrissement de la couche d'ozone d'occuper la scène internationale. La Convention de Vienne est ratifiée en 1985. Elle reconnaît le rôle des CFC et HCFC dans ce phénomène, mais est très peu contraignante. Elle sera complétée, en 1987, par le protocole de Montréal qui prévoit l'élimination progressive des substances responsables du trou dans la couche d'ozone.

À partir des années 1990, les Conférences annuelles des Nations Unies sur le Climat vont tenter de s'attaquer au problème du réchauffement climatique. (voir chapitre Climat)

Europe : limiter les émissions

Soucieuse d'améliorer globalement la qualité de l'air en Europe, l'Union a adopté de très nombreuses directives afin d'imposer des règles communes aux pays membres.

Première objectif : fixer des plafonds d'émissions pour les polluants. La directive NEC (National Emission Ceilings) réglemente, à partir de 2001, les émissions des acidifiants et précurseurs de la couche d'ozone. Des objectifs de réductions des composés organiques volatiles sont définis dès 1999 avec la directive Solvant. Monoxyde de carbone, arsenic, cadmium, dioxyde d'azote, nickel, hydrocarbures feront

l'objet de mesures entre 1999 et 2004.

Afin de réduire les émissions des sources fixes (usines, centrales...), l'UE adopte, en 2001, la directive GIC (Grandes installations de combustion). En 2000, un texte prévoit de limiter drastiquement les substances émises par les incinérateurs. (voir le chapitre Déchets)

DES PESTICIDES DANS L'AIR

L'air pur de nos campagnes, un vieux souvenir ? Une étude de l'Institut national de recherche agronomique (INRA) de Rennes décèle la présence de pesticides dans la quasi-totalité des eaux de pluies recueillies dans la région. 60 % contiennent des taux dépassant la concentration maximale admissible pour l'eau de distribution. Et leur présence ne s'arrête pas aux départements agricoles : l'étude Airparif 2007 décèle une vingtaine de pesticides dans l'air francilien. Un égrenage qui s'explique par la grande volatilité de ces substances : 25 à 75 % des doses projetées se retrouveraient dans l'atmosphère... Et dans nos organismes : depuis 1980, 150 études réalisées dans 61 pays ont décelé des polluants organiques persistants, dont de nombreux pesticides, dans les tissus adipeux du cerveau, le sang, le lait maternel, le foie, le sperme, le cordon ombilical...

En savoir plus : www.mdrgf.org



Les émissions des transports apparaissent également comme une priorité : le programme « *Auto-oil* » vise à rendre les voitures européennes moins polluantes et à inciter les citoyens à modifier leur comportement au volant.

Enfin, de nombreuses mesures imposent aux États membres d'informer le public sur la qualité de l'air. En 2000, un registre public des polluants européens et des sites émetteurs est créé en application de la directive IPPC (Integrated Pollution Prevention and Control).

France : un droit à respirer

En 1985, la Taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) permet de mettre à l'amende les émissions de dioxyde de soufre responsables des pluies acides. Au fil des années, elle sera étendue à d'autres polluants.

En 1996, la Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie (LAURE), aujourd'hui incorporée au Code de l'Environnement, institue un droit à respirer un air sain et à l'information pour le public. Elle fixe des objectifs de surveillance des polluants et prévoit des plans d'amélioration de la qualité de l'atmosphère.

AGIR

Rationaliser les transports

La technologie au service de l'écologie

Moins une voiture consomme, moins elle pollue. Des progrès technologiques considérables

ont ainsi été entrepris pour améliorer l'efficacité énergétique des moteurs. En 20 ans, leur consommation moyenne a chuté de 30 %. L'utilisation de pots catalytiques permet, de plus, de transformer jusqu'à 90 % des gaz polluants.

La recherche de carburants moins toxiques a été également l'une des pistes abordées pour réduire la pollution automobile. Les performances des différents combustibles sont, cependant, très variables : si le diesel rejette moins de gaz à effet de serre, il génère une importante pollution atmosphérique. Moins polluants, les biocarburants restent cependant nocifs pour l'air. Électricité et gaz de pétrole liquéfié (GPL) représentent, pour l'instant, la solution la plus performante pour préserver nos poumons.

Limiter les transports polluants

Préférer le train à l'avion et n'utiliser la voiture qu'en cas de nécessité et éviter les distances courtes constituent, de loin, les meilleurs écogestes en matière de transport. Au volant, certains comportements permettent également de réduire la consommation de son véhicule : couper le moteur à l'arrêt ; éviter les accélérations brusques ; respecter les limitations de vitesse, surtout lors des grandes chaleurs ; ne pas abuser de la climatisation... (voir les *chapi-tres Énergie et Climat*)

Retraiter les déchets

Non recyclés, les déchets sont le plus souvent incinérés, une technique jugée très polluante. Les cheminées rejettent, en effet, des dioxines

dangereuses pour la santé. Bien que réglementées par une directive européenne qui les rend, a priori, inoffensives pour la santé, ces émissions restent nocives pour l'environnement. (voir le chapitre Déchets)

Mettre le bémol sur l'énergie

La combustion des énergies fossiles, utilisée notamment pour produire de l'électricité, est l'une des causes majeures de la pollution atmosphérique. En France, l'énergie électrique est essentiellement produite par des centrales nucléaires sans impacts relevés sur l'air. Cependant, lorsque la consommation nationale devient trop importante, les centrales à énergie fossile sont mises en marche : surveiller son usage d'électricité lors des pics de consommation du matin, du midi et du soir peut donc permettre de réduire les émissions polluantes. S'équiper de chauffages plus économiques ou se tourner vers des énergies renouvelables, moins nocives pour l'environnement, permet également d'épargner la qualité de l'air. (voir le chapitre Énergie)

Le bio dans les ménages

Solvants, pesticides, produits ménagers sont l'une des principales sources de pollution de l'air dans nos intérieurs. Une offre de produits verts de plus en plus importante est mise sur le marché. Vous en trouverez dans les réseaux de supermarchés bio comme *Biocoop* ou *Naturalia*. L'enseigne *Botanic* propose des solutions de jardinage écologique.

www.biocoop.fr, www.naturalia.fr, www.botanic.com

EN SAVOIR PLUS

www.ademe.fr - Outre des informations très complètes sur les législations, le site de l'ADEME propose des guides grand public sur les causes de la pollution atmosphérique et les éco-gestes à adopter.

www.doctissimo.fr - Ce site spécialisé sur la santé propose un dossier sur les effets de la pollution atmosphérique sur nos organismes, et les moyens de prévenir ces risques.

www.buldair.org - Les bulletins d'informations sur la qualité de l'air, jour par jour, région par région.

www.citepa.org - Des schémas pour comprendre le pourquoi du comment des pluies acides, du trou dans la couche d'ozone ou de l'effet de serre.

LES CHIFFRES CLÉS

> 72 % des Français perçoivent la pollution atmosphérique comme une menace et 45 % déclarent en être directement victimes ou connaître des personnes qui en subissent les conséquences.

> En France, 38 associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA), réparties sur 700 sites, surveillent en permanence la présence de 13 polluants dans l'air extérieur. Chaque jour, les indices de pollution sont calculés sur 140 agglomérations à partir de quatre polluants (dioxyde d'azote et de soufre, particules inhalables et ozone). Il s'agit de l'indice ATMO.

Biodiversité

COMPRENDRE	P.11
LES ENGAGEMENTS	P.13
AGIR	P.14



COMPRENDRE

Une biodiversité essentielle pour la survie de l'Homme

Une érosion du vivant...

La biodiversité se définit comme la variété et la variabilité de tous les organismes vivants sur la Terre, des bactéries microscopiques à des mammifères plus complexes tels que... l'Homme. On distingue trois niveaux de biodiversité : la diversité génétique, la diversité spécifique et la diversité écosystémique. Certains ajoutent également la diversité culturelle.

Contraction de « *biologie* » et « *diversité* », le terme « *biodiversité* » s'est imposé au Sommet de la Terre de Rio (1992), pour désigner un enjeu environnemental majeur : l'érosion du vivant.

Depuis l'origine du vivant, soit près de 4 milliards d'années, 99 % des espèces qui se sont succédées sur Terre se sont éteintes sans menacer pour autant l'avenir de la planète. Si l'on tire aujourd'hui la sonnette d'alarme c'est que le rythme de ces disparitions s'est emballé. Au cours des cinq derniers siècles, plus de 800 espèces ont disparu sous l'effet de l'impact des activités humaines. Et cela va crescendo : la cadence des disparitions est aujourd'hui 100 à 1 000 fois supérieure au rythme naturel lié à l'évolution des écosystèmes.

...due à l'impact de l'activité humaine

L'Homme a toujours modifié son environnement, mais l'impact de cette exploitation a ga-

gné en puissance. La destruction des habitats et des milieux par l'expansion humaine (déboisement, artificialisation des sols, pollutions...), le prélèvement excessif et la surexploitation des ressources, l'introduction d'espèces exotiques se développant au détriment des espèces locales, le réchauffement climatique... Tous ces facteurs pourraient conduire à la disparition d'un quart des espèces vivantes d'ici 2050.

L'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM, www.millenniumassessment.org) rendue publique en 2005, prévoit que l'évolution démographique devrait encore accentuer ces atteintes aux écosystèmes, accélérant les évictions et privant les populations de biens vitaux et de ressources naturelles.

Car la biodiversité est vitale pour l'Homme : alimentation, énergie, fibres textiles, médicaments, régulation du cycle de l'eau... Nous dépendons presque entièrement des richesses naturelles qui nous entourent. La valeur des biens et services rendus à l'Homme par la nature est estimée à 26 000 milliards d'euros par an, le double de ce que produisent les humains chaque année.

Des écosystèmes vitaux en danger

Les côtes et océans

Disparition des crustacés et poissons d'ici 2048 ? Ce scénario est sérieusement envisagé alors que les 100 millions de tonnes de poissons pêchées chaque année dépeuplent les océans. Un « *prélèvement* » souvent vital : pour une personne sur six dans le monde, les produits de la mer sont l'unique source de protéines animales.

La pêche représente le seul moyen de subsistance de 200 millions d'habitants.

En prélevant les ressources halieutiques au stade juvénile, sans leur laisser le temps de se reproduire, en utilisant un matériel détruisant la faune et la flore aquatique, la pêche intensive risque pourtant d'handicaper durablement cet écosystème que l'on pensait inépuisable.

Et là n'est pas le seul préjudice fait aux milieux marins. Deux tiers de l'humanité vivent aujourd'hui sur le littoral. Ils seront 80 % d'ici 2050. Les mégapoles y seront de plus en plus nombreuses, avec leur cortège de gaz à effet de serre, de pollution et de constructions. En multipliant l'emprise des activités humaines sur les zones côtières, ce sont 90 % des espèces aquatiques vivantes que l'on menace.

Les forêts

Outre de bucoliques lieux de balades en amoureux, les forêts sont aussi des remparts contre la désertification ou les avalanches, abritent 90 % des espèces terrestres et contribuent à la préservation des sols et des réserves d'eau. Leurs richesses naturelles assurent la survie de nombreuses communautés. Et, en stockant le CO₂ durant leur croissance, elles évitent que ces gaz à effets de serre (GES) soient relâchés dans l'atmosphère : la déforestation serait ainsi responsable de 20 % des émissions de GES dans le monde, plus que les transports...

Chaque minute, l'équivalent de 30 terrains de football de forêts disparaissent dans le monde. Les principales victimes de cette déforestation massive ? Les forêts tropicales, dont les bois rares sont très demandés et qui sont détruites

au profit des palmiers à huile et de la culture du soja. Depuis la fin des années 1970, elles auraient été délestées d'une étendue de la taille de l'Union Européenne.

En Europe, les superficies boisées ont globalement augmentées depuis le XIX^e siècle. Pourtant, seules 1 à 3 % sont primaires, c'est-à-dire non modifiées par l'Homme, et à peine 1 % convenablement protégées. La biodiversité y est moitié moins riche qu'il y a deux siècles.

Des espèces menacées d'extinction

En 2007, 16 306 espèces « à risque » étaient inscrites sur la liste rouge de l'*Union internationale pour la conservation de la nature* (UICN). Ce n'est, certes, pas énorme comparé aux 2 millions de diversités biologiques répertoriées et aux quelques 13 millions d'espèces non recensées. Chez certaines espèces, les proportions n'en restent pas moins effrayantes : un mammifère sur quatre, un oiseau sur huit, un amphibien sur trois et près de 70 % des plantes sont menacés d'extinction.

Plus atteints par le changement climatique, plus sujets aux déforestations massives, les pays en développement sont de loin les plus touchés. Mais Europe n'est pas épargnée : selon un rapport de la Commission datant de 2006, 42 % des mammifères, 43 % des oiseaux, 45 % des papillons et des reptiles, 52 % des poissons d'eau douce et près de 800 espèces végétales sont aujourd'hui susceptibles de disparaître. Avec 641 espèces mondialement menacées sur son territoire, la France se situe parmi les dix pays les plus concernés par ce phénomène

avec l'Équateur, les États-Unis, la Malaisie, l'Indonésie, le Mexique, la Chine, le Brésil, l'Australie et la Colombie.

LES ENGAGEMENTS

International : la biodiversité, une préoccupation commune de l'humanité

Le deuxième Sommet pour la Terre de Rio marque, en 1992, le point de départ des engagements internationaux en faveur de la biodiversité. Une centaine d'États ratifient la Convention sur la diversité biologique (CDB) qui reconnaît, pour la première fois, que la conservation de la diversité biologique est « *une préoccupation commune à l'humanité* » et qu'elle fait partie intégrante du processus de développement. Exploiter les ressources naturelles, d'accord, mais à un rythme permettant de les préserver pour les générations futures. La CDB fixe trois objec-

tifs : conserver la diversité biologique, utiliser durablement les éléments qui la constituent et partager justement et équitablement les avantages découlant de ces ressources.

Lors du troisième Sommet de la Terre à Johannesburg en 2002, les pays signataires adoptent l'objectif « *d'assurer d'ici 2010 une forte réduction du rythme actuel de perte de diversité biologique au niveau mondial, régional et national.* »

La France est également signataire de textes internationaux tels que la convention CITES sur le commerce international de la faune et de la flore, et la Convention Ramsar sur les zones humides.

Europe : préserver ses écosystèmes

Dès 2001, les États européens conviennent de « *mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité dans l'Union, objectif qui devrait être atteint d'ici 2010* » et de « *remettre en état les habitats et écosystèmes.* »



Les directives Oiseaux (1979) et Habitats (1992) avaient déjà donné lieu, en 1992, à la création du réseau Natura 2000 visant à protéger 200 sites représentatifs des écosystèmes européens. Mauvais élève, la France sera la dernière à remettre, en 2006, un plan de ses sites protégés. À ce jour, le réseau couvre 18 % du territoire de l'Europe des quinze et devrait bientôt s'étendre aux dix nouveaux adhérents.

Pour pallier aux lacunes du réseau Natura 2000, qui ne prévoit pas de protection des écosystèmes marins, l'UE s'est par ailleurs engagée à instiller une dose de biodiversité dans l'ensemble de ses politiques. La Politique Agricole Commune (PAC), la politique de la pêche, mais également les programmes d'aide au développement ont été réformés en ce sens.

France : la Stratégie nationale pour la biodiversité

En application des traités internationaux dont elle est signataire et conformément aux textes de lois européens, la France a adopté, en février 2004, la Stratégie nationale pour la biodiversité avec l'objectif de stopper la perte de biodiversité, en métropole et Outre-mer, d'ici 2010.

Pour mettre en œuvre cette Stratégie, quatre plans d'actions ont été définis : mobiliser tous les acteurs pour la conservation de la biodiversité, reconnaître la valeur de la diversité biologique, intégrer cette conservation dans l'ensemble des politiques publiques et accroître la connaissance scientifique. Dix plans d'actions sectoriels concernant l'agriculture, la coopération internationale, les transports, la mer, le patrimoine naturel, les territoires, l'urbanisme, la

recherche ou le tourisme ont été menés entre 2005 et 2007.

AGIR

Donner de la valeur au vivant

Mesurer les usages des biens naturels vitaux et leur donner une valeur : pour préserver la biodiversité, il est nécessaire de passer d'une économie basée sur le capital manufacturier à une économie centrée sur le capital naturel. Un capital qui comprendrait aussi bien les ressources naturelles en tant que telles que les services qu'elles rendent.

Préserver les forêts

Planter pour la planète

Conscient des ravages de la déforestation, le *Programme des Nations Unies pour l'Environnement* (PNUED) lance, en 2006, la campagne « *Plantons pour la planète* ». L'objectif ? Replanter un milliard d'arbres un peu partout dans ce monde. Pour relayer cette campagne, deux possibilités : semer une graine en bas de chez soi ou acquérir, via les associations ou entreprises relayant la campagne, un arbre dans une région touchée par la déforestation.

<http://www.unep.org/billiontreecampaign/>

Choisir son bois

Ne pas acheter les bois rares, préférer les produits issus de forêts gérées durablement, c'est

aussi contribuer à la préservation des espaces boisés. Deux labels permettent de reconnaître ces bois éco-respectueux. Le label FSC (Forest Stewardship Council ou Conseil de bonne gestion forestière) assure qu'il provient de productions ayant mis en place des politiques de gestion durable et environnementale. Il est reconnu par des ONG telles que *Greenpeace* et le WWF, des associations de défense des peuples indigènes, des forestiers... www.fsc.org

Le label PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) est très répandu en Europe. Géré par des propriétaires forestiers, il garantit que le producteur s'est engagé à mener cette politique. www.pefc-france.org

Militer pour une pêche responsable

Créé en 1993 par le WWF et le groupe *Unilever*, le label MSC (Marine Stewardship Council ou Conseil de bonne gestion marine) garantit une pêche respectueuse des quotas. Il représente aujourd'hui 8 % des volumes vendus dans le monde et vise les 15 % d'ici trois ans. En France, la marque *Carrefour* a créé un label pour ses poissons surgelés. Reconnaisables à un pictogramme représentant un poisson entouré de deux mains protectrices, ces produits proposent des garanties de traçabilité. Enfin, le Comité des pêches de la FAO (COFI) a adopté, depuis 2005, une série de directives concernant l'éco-étiquette des produits halieutiques.

Réhabiliter les espèces menacées

Près de 18 espèces sont aujourd'hui concernées par un plan de restauration en France. Afin

de préserver ou de réhabiliter sa faune sauvage, l'hexagone a en effet misé sur la réintroduction de certains animaux disparus ou en voie de disparition. Une technique controversée. Nombreux sont ceux qui estiment que toutes

OGM ET BIODIVERSITÉ

Les OGM font peur, et pas seulement pour leur impact sanitaire. Depuis 2003, des recherches montrent que ces organismes génétiquement modifiés pourraient nuire à la biodiversité. La Royal society anglaise prouve ainsi, étude à l'appui, que les betteraves et colza OGM entraîneraient une dégradation des variétés biologiques dans les champs qui les accueillent : moins de mauvaises herbes, moins d'insectes... Des évictions qui pourraient être dangereuses pour la nature environnante, pénalisant notamment les oiseaux qui se nourrissent d'insectes. Les OGM ont également des effets indirects. Selon une étude anglaise publiée dans le magazine Science en 2003, leur pollen se dis-seminerait jusqu'à 300 kilomètres à la ronde et laisserait des impuretés résistantes sur 15 ans dans les sols.





les espèces ne sont pas « réhabilitables » et que, même si les spécimens proviennent de la même famille, ils ne sauront pas forcément s'adapter à leur nouvel environnement. La réintroduction d'ours bruns dans les Pyrénées a, de plus, montré que les riverains pouvaient se montrer hostiles au retour d'espèces sauvages dangereuses. Économiquement, enfin, le coût de l'opération semble parfois trop important comparé à l'avantage perçu.

Adopter quelques éco-gestes

Vos gestes de tous les jours permettent d'agir pour la conservation de la biodiversité. Choisir un papier recyclé et l'économiser ; ne pas jeter de sacs plastiques en mer ; respecter les fonds aquatiques en ne prélevant pas de ressources rares ; ne pas acheter d'ivoire ou de bois exotiques ; ne rien cueillir lorsque l'on visite des réserves naturelles... Adapter une pratique sportive douce au contact des écosystèmes, trier ses déchets, utiliser les transports en commun, produire et consommer bio, économiser l'eau, l'électricité, favoriser les énergies renouvelables, faire des achats réfléchis... Toutes ces pratiques ont des effets positifs sur l'air, le sol, l'eau, le climat ou les ressources et contribuent aussi à préserver la biodiversité ici comme ailleurs.

Et pour inscrire noir sur blanc vos bonnes résolutions, la *Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme* propose, à travers sa campagne « *Sans nature pas de futur, parce nos vies sont liées* », une charte d'engagement en dix points.

www.planete-nature.org

EN SAVOIR PLUS

www.cbd.int - Le site de la Convention sur la diversité biologique détaille les engagements pris, mais également l'état de la recherche et les actions menées par la société civile.

www.gis-ifb.org - Le site de l'Institut français de la biodiversité propose des actualités sur la biodiversité dans l'hexagone.

www.greenfacts.org - Site d'information sur la santé et l'environnement, Greenfacts propose, entre autres sujets, un dossier très complet sur la biodiversité : état des lieux, menace, politiques et perspectives.

LES CHIFFRES CLÉS

> **2 millions d'espèces sont recensées sur une estimation de 13 millions.** Aujourd'hui, le mécanisme de destruction gagne en vitesse sur le mécanisme de connaissance.

> **16 000 espèces sont protégées.** Parmi elles, 1 200 sont menacées d'extinction dans un avenir proche. 762 ont déjà disparu.

> **100 millions d'hectares de forêts ont été défrichées à travers le monde** ces 15 dernières années. L'Indonésie est l'un des pays les plus touchés : à ce rythme, la forêt y sera rayée de la carte d'ici 15 ans.

> **Les trois quarts des espèces de poissons sont surexploitées** selon la FAO (Food and agriculture organization).

> **Le trafic d'espèces sauvages est le troisième trafic mondial** après celui de la drogue et des armes.

Climat

COMPRENDRE	P.19
LES ENGAGEMENTS	P.21
AGIR	P.22



COMPRENDRE

Qu'est-ce que l'effet de serre ?

Effet de serre : le terme fait peur. C'est pourtant ce phénomène naturel qui nous permet de vivre sur Terre. Au contact de l'énergie solaire, la terre s'échauffe. Cette chaleur est réémise sous forme d'un rayonnement infrarouge dirigé vers l'espace, dont une partie est interceptée et absorbée par des gaz naturellement présents dans notre atmosphère (vapeur d'eau, dioxyde de carbone, oxyde d'azote, méthane...). Cette absorption permet de réchauffer la basse atmosphère et de faire grimper nos thermomètres jusqu'à une température moyenne de 15°. Elle serait de - 18° sans l'effet de serre.

S'il y a maintenant problème, c'est que depuis la Révolution Industrielle, la concentration de gaz à effet de serre (GES) dans l'atmosphère s'est considérablement accrue. Et qui dit plus de gaz, dit plus d'absorption et, par conséquent, accroissement du réchauffement. Entre 1906 et 2005, la température a déjà augmenté de 0,74° selon le *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (GIEC ou IPCC pour *Intergovernmental panel on climate changes*).

L'activité humaine en cause

L'Homme responsable des émissions de gaz à effet de serre

D'où vient cette concentration accrue de gaz à effet de serre ? Là-dessus, pas de doute : le coupable c'est nous, ou plus exactement notre

mode de vie. Depuis la Révolution Industrielle, les pays développés ont fait exploser leur consommation d'énergie en recourant à des combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) générant d'importants gaz à effet de serre.

Industrie, habitat, transport et déforestation sont les quatre secteurs générant le plus d'émissions. L'agriculture et le traitement des déchets complètent ce panorama. Chaque année, l'activité humaine émet six gigatonnes de gaz à effet de serre dans l'atmosphère, quand la planète ne peut en absorber que trois.

Responsable de 53 % de l'effet de serre, le dioxyde de carbone (CO₂) est le gaz le plus massivement rejeté. Viennent ensuite le méthane et le protoxyde d'azote, ainsi que les gaz fluorés.

Les GES provoquent le réchauffement climatique

L'idée selon laquelle hausse des températures et concentration accrue des gaz à effet de serre seraient liées n'a pas toujours fait l'unanimité. Pour faire la lumière sur la question, les pays du G7 demandent, en 1988, la création d'un organe scientifique indépendant. Le GIEC a pour mission d'expertiser l'information scientifique, technique et socio-économique qui concerne les risques du changement climatique d'origine anthropique. Il remet, tous les cinq ans, un rapport sur l'état des recherches. Ses conclusions : la concentration en CO₂ n'a jamais été aussi importante, ce taux anormal est le fait de l'Homme et il est sûr à 90 % que ce sont ces émissions humaines qui provoquent le réchauffement climatique. La seule chose qui fasse encore débat est l'ampleur du phénomène.

Projections et impacts du réchauffement climatique

Les projections

Les rapports quinquennaux du GIEC proposent plusieurs scénarios modélisant l'évolution attendue des températures d'ici 2100. Ils varient en fonction de l'efficacité des politiques publiques, de la croissance probable de la population, des projections de consommation d'énergie, etc. La version la plus optimiste imagine une augmentation des températures allant de 1,1° à 2,9°, la plus pessimiste projette une hausse allant jusqu'à 6°. La variation « probable » devrait se situer à peu près à mi-chemin, dans une fourchette allant de 1,8° à 4,4°.

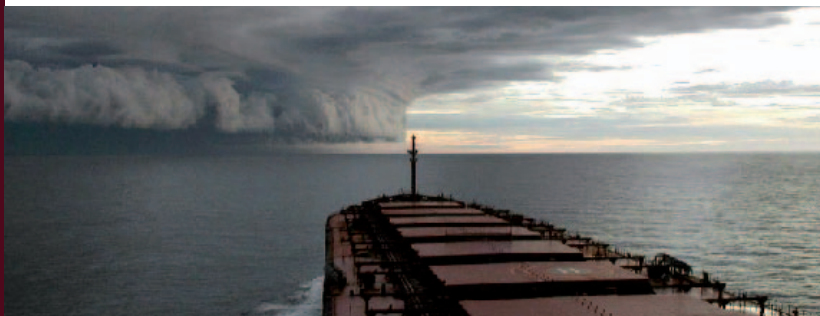
Contenir la hausse du thermomètre en deçà de 2° est aujourd'hui considéré comme un objectif majeur : franchir ce cap nous amènerait à une température jamais atteinte depuis 120 000 ans. C'est ce que l'on appelle le « *two degrees target* ». Au-delà de 5°, l'amplitude serait comparable à celle qui nous fit basculer de l'ère glaciaire au climat tempéré que nous connaissons aujourd'hui.

Les impacts

Première certitude, le niveau de la mer augmentera de 50 centimètres en moyenne. Certains territoires, comme l'île de Tuvalu dans le Pacifique, seront complètement engloutis ou perdront leurs zones côtières habitables.

Les phénomènes climatiques extrêmes, particulièrement la sécheresse et les déluges, se multiplieront, touchant de plein fouet les pays en développement déjà sujets aux caprices du climat. L'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine subiront une désertification et une salinisation des terres agricoles qui augmenteront les pénuries d'eau et affameront encore un peu plus des populations déjà sous-alimentées. L'Europe et l'Amérique du Nord devraient, momentanément, profiter d'un climat plus propice pour l'agriculture... avant d'être victimes de vagues caniculaires à répétition et de voir réapparaître des maladies parasitaires jusque-là éradiquées dans la région, comme le paludisme.

Ces épisodes extrêmes, les inévitables conflits qu'ils généreront et l'élévation du niveau de la mer entraîneront d'importants déplacements de population. Dans un rapport publié en 2007,



l'ONG *Christian Aid* estime que le nombre de « réfugiés climatiques » pourrait atteindre 1 milliard d'ici 2050.

Écologiquement, le réchauffement climatique fera également des ravages en modifiant des milliers d'écosystèmes qui n'auront pas le temps de s'adapter aux changements rapides de températures.

Enfin, ces modifications du climat pourraient coûter très cher : 5 500 milliards d'euros, le coût de la Seconde Guerre Mondiale. Selon Nicholas Stern, ancien haut responsable de la Banque Mondiale et auteur d'un rapport sur la facture du réchauffement climatique, agir dès maintenant pour réduire les émissions ne coûterait que 1 % du PIB mondial, 270 milliards d'euros.

LES ENGAGEMENTS

International : de Rio à l'après-Kyoto

En 1990, le GIEC parle d'une « *évolution non naturelle du climat* ». Des conclusions qui entraînent une prise de conscience mondiale lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992. Près de 200 pays signent un Traité reconnaissant l'existence d'un changement climatique anthropique dangereux et s'engagent à lutter contre. Les signataires se mettent déjà d'accord sur le principe d'un investissement différencié. Les pays développés étant en grande partie responsables des émissions de gaz à effet de serre, ils ont une « dette historique » et devront assumer l'essentiel des efforts.

Cinq ans plus tard, à Kyoto, l'heure est aux engagements. Les signataires de la Convention de Rio doivent définir des objectifs pour la période 2008-2012. Les pays développés promettent de réduire, à eux tous, leurs émissions de 5 % par rapport à 1990. Les pays en développement n'ont, eux, aucun objectif. La plupart des États ont aujourd'hui ratifié le protocole, à l'exception notable des États-Unis et de l'Australie, qui sont pourtant les deux plus gros émetteurs de CO₂ par habitant.

Depuis la ratification du protocole de Kyoto, les conférences annuelles sur le climat ont cherché à définir des pistes pour « l'après 2012 ». L'Europe plaide pour des accords dans la droite ligne de ceux de 1997, mais qui associeraient cette fois les pays en développement sans lesquels le « *two degrees target* » est impossible à atteindre. Une négociation qui sera menée à la Conférence des Parties de Bali de décembre 2007.

Europe : une mobilisation à 20 %

Quand l'Europe s'engage contre le réchauffement climatique, c'est à grands coups de 20 %. L'Union a ainsi promis de réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 20 %. Un objectif qui passera, entre autres, par une réduction de 20 % des dépenses énergétiques, alors que la part des énergies renouvelables devra atteindre 20 %. Tout cela pour 2020, bien sûr.

Pour 2050, l'Union européenne a promis de diviser par quatre ses émissions (le « *facteur 4* »). Mais avant d'arriver à ces engagements de moyen et long terme, l'Europe doit, déjà, parvenir à la réduction de 8 % promise à Kyoto pour 2012. Un rapport de l'Agence européenne pour

l'environnement liste les mesures les plus efficaces prises par l'UE : la directive sur l'énergie renouvelable de 2001 ainsi que celle sur la performance énergétique des bâtiments (2004), mais surtout l'instauration d'un marché de permis d'émissions négociables destiné aux industries. Ce marché fixe des quotas d'émissions aux industriels selon leurs rejets passés, quotas qu'ils pourront revendre si leurs émissions se situent en deçà du seuil fixé, ou racheter le cas contraire. Pour compléter son dispositif réglementaire, l'Europe devrait adopter un texte réglementant les rejets des voitures neuves.

La France : stabiliser les émissions au niveau de 1990

Moins émettrice de gaz à effet de serre que ses voisins européens, notamment en raison de son arsenal nucléaire, la France doit, pour répondre aux impératifs de réduction européens, se contenter de stabiliser ses rejets au niveau de 1990. Un objectif qui la contraint néanmoins à baisser ses émissions de 10 % par rapport à une évolution « normale ».

En janvier 2000, après la ratification du protocole de Kyoto, est adopté le Plan national contre le changement climatique (PNLCC) qui répartit les efforts de stabilisation entre les différents secteurs : transport, bâtiment, énergie, industrie, agriculture, déchets. Efficace sur le papier, le PNLCC ne parvient cependant pas à enrayer les émissions des transports et de l'habitat. En 2004 est donc adopté le Plan Climat qui, outre de nouvelles mesures pour réduire les émissions, engage une réflexion sur la mise en œuvre de procédures d'adaptation.

Avec des émissions de GES déjà inférieures de 1,9 % à celles de 1990, la France devrait aisément parvenir à ses objectifs pour 2012 : on la dit « *on track* », « *sur la bonne voie* ». Le chemin vers une division par quatre de ses rejets risque en revanche d'être plus chaotique : pour y parvenir, l'hexagone devrait réduire ses émissions de 3 %... par an.

AGIR

Les grands axes de politiques publiques

Favoriser les économies d'énergie

Dans les transports. Comment réduire la part des transports dans les émissions de GES ? Il y a, bien sûr, l'option technologique : construire des moteurs plus économes ou développer l'usage de carburants moins polluants réduit considérablement les rejets des véhicules. Mais repenser le panel des transports et inciter les citoyens à moins ou mieux utiliser leur voiture s'impose également comme un impératif. Une orientation qui se traduirait par des politiques publiques affectant plus de ressources au développement des transports en commun et des véhicules propres, et moins à la construction de nouvelles autoroutes. Développer le fret ferroviaire permettrait également de réduire le transport des marchandises par camion.

Dans l'habitat. Réduire la consommation d'énergie, notamment en chauffage, voilà le défi que devra relever le secteur de l'habitat pour que la France réalise ses objectifs d'ici 2050.

La mise en place d'une réglementation sur les dépenses énergétiques des habitats neufs est déjà en cours. Elle devra être complétée par un plan national massif pour mieux isoler les logements anciens. *(voir le chapitre Énergie)*

« Décarboniser » l'énergie

Développer les énergies renouvelables. Encore peu développées, les énergies renouvelables ont besoin d'investissements financiers pour être plus efficaces et se développer sur le marché. La décision de financer ces énergies, au détriment d'autres sources polluantes, sera donc déterminante dans la réalisation des objectifs fixés par l'Union européenne.

Le nucléaire fait débat. Non émetteur de GES, le nucléaire est souvent présenté, en France, comme la solution énergétique idéale contre le réchauffement climatique. Un credo critiqué par les ONG environnementales qui, outre les risques sanitaires et environnementaux, dénoncent l'absence de débat démocratique. L'importance des crédits accordés au nucléaire, notamment pour la construction de nouvelles infrastructures, ne permet pas, en effet, d'af-

fer des moyens financiers conséquents pour la recherche de solutions alternatives.

Séquestrer le CO₂. Des technologies permettant de capter les émissions de carbone pour les enfouir sous terre sont actuellement testées dans des centrales électriques au charbon. S'il représente indéniablement une solution d'avenir, ce procédé reste cependant une réponse de moyen terme présentant des risques : nul ne sait, en effet, combien de temps et dans quelles conditions, vieillira ce carbone « séquestré ».

Favoriser les captations naturelles de carbone

Reforestation. La forêt est un puit naturel de carbone : la raser revient donc à émettre des gaz à effet de serre. Afin d'endiguer ce processus, de nombreuses initiatives visant à replanter des arbres dans les régions où ils font le plus défaut ont été mises en place. Un procédé qui fait parfois débat, les capacités d'absorption des espaces boisés étant encore controversées. *(voir le chapitre Biodiversité)*

Adopter une agriculture respectueuse. Utilisation d'engrais azotés, rejets de méthane des





ruminants, méthodes coûteuses en énergie... L'agriculture produit des milliards de tonnes de gaz à effet de serre. Des émissions qui pourraient être évitées en adoptant des méthodes de culture et d'élevage moins productivistes et plus respectueuses de l'environnement.

L'engagement citoyen : apprendre à changer

Réduire sa consommation d'eau chaude, limiter chauffage et climatisation, choisir des transports propres... Adopter ces gestes écocitoyens, c'est d'abord réduire effectivement, à son échelle, la dépense énergétique. Sur le long terme, ces gestes contribuent également au changement des mentalités en orientant les décisions des acteurs publics et privés : la construction de couloirs de vélos ou d'appareils ménagers plus économes répond, bien souvent, à une demande des citoyens.

Depuis quelques années, se développent parallèlement des systèmes de « compensation » : pour financer des projets de reforestation ou d'économie d'énergie dans des pays en développement, des associations proposent aux citoyens de verser une contribution pour chaque geste anti-écologique. Vous prenez l'avion pour aller de Paris-Nice ? Votre « compensation » sera de 5 à 10 euros. Attention cependant : la compensation s'envisage comme une solution de dernier recours. Lutter contre le réchauffement climatique ne sera possible que si chacun accepte de changer ses habitudes.

Trois sites proposent ce service en France : www.actioncarbone.org, www.co2solidaire.org, www.climatmundi.fr

EN SAVOIR PLUS

www.defipourlaterre.org et www.ademe.fr/faisonsvite/ - Les sites des campagnes « climat » de la FNH et de l'ADEME, proposent des exemples d'éco-gestes et des cartes d'engagement pour la Planète.

www.rac-f.org - Association d'experts militants, le Réseau action climat, propose articles d'analyse et solutions, politiques et personnelles, pour combattre le changement climatique.

www.ipcc.ch - En langue anglaise, le site du GIEC est le plus fiable pour les chiffres et analyses sur le réchauffement climatique.

LES CHIFFRES CLÉS

> Depuis 1750, la concentration de dioxyde de carbone dans l'atmosphère a augmenté de 30 % et celle du méthane de 150 %.

> 90 % du CO₂ émis provient de la combustion des énergies fossiles et est donc directement lié aux consommations d'énergie.

> Les émissions de CO₂ par habitant varient considérablement entre les pays. **L'Amérique du Nord est le plus gros émetteur avec un peu plus de 20 tonnes, suivi par l'Australie (18 t.) et le Canada (17,9 t.)**. À l'autre bout de l'échelle figurent l'Afrique (1,39 t.) et l'Asie du Sud (0,89 t.). **L'Europe de l'Ouest émet 8,28 tonnes par habitant.**

> En France, **les plus gros émetteurs de gaz à effet de serre sont les transports (26,8 %), l'industrie manufacturière (20 %), l'agriculture (19,3 %) et le bâtiment (18,4 %).**

Déchets

COMPRENDRE	P.27
LES ENGAGEMENTS	P.28
AGIR	P.29



COMPRENDRE

849 millions de tonnes de déchets : un problème environnemental

Boissons individuelles et de petite contenance, gâteaux emballés à l'unité, légumes sous plastique... Nos cabas contiennent plus d'emballages que de comestible. Un mode de vie qui a entraîné une multiplication par deux du volume de nos poubelles depuis 40 ans. Chaque Français jette aujourd'hui 360 kilos de détritrus par an. À ces 28 millions de tonnes d'ordures ménagères viennent s'ajouter 90 millions de tonnes de déchets industriels, 343 millions de tonnes de résidus du BTP, 374 millions de tonnes de détritrus agricoles et 14 millions de tonnes venant des collectivités. Que deviennent ces déchets une fois abandonnés dans la benne ? Comment fait-on disparaître 849 millions de tonnes de déchets ? Si la réponse ne vous paraît pas évidente, c'est qu'elle ne l'est pas. L'avenir de nos poubelles est devenu un véritable casse-tête.

Un casse-tête auquel il devient urgent d'apporter des solutions. Car la multiplication de nos déchets pose de nombreux problèmes environnementaux. Si la gestion des résidus dangereux est aujourd'hui bien maîtrisée, les ordures restent des facteurs de risques importants pour les sols, l'eau, l'air et la santé. La production exponentielle de ces déchets soulève également deux problèmes liés aux ressources : une utilisation abusive de matières premières (carton, plastique...) recyclées encore à de faibles taux, et des besoins énergétiques nécessaires à leur fabrication. À noter également la multiplication

des transports générée par le volume et le poids croissants des emballages. La principale urgence reste cependant celle du stockage et du traitement : à moyen terme, si rien n'est fait pour limiter l'accroissement de nos poubelles, les exutoires risquent de manquer.

Les limites des solutions traditionnelles de traitement des déchets

L'incinération

On en comptait 300 en 1998, contre seulement 134 aujourd'hui. Largement utilisés dans les années 1970, les incinérateurs sont de plus en plus contestés, malgré quelques avantages indéniables : non seulement ils réduisent nos déchets en poussière, mais produisent en plus une énergie capable de remplacer le pétrole et génèrent des sous-produits utilisables pour certains usages, industriels notamment.

Les ONG dénoncent pourtant les risques environnementaux et sanitaires de ces « *barbecues à ciel ouvert* ». Principal grief : les fumées émanant du brûlage des ordures regorgeraient de substances toxiques. En décembre 2006, une étude de l'*Institut national de veille sanitaire (INVS)* établit ainsi un lien direct entre les toxines produites par les incinérateurs dans les années 1980 et les cancers développés dans les agglomérations avoisinantes. L'étude précise cependant que ces résultats ne peuvent être transposés à la situation actuelle, les cheminées étant moins polluantes et mieux contrôlées qu'auparavant.

Les infrastructures françaises se doivent, en ef-

fet, conformément à la norme européenne, de ne pas rejeter plus de 20 grammes de dioxines par an, un taux jugé inoffensif. En 2003, Roselyne Bachelot, alors ministre de l'Environnement, avait fait fermer les usines trop polluantes.

Un signe de bonne volonté insuffisant pour les ONG qui continuent à critiquer l'absence de contrôles indépendants pour s'assurer des taux effectivement rejetés par les incinérateurs. Elles reprochent également aux incinérateurs leur « *gourmandise* » : pour être rentable et efficace, une usine doit être continuellement alimentée en déchets pendant une vingtaine d'années. Une exigence incompatible avec une politique de réduction drastique des déchets. La plupart des ONG sont aujourd'hui partisans d'un moratoire sur la construction de nouveaux incinérateurs, une position réaffirmée lors du Grenelle de l'environnement.

Le stockage

Solution de dernier recours, le stockage devrait, selon la loi du 13 juillet 1992, ne plus accepter que les déchets ultimes, fraction irrécupérable de nos détritrus, depuis le 1^{er} juillet 2002. Selon la *Centre national d'information indépendante*

sur les déchets (CNIID), le manque de rigidité de la loi de 1992, qui permet à chaque collectivité d'adapter les règles, rendrait cependant cette obligation inapplicable. Et les décharges continueraient d'accueillir toutes sortes de détritrus. Les associations environnementales plaident donc pour un durcissement des contrôles.

LES ENGAGEMENTS

Europe : limiter les rejets des incinérateurs

Si l'Union Européenne ne légifère pas sur les moyens développés par les États pour gérer leurs poubelles, cette compétence restant nationale, elle a en revanche un droit de regard sur les pollutions globales qui en émanent. En 2000 est ainsi adoptée une directive sur l'incinération des déchets visant à limiter les émissions de polluants atmosphériques. Outre les polluants classiques (poussières, métaux, HCl, HF, SO₂, COV, CO...), ce texte vise plus particulièrement les monoxyde et dioxyde d'azote et les dioxines, à l'origine de problèmes environnementaux et sanitaires importants. La France



avait jusqu'à 2002 pour mettre aux normes les installations neuves, et jusqu'à 2005 pour celles déjà existantes.

France : réduire nos poubelles avant qu'elles ne débordent

« Réduisons vite nos déchets, ça déborde ! » C'est avec ce slogan qu'a été lancée, en 2005, une grande campagne de l'ADEME visant à faire décroître le volume de nos poubelles. Une campagne qui vient appuyer le nouvel élan donné à la politique des déchets en septembre 2005. À l'occasion des Assises nationales des déchets, la ministre de l'Environnement Nelly Olin avait alors proposé un plan de réduction des déchets. Objectif : faire passer les déchets incinérés ou mis en décharge de 290 kilos par habitant actuellement à 250 kilos dans cinq ans et 200 kilos dans dix ans. Pour y parvenir, deux axes prioritaires sont développés : la prévention, qui devrait aboutir à une réduction du volume des détritres en amont ; et le développement du recyclage, qui doit permettre de mieux valoriser les ordures en aval. Cette politique passera par une meilleure information du public et devrait permettre de maîtriser les coûts de gestion liés à la multiplication des déchets.

AGIR

Réduire la quantité de déchets produits

Avant d'arriver dans la benne ordure, un produit a connu bien des étapes. Conçu et fabriqué, il

est ensuite acheminé vers des lieux de vente, choisi par un client, enfourné dans un sac plastique, utilisé puis jeté. Réduire la production de déchets, c'est agir sur l'ensemble de ce circuit.

ET EN EUROPE...

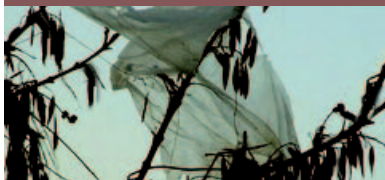
Avec 500 kilos par an et par habitant, le volume moyen des poubelles européennes est légèrement supérieur à celui de la France. Certains ont cependant développé des astuces qui pourraient faire école dans l'hexagone :

La Belgique taxe les entreprises trop prolifiques en emballages : leur prix à l'achat étant moins élevé, les consommateurs ont tout intérêt à se tourner vers les produits plus écologiques.

Le Danemark punit d'une amende ceux qui n'apportent pas leurs piles et bouteilles à la consigne : une politique « incitative » qui fonctionne puisque les taux de retour approchent les 90 %.

Aux Pays-Bas, l'autocollant « Stop Pub » à placer sur sa boîte aux lettres fait fureur. Et gare aux colporteurs qui voudraient passer outre l'avertissement : le citoyen abusé est en droit de porter plainte !

L'Irlande fait payer le sac de caisse 15 centimes d'euros : depuis l'instauration de ce système, le nombre de sacs utilisés a chuté de 90 %.



Première étape, donc, inciter les industriels à concevoir des emballages plus écologiques, que ce soit en réduisant leur volume ou en travaillant sur la biodégradabilité et le recyclage des matières utilisées. L'ADEME, et d'autres organismes se sont ainsi attachés à promouvoir les principes de l'éco-conception. Le but : prendre en compte l'empreinte écologique du produit à chacune des étapes de son cycle de vie.

Une fois ces produits sur le marché, encore faut-il que les consommateurs les sélectionnent. La Semaine de la réduction des déchets menée, depuis 2005, au début du mois d'octobre, a permis d'alerter largement la population. Afin d'aiguiller les consommateurs, des logos indiquant le caractère recyclable de l'emballage sont désormais apposés sur les produits. L'étiquette *Casino* permet même de connaître l'impact de sa fabrication sur l'effet de serre. L'ADEME et les associations et entreprises partenaires de la Campagne ont, de plus, largement communiqué sur les « *bons gestes* » : acheter des produits en vrac ou concentrés, réparer plutôt que remplacer, faire ses courses avec un cabas, apprendre à trier...

Valoriser les déchets

Trier

Parce que chaque matériau est retraité d'une manière différente, le tri est une étape essentielle pour optimiser la valorisation des déchets. Les modalités de la collecte sont adaptées au contexte local : chaque Commune choisit les matériaux en fonction des filières de traitement existantes et de ses besoins.

Les éléments concernés sont généralement le verre, les papiers, les cartons, les métaux et certains plastiques. Les déchets encombrants sont, eux, collectés dans les déchetteries. Anecdotes il y a encore quinze ans, on en compte plus de 3 400 aujourd'hui.

Composter

Pour valoriser nos restes alimentaires, le compost est aujourd'hui largement plébiscité. Cette solution est, en effet, très avantageuse puisque les déchets ne quittent même pas le domicile de leurs propriétaires, ce qui réduit considérablement le volume de poubelles à traiter pour les collectivités.

Stockés hermétiquement, les restes se décomposent petit à petit jusqu'à se transformer en humus, un fertilisant très riche. Idéal pour ceux qui disposent d'un jardin, le compost reste cependant difficile à gérer pour les citoyens. Certaines Communes proposent donc de collecter les matières organiques de leurs contribuables. Le compost ainsi récolté est redistribué, gratuitement ou pour des prix modiques, aux associations de quartier, jardiniers, etc.



Réutiliser

L'éco-taxe dont s'acquittent les consommateurs lorsqu'ils achètent un nouvel appareil électroménager permet de financer le lifting de nos anciens appareils. Des organismes, comme la *Fédération Envie*, nettoient, retapent et revendent nos vieux frigos, chaînes Hi-Fi ou fours. En 2005, sur 800 000 appareils récupérés, 65 000 ont été revendus à des particuliers, les autres étant dépecés et cédés à des entreprises s'occupant de recycler les matières premières. Une réussite écologique mais aussi sociale : non seulement la *Fédération* n'emploie que des travailleurs en réinsertion, mais en revendant ses appareils 40 % moins chers que du matériel neuf, elle permet également à des ménages à bas revenus de s'équiper. (www.envie.org)

Recycler

Feutre des balles de tennis, parkas polaires, tableaux de bord automobiles... Les produits issus de matières recyclées font partie de notre quotidien. Autrefois réticents à l'idée d'utiliser ces matières de seconde main, les entreprises sont aujourd'hui de plus en plus nombreuses à les utiliser... et à le revendiquer ! Des études sur le sujet ont montré que ces fibres présentaient des qualités presque identiques aux matières premières. Le recyclé a ainsi acquis ses lettres de noblesse au point de se faire une place sur les podiums : l'*Ethical fashion show* qui s'est tenue en octobre 2005 à Paris a ainsi vu défiler les créations de bottiers et stylistes conçues à base de caoutchouc et fibres recyclés. Pas de doute : nos poubelles contiennent de l'or.

EN SAVOIR PLUS

www.reduisonsnosdechets.fr - Le site de la campagne de prévention menée par l'ADEME propose des FAQ, des idées d'actions et d'éco-gestes et des tests en ligne.

www.ademe.fr - Des guides pratiques très complets : « Les déchets des ménages », « Acheter et consommer mieux », « Le compostage domestique »...

www.preventiondechets.fr - Le site de France Nature Environnement dédié à la campagne autour des déchets.

www.cniid.org - Le Centre national d'information indépendante sur les déchets, association loi 1901, propose une information militante sur ce sujet.

LES CHIFFRES CLÉS

> 7,6 millions de tonnes de déchets d'emballages sont valorisées, soit 61 %.

> L'incinération de 12 millions de tonnes de déchets a permis de produire 3 800 GWh Électrique et 10 085 GWh Thermique.

> 1,73 million de tonnes de compost ont été produites à partir de déchets végétaux.

> La France a dépensé plus de 11 milliards d'euros pour la gestion des déchets, soit une hausse de presque 5 % par rapport à 2003. La taxe (TEOM) ou de la redevance (REOM) d'enlèvement des ordures ménagères couvrent 86 % de cette dépense.

NB : chiffres de 2004.

Eau

COMPRENDRE	P.33
LES ENGAGEMENTS	P.34
AGIR	P.36



COMPRENDRE

Une richesse mal répartie

Avec deux tiers d'eau et un tiers de terre, on voit mal comment les habitants de la planète bleue pourraient un jour avoir soif. Et pourtant, l'or bleu ne pèse pas si lourd : à peine 3 % de l'eau est douce, donc consommable par l'Homme. Et encore : la quasi-totalité est contenue dans les glaciers des pôles ou dans des nappes trop profondes pour être exploitées. Reste 1 % de 3 %... C'est-à-dire, pas grand chose.

A priori, ces ressources devraient pourtant permettre d'assurer les besoins mondiaux en eau. A priori car elles sont, en réalité, très inégalement réparties sur la planète. Neuf pays se partagent 60 % des richesses en eau alors que certaines régions du Moyen-Orient, d'Afrique et d'Asie ne disposent presque d'aucune réserve. En 1995, un rapport de la Banque Mondiale estimait que 40 % de la population mondiale était déjà en pénurie d'eau. D'ici 2025, cette part sera de 50 %.

Selon l'*Organisation mondiale de la santé* (OMS), 1, 1 milliards de personnes n'auraient pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards, soit un tiers de la population, ne disposeraient pas d'installations sanitaires décentes. 3 900 personnes meurent chaque jour de maux liés à l'eau.

Une demande qui s'accroît

Dans les années 1950, les ressources en eau de la planète permettaient d'assurer près de 17 000 m³ d'eau par an et par habitant. Au cours du XX^e siècle, la population mondiale a triplé et

développé sa consommation. Résultat : en 1900 ans, les prélèvements d'eau ont été multipliés par sept. En 1995, le volume d'eau disponible avait chuté à 7 000 m³ par an et par habitant. En 2025, on prévoit qu'il ne passera pas les 5 000 m³.

Une diminution drastique qui ne menace pas, pour l'instant, nos habitudes de vie : plus gros consommateur, les États-Unis ne consomment ainsi « que » 1 840 m³ par an et par habitant. Ces chiffres globaux reflètent cependant mal les réalités locales : près de 31 régions souffrent de « stress hydrique », concept utilisé pour définir le seuil critique atteint par des territoires dont la demande en eau dépasse la quantité de ressources disponibles. Un Tchadien ne consomme, ainsi, pas plus de 26 m³ par an.

Premier coupable de cette explosion de la demande : l'agriculture. L'irrigation représente 66 % de la consommation. Viennent ensuite l'industrie (20 %) et les ménages (10 %).

Des ressources menacées... et menaçantes

À cette hausse de la demande s'ajoute une rarefaction des ressources due aux risques environnementaux que sont la pollution, la perte de biodiversité et le changement climatique.

Pollution

L'augmentation des déchets humains, industriels et, surtout, agricoles ont considérablement détérioré la qualité de l'eau. Les matières organiques contenues dans les rejets industriels et domestiques, mais aussi dans les dé-

jections des animaux d'élevage ont contribué à appauvrir les milieux aquatiques en oxygène, menaçant ainsi la faune et la flore. Les nitrates et phosphates issus des produits phytosanitaires et des engrais, ainsi que les métaux lourds industriels, polluent durablement eaux de surfaces et nappes souterraines.

Bien que riche en ressources aquifères, la France est fortement touchée par cette pollution humaine. Selon un rapport du *Museum d'Histoire naturelle* paru en juin 2005, seules 25 % des eaux de surface et souterraines françaises présenteraient un « *bon état probable* », 50 à 75 % un risque écologique et sanitaire. Une pollution massive qui menace déjà certaines régions agricoles, comme la Bretagne.

Dégradation des écosystèmes

Depuis le début du siècle, 50 % des zones humides ont disparu alors que la déforestation ampute les forêts de quelques 20 millions d'hectares chaque année (voir le chapitre *Biodiversité*). Ces écosystèmes sont pourtant essentiels à la préservation des milieux aquatiques. Lacs, étangs, marais, tourbières ont un pouvoir d'épuration : ils retiennent les excès d'eau puis les redistribuent aux nappes phréatiques. Les zones boisées, elles, contribuent à éviter les sécheresses et à réguler les cycles.

Changement climatique et accroissement des risques

Les scénarios émis par le *Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat* (GIEC) sont catégoriques : le changement cli-

matique accentuera les écarts entre zones arides et humides, creusant un peu plus l'inégale répartition des ressources en eau. La hausse des températures devrait accélérer l'évaporation des eaux dans les régions les plus sèches. Si cela augmentera, globalement, le volume des pluies, ces dernières se manifesteront de manière plus anarchique. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient verraient ainsi leurs précipitations réduites de 20 %, leurs habitants disposant de moitié moins d'eau d'ici 2050.

D'autres régions seront, à l'inverse, de plus en plus fréquemment touchées par des périodes de déluges. Ces épisodes climatiques extrêmes devraient considérablement augmenter le risque d'inondations. (voir le chapitre *Climat*)

LES ENGAGEMENTS

International : l'accès à l'eau, un objectif du millénaire

Reconnu comme un problème environnemental majeur depuis la Conférence de Mar del Plata en 1978, l'accès à l'eau est devenu un sujet de discussion récurrent des conférences internationales. En 1992, le Sommet de la Terre de Rio permet de considérer l'eau non plus seulement comme un bien économique et social, mais comme un bien naturel, culturel, collectif et patrimonial.

En 2000, l'ONU adopte huit objectifs afin de réduire de moitié la pauvreté d'ici 2015. La cible 10 de l'objectif 7, « *Assurer un développement durable* », stipule que les États doivent tout mettre en œuvre pour « *réduire la proportion*

de personnes n'ayant pas durablement accès à l'eau salubre et à des installations sanitaires de base. »

Depuis 2002, les Nations Unies ont également institué un Droit à l'eau, reconnue comme « *indispensable pour mener une vie digne* » et une « *condition préalable à la réalisation des autres droits de l'Homme*. »

En 1996, un Conseil mondial de l'eau a été créé à l'initiative des organisations internationales et des spécialistes du secteur de l'eau. Celui-ci se réunit tous les trois ans en Forum afin de discuter des stratégies à mettre en place. Le prochain se tiendra à Istanbul en 2009.

En Europe : un bon niveau de qualité écologique d'ici 2015

La directive cadre européenne 2000/60/CE du 23 octobre 2000, instaure une politique communautaire de l'eau. Le texte fixe des objectifs environnementaux aux États membres. D'ici 2015, tous devront justifier du « *bon niveau de qualité écologique* » de leurs eaux. Un concept

innovant puisque, pour la première fois, les États ne seront pas jugés sur des taux arbitraires de polluants, mais sur un ensemble de critères allant de la richesse de la biodiversité à la préservation de l'aspect « *naturel* » des cours d'eau. Le texte prévoit également l'arrêt du rejet d'un certain nombre de produits dangereux d'ici 2020.

Des objectifs que la France a bien du mal à respecter. Condamné, en février 2002, à 28 millions d'euros et 117 000 euros d'astreintes par jour pour non-respect de la qualité sanitaire des eaux bretonnes, l'hexagone multiplie les entorses à la loi européenne. En juin 2007, un rapport du Sénat estimait que le gouvernement français pourrait être redevable de près de 40 millions pour enfreindre, depuis plus de 30 ans, la réglementation sur la pollution des eaux au nitrate, et de 300 à 400 millions d'euros pour non-respect de la directive européenne sur le traitement des eaux usées. Une amende pour l'instant en suspens, le ministre de l'Agriculture Michel Barnier ayant réussi, en septembre 2007, à obtenir un nouveau délai de la Commission.



En France : une loi sur l'eau qui déçoit

Si la France ne respecte pas encore toutes les « recommandations » européennes, elle a néanmoins fini par adopter, en mai 2006, le projet de Loi sur l'Eau et les milieux aquatiques censé transposer la directive cadre de 2000. Un texte qui n'aura vu le jour qu'après quatre ans d'âpres discussions et plusieurs moutures successives. Il prévoit, notamment, une modification du système de redevance des agences de l'eau, des mesures de préservation des milieux aquatiques, un renforcement du dispositif contre le braconnage et de contrôle des pesticides, ainsi que la création d'un *Office national de l'eau et des milieux aquatiques*.

Les associations dénoncent une transposition a minima de la directive européenne. Principal reproche fait au texte de loi : il ne prévoit pas de taxer les agriculteurs à hauteur de leur pollution réelle. La loi ne leur fait, en effet, porter que 4 % du total de la redevance pollution contre 89 % pour les consommateurs lambdas.

Le Plan national santé environnement doit normalement garantir, depuis juin 2004, un air et une eau de bonne qualité. Parmi 45 actions, le

texte prévoit notamment de protéger, d'ici 2010, 100 % des captages d'eau qui permettent d'extraire les eaux souterraines.

AGIR

Réhabiliter les écosystèmes utiles aux cours d'eau

Afin de permettre à la nature de jouer pleinement son rôle, des ONG comme le WWF France se proposent de réhabiliter les écosystèmes nécessaires à la régulation des cours d'eau. L'association milite pour que soient préservées les zones humides encore existantes et pour restaurer celles qui ont disparu. Sur la façade atlantique, mais aussi dans le Poitevin, le WWF a ainsi acquis plusieurs centaines d'hectares afin d'y restaurer des marais.

La campagne de reforestation actuellement menée par le *Programme des Nations Unies pour l'environnement et le développement* (PNUED) devrait permettre de restaurer, dans de nombreux pays en développement, des zones boisées faisant barrage à la sécheresse et aux inondations. (voir le chapitre Biodiversité)

Modifier les politiques agricoles

La politique agricole représente un enjeu de taille pour la préservation des ressources aquifères. Premier objectif : inciter les agriculteurs et éleveurs à utiliser moins de polluants et à adopter des modes d'exploitation plus respectueux. Pour cela, de nombreuses ONG préconisent que soit pleinement institué le principe du pol-



lueur-payeur : ceux qui abîment les sols et cours d'eaux à grands coups de polluants devront assurer financièrement leur restauration et assainissement. Une mesure qui devrait permettre d'amener les producteurs à se tourner vers des techniques plus douces.

Les pays les plus secs devront, par ailleurs, adapter leurs politiques agricoles aux changements climatiques et à la raréfaction des ressources en eau en choisissant des modes de culture plus résistants au climat et moins gourmands en irrigation.

Les bons gestes à adopter

« *L'eau est l'affaire de chacun* » : ce slogan popularisé par le deuxième Forum mondial de l'eau qui s'est tenu à La Haye en 2000 est, aujourd'hui, plus vrai que jamais. Chacun peut contribuer à préserver l'eau au quotidien :

En adoptant une alimentation moins consommatrice en eau : produire un kilo de pommes de terre nécessite 100 litres d'eau, contre 13 000 pour un kilo de bœuf.

En prenant des douches plutôt que des bains : une douche de cinq minutes consomme 30 à 80 litres d'eau, un bain 150 à 200 litres.

En ne laissant pas couler le robinet : 15 litres d'eau s'écoulent d'un robinet en trois minutes.

En utilisant mieux les eaux de la maison : l'eau de rinçage des légumes peut, par exemple, servir à arroser les plantes.

En construisant des systèmes de récupération d'eau de pluie : en France, des crédits d'impôt sont aujourd'hui accordés aux particuliers.

En équipant ses sanitaires d'économiseurs : robinets à thermostat, doubles chasses d'eau...

EN SAVOIR PLUS

www.worldwatercouncil.org - Le site du Conseil mondial de l'eau permet de suivre les avancées des réflexions internationales sur l'avenir de l'eau.

www.cieau.com - Le site du Centre d'information des entreprises du service de l'eau et de l'assainissement propose un panorama très complet des enjeux liés à l'eau.

www.lesagencesdeleau.fr - Pour mieux comprendre la politique de l'eau en France, le site des Agences de l'eau.

LES CHIFFRES CLÉS

> 60 % des richesses mondiales en eau sont détenues par neuf pays : le Brésil, la Russie, l'Indonésie, la Chine, le Canada, les États-Unis, la Colombie, le Pérou et l'Inde. L'Inde et la Chine, dont la démographie a explosé, souffrent néanmoins de stress hydrique.

> Les pays les plus pauvres en eau sont : le Koweït, le Bahreïn, Malte, Gaza, les Émirats Arabes Unis, Singapour, la Jordanie et la Libye.

> À l'aube du XXI^e siècle, les 6 milliards d'habitants de la planète utilisaient 54 % des eaux disponibles. D'ici 2025, ce taux devrait être de 70 % à 90 % selon l'évolution démographique.

> 260 bassins versants sont partagés par deux pays ou plus. Risques de conflits internationaux, ils constituent aussi des opportunités de coopération : un projet d'aqueduc reliant la mer Rouge et la mer Morte, est ainsi discuté entre Israël, la Jordanie et la Palestine.

Énergie

COMPRENDRE	P.39
LES ENGAGEMENTS	P.41
AGIR	P.42



COMPRENDRE

Les enjeux de la maîtrise de l'énergie

La production de l'énergie

Chauffage, électricité, transport... L'énergie fait partie de notre vie de tous les jours. La maîtriser est un défi pour les États, tributaires de sa bonne gestion pour leurs activités, économiques comme humaines.

Il existe plusieurs sources d'énergie : l'énergie nucléaire produite par fission d'atomes lourds comme l'uranium ou le plutonium ; les énergies fossiles (gaz, pétrole et charbon) ; les énergies renouvelables qui tirent leur force d'éléments naturels inépuisables ou se recomposent assez vite pour être massivement exploités (soleil, eau, vent, biomasse, géothermie).

L'électricité ou l'hydrogène ne sont pas des sources mais des vecteurs permettant de transformer l'énergie et de l'acheminer. L'électricité peut ainsi être produite par des centrales nucléaires, du charbon, des éoliennes, etc.

Qui consomme l'énergie et où ?

Les grands postes de dépense énergétique.

On recense quatre grands postes de dépense énergétique. Les transports carburent en première place avec 31 % de la facture européenne. Viennent ensuite l'habitat et l'industrie, qui consomment chacun 27 % ; puis le secteur tertiaire (bureaux, commerces et infrastructures publiques) avec 15 %.

La dépense énergétique mondiale. PIB et facture énergétique ont longtemps évolué de paire : plus les pays étaient riches, plus leur consommation augmentait. Les efforts des États industrialisés pour améliorer leur efficacité énergétique leur a cependant permis de réduire considérablement leurs dépenses. L'Amérique du Nord, l'Europe de l'Ouest et le Japon qui ont produit, en 2001, près de 77 % des richesses mondiales, n'ont ainsi consommé que 52 % de l'énergie. Moins avancés techniquement, les pays d'ex-Union Soviétique et d'Europe de l'Est ont, quant à eux, utilisé 13 % des ressources pour seulement 3 % de la richesse mondiale, alors que les Tigres asiatiques et la Chine dépendent 35 % de l'énergie pour 20 % des richesses.

Dans les pays en développement, la question est moins celle de l'efficacité que de l'accès à l'énergie. Un tiers de la population mondiale, concentrée essentiellement en Afrique, en Amérique latine et en Asie, ne dispose pas des services de base nécessitant l'électricité. La consommation totale d'électricité rapportée au nombre d'habitants est, en moyenne, dix fois plus faible dans les pays émergents que dans les pays industrialisés.

La nécessité de maîtriser l'énergie

Limiter les dépenses énergétiques s'est imposé, depuis quelques décennies, comme un enjeu fondamental. Premier argument de bon sens : pourquoi dépenser, et donc payer plus, quand les avancées technologiques permettent de réduire la consommation ? L'apparition de nouveaux problèmes écologiques démontre, de plus, qu'une exploitation démesurée des

ressources énergétiques peut s'avérer dangereuse pour la planète. Sans compter que lesdites ressources viennent à manquer : le pétrole, en particulier, se fait de plus en plus rare. Une menace qui conduit les États à diversifier leurs ressources en se tournant, notamment, vers les énergies renouvelables. Cette stratégie répond également à des impératifs politiques : les chocs pétroliers de 1973 et 1979 ont montré à quel point il pouvait être périlleux de ne dépendre que d'une ressource, a fortiori quand celle-ci se trouve dans une région instable.

Atouts et limites des différentes sources d'énergies

Les énergies fossiles

Moteur de la révolution industrielle, puis « or noir » du XX^e siècle, les énergies fossiles restent, encore aujourd'hui, les ressources les plus couramment utilisées. Gaz, pétrole et charbon représentent les trois quarts de la consommation mondiale d'énergie.

Peu coûteux à extraire et très efficaces, ces combustibles ont néanmoins montré leurs limites. Quantitatives d'abord : les ressources officielles de pétrole du Moyen-Orient, qui en détiennent plus de 65 %, devraient permettre de tenir au plus 80 ans. Gaz et charbon disposent de plus d'avance, mais présentent, comme le pétrole, un inconvénient économique et géopolitique de taille : leur inégale répartition provoque des tensions et des spéculations qui déstabilisent le marché.

Enfin et surtout, en émettant de nombreuses particules durant leur combustion, les énergies fossiles sont à l'origine de deux problèmes éco-

logiques majeurs : le réchauffement climatique et la pollution atmosphérique. (voir les chapitres *Air et Climat*)

L'énergie nucléaire

L'énergie nucléaire répond, en partie, aux inconvénients des combustibles fossiles : les réserves d'uranium et de plutonium sont largement suffisantes et leur fission ne génère ni gaz à effet de serre, ni altération de l'air.

Le bilan environnemental d'une centrale nucléaire n'est pourtant pas neutre. Les déchets qui en émanent et le démantèlement des réacteurs radioactifs en fin de vie posent, en effet, de sérieux problèmes de stockage et de sécurité sanitaire. Et gérer ce risque coûte cher. Si cher que les États souhaitant se doter d'un arsenal nucléaire ont souvent peu de moyens à consacrer à la recherche d'autres ressources énergétiques.

Les énergies renouvelables

Les énergies renouvelables représentent, à bien des égards, la solution énergétique de demain. Apprendre à les exploiter correctement et durablement serait un avantage considérable : leur capacité est illimitée et elles ne génèrent que peu ou pas de dommages environnementaux. Leur part reste pourtant marginale. Massivement utilisée dans les pays en développement pour se chauffer, la biomasse (bois, déchets...) représente 11 % de l'énergie mondiale, mais cette part tombe à 2,3 % pour l'hydraulique alors qu'éolien, solaire, marémotrice et géothermie ne représentent conjointement que 0,5 %.

L'exploitation tardive de ces sources explique en grande partie leur faible utilisation. Si la volonté de les développer est aujourd'hui réelle en Europe, inclure les renouvelables dans un marché énergétique déjà saturé prendra sans doute du temps : développement d'un matériel efficace, installation de parcs suffisamment importants pour assurer une alimentation fiable, création d'un réseau d'exploitants et de distributeurs...

LES ENGAGEMENTS

International : coordination et coopération

Il n'existe aucun traité international réglementant directement la consommation énergétique. Ce problème n'est abordé que sous l'angle de ses effets pervers : la pollution atmosphérique ou les changements climatiques. On réglemente les émissions de polluants (*voir le chapitre Air*) ou de CO₂ (*voir le chapitre Climat*). Aux États, ensuite, d'adapter leur politique énergétique pour parvenir au résultat escompté.

Pour permettre une meilleure coordination des politiques énergétiques, une *Agence internationale de l'énergie* (AIE) a néanmoins été créée en 1974, à la suite du premier choc pétrolier. Placée sous l'égide de l'*Organisation de coopération et de développement économique* (OCDE), elle compte 26 pays membres et siège à Paris. Son but premier est d'assurer la sécurité des approvisionnements énergétiques, principalement le pétrole, afin de soutenir la croissance économique. La protection de l'environnement, la réflexion sur le changement climatique et la réforme des marchés de l'énergie se sont progressivement ajoutées à ce programme initial. www.iea.org

Europe : un engagement fort

Nouvelle venue dans les priorités européennes, la politique énergétique commune répond à trois impératifs : la lutte contre le réchauffement climatique, l'indépendance énergétique de l'Union et la volonté de ne plus être soumis aux variations du prix des combustibles. Lors du Sommet de Printemps des 8 et 9 mars 2007, les



chefs d'États et de gouvernement adoptent un plan d'action pour 2009-2012. Premier engagement fort : l'Union se fixe un objectif de réduction de 20 % de sa consommation énergétique d'ici 2020. Elle se propose, dans le même temps, de faire passer la part des énergies renouvelables de 7 % de la consommation aujourd'hui à 20 %, dont 10 % de biocarburants dans les transports.

France : entre maîtrise et diversification énergétique

Engagée au même titre que les pays de l'UE, la France devra transposer ces nouveaux objectifs européens dans sa législation. La loi Programme des orientations de la politique énergétique (POPE) du 13 juillet 2005 fixait déjà des objectifs similaires. Outre les grandes orientations de la politique énergétique hexagonale, le texte visait à inclure des mesures liées à la maîtrise de l'énergie, la progression de la part des énergies renouvelables et la distribution de l'électricité. Il comportait, entre autre, de nouveaux outils incitatifs : crédits d'impôt, certificats d'économie d'énergie pour les entreprises...

AGIR

Des politiques publiques au service de la maîtrise de l'énergie

Aménagement du territoire et urbanisme

La physiologie de nos villes n'est pas anodine. Plus les espaces urbains seront étendus et

spécialisés, séparant quartiers résidentiels, zones commerçantes et business centers, plus les riverains utiliseront de véhicules motorisés. Mener une politique d'aménagement du territoire cohérente, intégrant les contraintes énergétiques, apparaît donc comme l'un des leviers majeurs de la maîtrise de la consommation. La limitation de la circulation dans les villes, notamment, est devenu un enjeu de taille auquel chacun tente d'apporter ses solutions, du réseau de transports en commun maillant l'ensemble de l'espace, au développement de pistes cyclables en passant par la mise en place de péages aux abords des centres-villes.

Rénovation de l'habitat et normes environnementales

Cumulés, habitat privé et tertiaire représentent 53 % de la facture énergétique européenne. Impossible, donc, de parvenir à diviser les émissions françaises par quatre sans réduire considérablement leur consommation. Depuis juillet 2006, les labels HPE (Haute performance énergétique) et THPE (Très haute performance énergétique) permettent de reconnaître les bâtiments neufs les plus écologiques : pour



les obtenir, les constructeurs doivent certifier une dépense énergétique 10 à 20 % inférieure à la réglementation thermique en vigueur [RT, www.rt2005.fr]. Depuis 2007, un « *diagnostic performance énergétique* » (DPE) est, par ailleurs, obligatoire avant la vente ou la location d'un logement. Enfin, une campagne d'éco-étiquetage des habitats selon leur performance énergétique a été mise en place par l'ADEME.

Et les avancées technologiques en matière d'habitat pourraient permettre d'aller beaucoup plus loin. En Suisse ou en Allemagne, des concepts de maisons « à *énergie positive* », produisant plus d'énergie qu'elles n'en consomment, existent déjà. L'UE voit également se développer des quartiers « *écologiques* » combinant performances énergétiques de l'habitat, limitation des transports individuels, réhabilitation d'espaces verts : le BedZed à Londres, le quartier Vauban à Fribourg..

Des politiques économiques pour faire pencher la balance côté environnement

Une taxe sur les dommages environnementaux

Détruire l'environnement a un coût. De nombreux économistes proposent d'inclure, dans le prix des énergies polluantes ou émettrices de gaz à effet de serre, le coût de ces dommages écologiques. Une « *taxe environnementale* » qui pourrait, notamment, permettre de rendre les biocarburants, jusqu'à présent plus chers que les essences traditionnelles, attractives à l'achat. Depuis le 1^{er} juillet 2007, les particu-

liers peuvent, de plus, choisir leur fournisseur d'électricité : le WWF France a lancé un label vert récompensant les opérateurs les plus respectueux de l'environnement. (www.wwf.fr)

Inciter les entreprises : le marché des permis d'émissions négociables

Responsable d'une part non négligeable de la consommation énergétique, l'industrie fait également l'objet de mesures économiques permettant de réguler sa consommation. L'UE a mis en place un marché de permis d'émissions négociables fixant des quotas de rejets de CO₂ aux entreprises. (*voir le chapitre Climat*)

Les progrès techniques vers l'efficacité énergétique

De nouveaux carburants pour les transports

L'épuisement du pétrole signera-t-il le glas de l'automobile ? Cette menace motive en tout cas les constructeurs à investir dans la recherche de technologies économes et de carburants propres. Première piste : les biocarburants, produits à partir de végétaux comme le colza ou la betterave. Ces nouvelles « *essences* » sont pour l'instant controversées en Europe. Non seulement car elles continuent d'émettre de la pollution atmosphérique, mais également car les produire en quantité suffisante impliquerait une agriculture intensive nocive pour l'environnement et une concurrence de l'usage des terres à vocation alimentaire. Des recherches pour améliorer leur efficacité continuent cependant



d'être menées pour faire des biocarburants une solution d'avenir durable.

En attendant, des carburants moins nocifs pour la planète existent, comme le GPL (gaz de pétrole liquéfié) ou l'électricité. Des constructeurs japonais et américains étudient également la création d'un moteur fonctionnant à l'hydrogène. Reste à trouver les sources d'énergie propre pour produire électricité et hydrogène...

Améliorer la consommation de l'électroménager

Des avancées techniques ont permis de diviser par trois la consommation d'énergie pour le froid et l'audiovisuel, et par quatre celle de l'éclairage. Grâce à l'éco-étiquetage, notant les appareils de A à G, les consommateurs peuvent repérer les plus efficaces énergétiquement.

Mettre le citoyen à contribution

Impossible de réduire la consommation d'énergie sans une campagne de sensibilisation massive auprès des usagers. Depuis quelques années, les spots expliquant comment alléger sa consommation se multiplient : éteindre les lumières et utiliser des ampoules basse consommation, débrancher les appareils électriques plutôt que de les laisser en veille, ne pas pousser le thermostat de nos chauffages ou la climatisation plus que de raison... Même discours pour les transports : éviter de recourir inutilement à la voiture surtout pour les trajets courts, préférer le train à l'avion, adopter des modes de transports moins polluants (vélo, bus...), pratiquer le co-voiturage, etc.

EN SAVOIR PLUS

http://www.rac-f.org/rubrique.php3?id_rubrique=50 - *Le site du Réseau Action Climat français propose une synthèse complète et accessible des problématiques liées à l'énergie.*

www.science-decision.net - *Ce site créé par le CNRS et des collectivités locales pour aider aux décisions locales propose des dossiers téléchargeables : « Les économies d'énergie : choix ou nécessité » ; « Énergie : production, consommation, où en est-on ? »*

www.ademe.fr - *Pour en savoir plus sur le cadre réglementaire et la politique énergétique de l'Union Européenne.*

LES CHIFFRES CLÉS

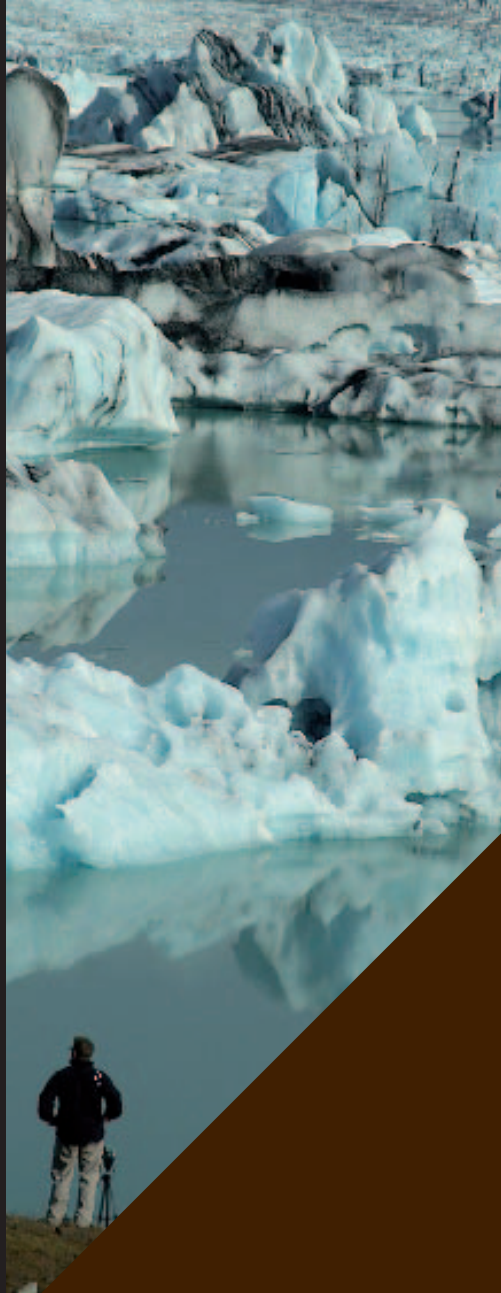
> En Afrique subsaharienne, moins de 10 % de la population a accès à l'électricité. La consommation d'électricité est dix fois plus faible dans les pays émergents que dans les pays développés.

> Le nucléaire représente 38 % de l'énergie consommée en France et 78 % de son électricité. 50 000 tonnes de déchets nucléaires radioactifs sont générés chaque année : 10 % posent de graves problèmes de stockage.

> En 2006, 12 % de l'électricité française était d'origine renouvelable. Une énergie renouvelable issue à 91 % de l'hydraulique, 3,5 % de l'éolien, 2,5 % de la combustion de déchets, 2,3 % du bois, à 0,8 % du biogaz et de l'énergie solaire photovoltaïque.

SENSIBILISER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Dans l'imaginaire collectif, le militant écologiste ressemble souvent à une harpie en robe de bure prête à tout pour faire revenir le brave citoyen à l'âge de pierre. Ledit citoyen a vite fait d'assimiler « *respect de l'environnement* » à « *privation* » : de sa machine à laver, de son eau chaude et pire, de sa voiture. Jeunes militants pour l'environnement, vous avez donc bien du chemin à parcourir pour faire entendre votre voix auprès de vos camarades, de l'administration de votre fac... Voici quelques conseils pour convaincre sans être rébarbatif, à utiliser aussi bien dans une discussion informelle au coin du comptoir que pour une action de sensibilisation.



LE CHANGEMENT CLIMATIQUE C'EST GRAVE

L'automobiliste ne lâchera pas son 4x4, ni la coquette son bain à moins que vous ne leur donniez une très bonne raison. En général, les arguments « *fin du monde* » et « *destruction de la planète* » sont assez convaincants, à condition de bien s'y prendre : être simple mais précis, toucher sans faire mal, alerter sans alarmer. Un exercice d'équilibriste pour lequel voici quelques pistes.

Être simple mais précis

Ce n'est, précisément, pas si simple, surtout avec un problème aussi complexe que le changement climatique. Évitez de noyer votre interlocuteur dans un galimatias scientifique, allez aux informations essentielles : le changement climatique est principalement dû aux rejets de CO₂ émis par l'activité humaine et, pour les réduire, nous devons faire des économies d'énergie. Pour être plus impactant, utilisez des chiffres et des images fortes. « *Un particulier émet neuf tonnes de CO₂ par an* », « *Un aller-retour en avion Paris - New York épuise votre quota d'émission de CO₂ pour un an* »...

Trouvez des moyens ludiques de transmettre l'information : quiz de connaissances avec, à la clé, des ampoules basse consommation ou des objets fonctionnant à l'énergie solaire à gagner ; jeux sur les labels « *verts* » ou la reconnaissance des fruits et légumes de saison... Calculer l'empreinte écologique peut être éga-

lement une approche amusante : elle permet de mesurer nos impacts sur l'environnement en fonction de nos habitudes de vie. Le résultat se compte en nombre de planètes : « *Si tout le monde faisait comme vous, on aurait besoin de cinq planètes.* » (www.wwf.fr)

Toucher sans faire mal

Aussi sensibles qu'ils soient aux sécheresses et famines qui menacent l'Afrique, peu de gens acceptent de changer durablement leurs habitudes quand cela ne menace pas directement leur confort personnel. Montrez-leur ce que le réchauffement climatique changera concrètement pour eux : d'ici 20 à 30 ans, les épisodes caniculaires comme celui de 2003 deviendront de plus en plus fréquents, impliquant la disparition de certaines activités traditionnelles et la réapparition de maladies parasitaires éradiquées en Occident comme le paludisme.

Alerter sans alarmer

Le grand public évolue très vite de « *Changement climatique ? Quel changement climatique ?* » à « *On va tous mourir !* » : étrangement, la volonté d'agir est, dans les deux cas, la même... inexistante. Pourquoi agir si le réchauffement climatique est un mythe ? Pourquoi agir si la Terre est d'ores et déjà condamnée ?

Il faut donc trouver un juste milieu : ne pas minimiser la situation sans pour autant tomber dans un scénario à la *Armageddon*. Tenez-vous en aux certitudes du *Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat* (GIEC, voir le chapitre *Climat*) : le réchauffe-

ment climatique est une réalité, il est le fait de l'Homme, et il aura certainement des impacts importants sur notre environnement dans un avenir proche. Évitez par contre de dire que le cyclone Katerina est une conséquence directe du changement climatique car si cela est supputé, il n'existe aucune preuve formelle.

Autre point important : toujours donner la certitude qu'il existe des portes de sortie. Mettez en avant le fait que les actions que nous menons aujourd'hui comptent pour le futur. « *En réduisant dès maintenant nos émissions, nous pouvons contenir la hausse des températures en deça de 2°. Si l'on ne fait rien, elle pourrait grimper au-dessus de 5°, soit un décalage identique à celui qui nous fit passer de l'ère glaciaire aux températures que nous connaissons aujourd'hui.* » (voir le chapitre Climat) Cela vaut d'autant plus si votre public est composé d'étudiants qui ont encore tout l'avenir devant eux... et pas encore trop de mauvaises habitudes.

À ce stade de la conversation, votre interlocuteur a, sauf récalcitrant notoire, compris qu'il y a péril en la demeure. C'est le moment de lui expliquer comment mettre sa personne au service du sauvetage de la planète. Attention, l'animal peut encore prendre peur...

LES ÉCO-GESTES C'EST BIEN

Aussi efficace que soit votre discours sur les dangers du réchauffement climatique, si vous n'évoquez pas les moyens de lutter contre, personne n'ira chercher de lui-même. Voilà quelques-unes des objections classiques que vous

rencontrerez au cours de cette partie de votre exposé... Et les moyens d'y répondre.

Objection n°1 : « Je ne vois pas comment prendre une douche plutôt qu'un bain peut changer le sort de la planète. »

Cette plainte tient généralement à deux sentiments : 1) un petit brin d'égoïsme qui donne l'impression qu'on est le seul à faire quelque chose pendant que le reste de l'humanité se tourne les pouces en attendant le déluge, 2) un complexe d'impuissance face à un problème qui met en jeu des forces qui nous dépassent.

Commencez par insister sur le fait que tout le monde est mis à contribution pour réduire ses émissions de gaz à effet de serre. Le kit de sensibilisation de l'ONG Réseau action climat (RAC) contient ainsi une partie « *politiques publiques* ». Il est, en effet, essentiel de montrer qu'État et industriels assument leur part de responsabilité, le premier à travers des politiques globales, les deuxièmes sous les contraintes législatives, mais également sous la pression des consommateurs... comme eux ! Et les ménages émettant, tout de même, la moitié des gaz à effet de serre, il n'y a pas de raison qu'ils soient dispensés de leur petite contribution à la survie de la planète.

Pour éviter que votre interlocuteur ne se sente isolé, utilisez systématiquement le « nous » ou le « on » afin de l'englober dans une communauté de « *citoyens responsables* ». C'est l'impression qu'ont voulu donner l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme avec leur campagne de sensibilisation

« $1 + 1 = 1\ 000\ 000$ ». Idem côté ministère de l'Environnement avec la campagne « *Il n'y a pas de petits gestes quand on est 60 millions à les faire.* »

Enfin, montrez à votre auditoire comment de petits gestes en apparence anodins peuvent se révéler très importants pour la planète : « *Lorsque vous prenez une douche plutôt qu'un bain, vous divisez par quatre votre consommation d'eau chaude* », « *Éteindre ses appareils en veille permet d'économiser autant d'énergie que celle consommée par le réfrigérateur* », « *Les ampoules basse consommation utilisent cinq fois moins d'énergie que des ampoules classiques* », etc.

Objection n°2 : « Et les Chinois... Ils font quoi les milliards de Chinois ? »

Traduction : « *À quoi ça sert que je me prive si les milliards de Chinois polluent sans compter ?* »
Ne niez pas le problème qui est réel : les émissions de CO₂ de la Chine ont, en effet, explosé

en quelques années et risquent encore d'augmenter puisque, en tant que pays en développement, le protocole de Kyoto ne la contraint à aucun objectif de réduction d'ici 2012.

Rappelez cependant que la durée de vie des gaz à effet de serre dans l'atmosphère se compte en décennies et que, aujourd'hui encore, leur forte concentration reste le fait de l'industrialisation de l'Europe de l'Ouest et de l'Amérique du Nord. Les pays développés ont d'ailleurs (pour la plupart) assumé leur responsabilité « *historique* » en acceptant des efforts différenciés lors de la signature du protocole de Kyoto. Il n'est pourtant pas prévu de laisser l'Inde, la Chine ou le Brésil polluer ad vitam eternam. Les négociations sur l'après 2012 portent notamment sur les moyens de les impliquer dans la lutte contre le réchauffement climatique. L'idée serait de laisser leurs rejets augmenter pendant encore quelques années afin de leur permettre de se développer économiquement, puis de leur demander, ensuite, de réduire progressivement ces émissions.





Objection n°3 : « Je ne vais pas commencer à me sentir coupable de prendre ma voiture que j'ai mis cinq ans à payer. »

Personne n'aime qu'on lui reproche de s'adonner à ses petits plaisirs. Un discours affirmant que, qui ne respecte pas à la lettre les éco-gestes se rend coupable de crime de lèse-atmosphère, ne peut donc pas fonctionner. Le secret : flatter les efforts plutôt que de mettre le doigt sur les résistances.

Soumettez une liste de bonnes pratiques en précisant qu'il est très difficile de toutes les adopter du jour au lendemain, mais que plus ils en feront, mieux ce sera. Chacun commencera par faire ce qui le dérange le moins puis, se rendant compte que ce n'est pas si difficile, se décidera de lui-même à aller un peu plus loin.

Adaptez-vous aux impératifs de chacun : vous ne convaincrez pas l'étudiant qui gagne une heure en prenant sa voiture d'y renoncer. Vous pouvez en revanche le persuader de partir en vacances en train plutôt qu'en avion.

Ne lésinez pas sur les piqûres de rappel : quelques jours après une campagne de sensibilisation, tout le monde est tout feu tout flamme. Reste à savoir si cet enthousiasme va tenir sur la durée. À vous de leur rappeler leurs engagements le plus souvent possible : passage en amphi, distribution de tracts, projections...

Objection n°4 : « L'environnement, c'est bien gentil, mais on va quand même pas revenir à l'âge de pierre. »

Parce que l'environnement s'attaque aux industries et à la consommation, beaucoup en

ont déduit qu'« écologie » égal « régression ». Pour l'usager, cela signifie revenir sur le confort moderne qu'il affectionne tant.

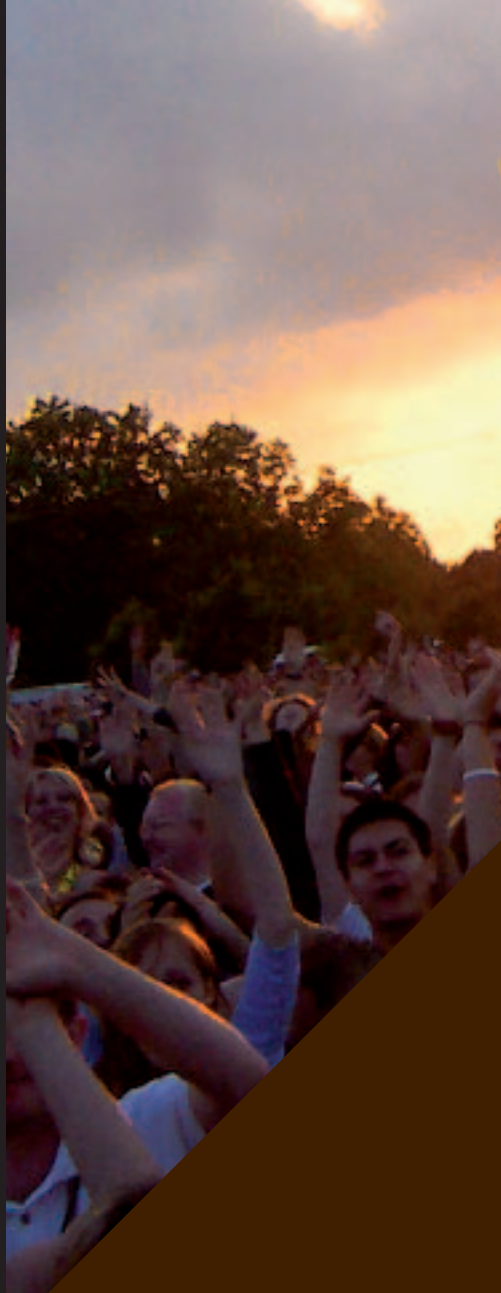
Première mission, donc, lui montrer que la plupart des éco-gestes sont en réalité très simples et ne remettent pas forcément en cause son mode de vie : éteindre les appareils électriques quand on ne les utilise pas, se servir de sa machine à laver hors des pics de consommation (matin et début de soirée), se chauffer avec des énergies économiques, utiliser des ampoules basse consommation, acheter de l'électroménager efficace énergétiquement... Mettez en avant le fait que ces recommandations, en plus d'être bonnes pour l'environnement, feront baisser leurs factures : l'argument financier fait toujours son petit effet, surtout face à des étudiants fauchés.

Deuxième mission : prouver aux récalcitrants que loin d'être synonyme de régression, la recherche de solutions économes en énergie est au contraire à l'origine de grandes évolutions technologiques. L'architecture verte a ainsi développé des techniques de chauffage ultra perfectionnées, économiques financièrement et énergétiquement, et surtout beaucoup plus confortables. La recherche de moteurs propres pour les voitures a donné lieu à des innovations spectaculaires...

Prouvez à vos interlocuteurs que, si respecter l'environnement signifie, en effet, faire évoluer ses habitudes de vie, cette évolution peut avoir du bon et leur procurer un confort identique, voire supérieur. En somme, leur montrer que si le sort de la planète est entre leurs mains, ils ne portent pas pour autant le poids du monde sur leurs épaules.

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

La réussite d'un événement ne se mesure pas forcément au nombre de mégots et de cadavres de bouteilles jonchant le sol au petit matin. Les Vieilles Charrues ou la Technoparade l'ont bien compris en décidant de réduire leur empreinte écologique. Le pari : laisser un site aussi propre qu'un jardin anglais, mais également réduire au maximum les transports, imaginer une communication économe en matières (papier, encres...), diminuer la production de déchets, etc. Quelques conseils pour mettre vos événements au vert.



PARTIR DU BON PIED

Choisir le site adéquat

Un site accessible

Oubliez les auberges coincées entre deux routes de campagne au beau milieu de la Creuse. C'est très bucolique, mais moins votre site est accessible, plus vous obligerez vos hôtes à se déplacer en véhicules individuels : voiture, moto... Or qui dit périple motorisés dit émissions de gaz à effet de serre nuisibles à la planète. Privilégiez les lieux proches de votre public et/ou accessibles en transports en commun.

En pleine nature : évitez les milieux sensibles

Parfaite pour une sortie naturaliste, la prairie bordée d'une rivière et parsemée de fleurs rares est à éviter si vous invitez une centaine d'étudiants déchaînés. Outre les dommages causés à la pelouse et au cours d'eau, les décibels échappés des enceintes ont tendance à faire fuir la faune. Avant de jeter votre dévolu sur un site, vérifiez donc qu'il n'est pas un lieu naturel protégé auprès du Conservatoire du patrimoine de votre région. Contactez également les associations écologiques locales : *Ligue pour la protection des oiseaux* (www.lpo.org), *Les Amis de la Terre* (www.amisdelaterre.org), *France Nature environnement* (www.fne.asso.fr)... Elles s'assureront, avec vous, que le lieu ne recèle pas quelques espèces protégées.

En intérieur : visez les bâtiments éco-respectueux

À défaut de louer un local HQE (Haute qualité environnementale, www.assohqe.org), vérifiez que certains éléments sont éco-respectueux. Première destination : les toilettes. Assurez-vous que les WC sont équipés d'une double chasse et de robinets à arrêt automatique. Fuyez les lieux surchauffés en hiver (pas plus de 19°) et hyper climatisés en été (pas moins de 24°). Enfin, le bâtiment doit vous permettre de profiter au maximum de la lumière naturelle et disposer d'un local pour le tri des déchets.

Que l'université vous réserve des salles ou que vos moyens financiers ne vous permettent pas de faire les difficiles, vous n'aurez pas toujours le loisir d'exiger ces infrastructures. Reste quelques gestes simples pour customiser les lieux : équiper les lampes d'ampoules basse consommation, couper le chauffage, aérer en été, limiter la consommation des appareils électriques, par exemple en n'exploitant pas le quota de décibels quand vous branchez la sono...

SOULAGEZ LA PLANÈTE

En pleine nature ou dans un local mal équipé en sanitaires, n'hésitez pas à faire installer des toilettes sèches. Louables pour des sommes modiques, elles vous permettront de proposer des WC propres et écologiques grâce aux économies d'eau, mais aussi car leur « contenu » est transformé en un compost riche pour la terre.

En savoir plus : www.ecotoilettes.net

Donner l'exemple

Difficile de promouvoir un événement vert si votre association n'adopte pas elle-même un comportement exemplaire. Avant de lancer les hostilités, prévoyez un petit briefing avec l'équipe pour vous fixer des règles : privilégier les échanges par mail et, lorsque cela n'est pas possible, imprimer en qualité brouillon, recto-verso et recycler le papier ; grouper vos déplacements afin de limiter les transports, etc.

Le site choisi et votre organisation éco-conceptualisée, vous pouvez vous lancer dans la mise en place de l'événement. Petit voyage dans le monde fascinant des fournisseurs bio et de l'offre écologiquement responsable.

PENSER SA LOGISTIQUE

Les transports

Promouvoir les transports en commun

Trains, bus, cars sont les solutions les plus économes en émissions de gaz à effet de serre. Pour vanter leurs mérites auprès de vos invités, faites appel à leurs bas instincts matériels : la SNCF propose des billets à tarifs réduits pour les groupes. Version courageuse, vous pouvez acheter des billets « *congrès* » (valables pour les festivals) à moins 20 % et les revendre aux participants. Version « *faut pas abuser* », vous signalez sur votre site que les groupes de plus

de dix personnes peuvent obtenir jusqu'à 75 % de remise et proposez aux inscrits d'acheter leurs billets en commun.

La gare est très éloignée du site ? Prévoyez des cars. Si des bus desservent déjà ce parcours, appelez les compagnies en leur demandant si elles peuvent affréter quelques véhicules en plus, qui, vous le jurez, seront pleins à craquer. Vous pouvez également faire appel à une société privée (coordonnées auprès de la Mairie, des Chambres de commerce ou des Conseils généraux) et inclure le prix de la location dans la place ou dans vos demandes de subventions.

Organiser du co-voiturage

Vous n'avez pas suivi nos (judicieux) conseils pour choisir votre site et vous retrouvez perdu au milieu de nulle part, ne laissant aux participants qu'une seule solution : la voiture. Rassemblez-vous, vous pouvez encore rattraper les choses en proposant, par le biais d'un forum Internet, de mettre ceux qui le souhaitent en contact afin qu'ils fassent le trajet ensemble. Si la conception d'un forum vous semble un exploit informatique, vous pouvez vous tourner vers les experts du secteur. *123 en voiture* (www.123envoiture.com) peut référencer votre événement, et même créer une page spécialement pour vous si vous apposez leur logo sur vos documents de communication.

En dernier recours, proposer de compenser

Compenser, c'est financer des projets économes en carbone afin de réduire ailleurs les

émissions dues à vos comportements peu écologiques. Il ne s'agit pas de s'acheter une bonne conscience : cette alternative n'a de sens qu'à condition de faire des efforts personnels à côté ! Des sites comme www.actioncarbone.org, www.co2solidaire.org ou www.climatmundi.org calculent vos dépenses en CO₂ et y associent une somme équivalente. Un aller-retour Paris-Marseille en avion coûtera, par exemple, entre 5 et 10 euros selon les sites. Lesquelles sommes seront investies dans des projets de développement propre, pour la plupart dans les pays du Sud. Même s'il n'est pas sûr que des étudiants fauchés feront le sacrifice de ces quelques deniers, expliquer le concept et proposer un lien vers ces sites peut être un bon moyen de notifier aux participants que leurs choix de déplacements ne sont pas anodins.

L'ÉCO-COMPARATEUR

Pas le temps, l'envie, la motivation de gérer les transports de vos invités ? Proposez au moins un lien vers l'éco-comparateur de la SNCF qui permet de calculer le trajet le plus économe en émissions de CO₂.
En savoir plus : www.voyage-sncf.com

Le buffet

À boire et à manger

Acheter des denrées cultivées ou fabriquées près du lieu de l'évènement évite un parcours du combattant nocif pour la planète : transports, stockage dans des chambres froides... Pain, fruits, légumes, jus de fruit, vin : tout ce qu'il vous faut pour dresser un buffet se trouve bien souvent dans les 50 kilomètres environnants. Adressez-vous à des producteurs locaux via les Chambres d'agriculture ou le réseau des AMAP (*Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne*, <http://alliancepec.free.fr>). Pour le thé et le café, peu produits en France, tournez-vous vers les labels de commerce équitable. *Max Havelaar*, *Artisans du monde* ou *Lobodis* accepteront peut-être de vous offrir de quoi réchauffer la salle si vous leur expliquez votre démarche militante et associez leur logo à votre évènement.

La vaisselle

Les couverts en plastique (surtout les gobelets) sont l'une des principales sources de déchets dans les évènements festifs. Abandon-



nés dans la nature, ils mettent de 100 à 1 000 ans pour se décomposer. Afin d'éviter cette pollution, optez pour de la vaisselle à usage multiple (couverts en plastique et en amidon, lavables en machine) ou compostable et biodégradable. www.bioplastx.com et www.escarboucle.com proposent toute une gamme de produits, de l'assiette au sac poubelle recyclable, pour contenus froids ou chauds. À environ 13 euros les 100 gobelets en cellulose et 10 euros les 100 assiettes en biofibre, les prix sont, certes, plus élevés que de la vaisselle classique, mais le tout est réutilisable et bien plus économique pour la planète.

Les stands

Évitez de faire voyager chaises et bureaux à travers la France dans un gros camion polluant. Si vous souhaitez du matériel solide, louez-le sur place. Vous pouvez également construire vous-même vos stands en utilisant des matériaux recyclables et écologiques comme le carton (<http://camillecarton.free.fr>). Pour des espaces un peu plus pro, vous pouvez contacter Natexpo (www.natexpo.com), le Salon des professionnels du bio : ils proposent des stands écologiques sur mesure à leurs exposants qu'ils pourront peut-être vous prêter moyennant un partenariat.

La communication

Une bonne communication ne passe pas forcément par une pléiade d'impressions. Faites la part entre ce qui peut être communiqué via Internet (invitations, dossiers et communiqués

de presse, annonce de l'événement, etc.) et ce qui doit absolument être imprimé : quelques affiches et flyers, la signalétique et, éventuellement, des badges pour les participants. Évaluez au plus juste le nombre d'impressions : inutile de faire imprimer 500 badges alors que vous savez pertinemment que vous ne serez pas plus de 200.

Assurez-vous que l'imprimeur auquel vous vous adressez est bien détenteur du label *Imprim'vert*, qui garantit qu'il ne rejette pas de substances toxiques dans l'atmosphère. Demandez à ce que vos impressions soient réalisées sur papier éco-labellisé, vérifiez que les fibres proviennent de matières recyclées ou de forêts gérées durablement, et que l'encre utilisée est végétale.

Surtout, n'oubliez pas de préciser sur vos documents de communication à quel point la promotion de votre événement, et l'événement lui-même, sont éco-responsables. Non seulement cela donnera des idées aux participants souhaitant organiser des projets identiques, mais vous pourrez, en plus, en retirer une certaine publicité auprès des médias, des subventions de la part d'organismes sensibles à ces questions et / ou souhaitant associer leur nom à des « *petits jeunes aussi éthiques* », ainsi que la reconnaissance des riverains ravis de vous



voir prendre soin de leur environnement. Vous avez tout en main pour organiser un événement dont la faible empreinte écologique ferait pâlir d'envie une communauté hippie. Reste à convaincre les participants de jouer le rôle des chevelus.

SUR PLACE TOUT RESTE À FAIRE

Le tri des déchets

Mettre des poubelles bleues, jaunes, vertes à disposition, c'est bien. Mais ça ne suffira pas à empêcher les déchets sauvages. Première chose, donc, communiquer largement sur le tri sélectif et signaler abondamment et visiblement les poubelles. Sur chacune, notez clairement ce qu'elle peut accueillir afin que les participants trouvent la bonne case sans trop faire travailler leurs méninges embués.

Pour éviter que les gens utilisent un gobelet différent chaque fois qu'ils veulent se désaltérer, mettez en place un système de consigne. Chacun paye le premier verre un euro plus cher, ce qui inclut le prix du gobelet. Il pourra payer les boissons suivantes au prix normal, à condition qu'il revienne avec sa timbale, et pourra récupérer ses deniers en fin de soirée s'il ramène son gobelet. Enfin, si vous vendez des canettes en aluminium, équipez-vous d'un compacteur qui vous permettra de gérer directement ce déchet. La société CKFD (www.ckfd.fr) les loue, au cas par cas, aux organisateurs d'événements pour un forfait d'environ 350 euros pour un mois.

Sensibiliser pendant l'événement

Votre événement se veut écologiquement responsable. Vous l'avez martelé pendant l'organisation, redit lorsque chacun s'est inscrit, appuyé quand ils sont arrivés. C'est le moment de leur expliquer pourquoi vous avez entamé cette démarche et, dans la foulée, de leur apprendre quelques gestes utiles qu'ils pourront mettre en pratique durant la fête, mais également en rentrant chez eux. Proposez quelques stands de sensibilisation avec des animations sur le tri des déchets ou le calcul de l'empreinte écologique, des dépliants rappelant les éco-gestes... *Le Défi pour la Terre* a également édité un livret « *Éco-cool* » recensant les bonnes pratiques des festivaliers que vous pourrez distribuer. Pour réaliser cette sensibilisation, faites appel à des ONG instituées, à des associations étudiantes de votre université ou de la région qui ont l'habitude de mener ce type d'actions. Vous pouvez également vous exercer au dur métier de sensibilisateur, mais n'oubliez pas, tout de même, de profiter un peu de l'événement que vous avez si brillamment et écologiquement organisé !

L'heure du bilan

Combien de festivaliers ont pris des transports en commun, combien sont venus avec leur véhicule personnel ? Quel volume de déchets a été trié ? Pour le savoir, envoyez, quelques jours après l'évènement un questionnaire par mail aux participants. Ce bilan vous aidera à évaluer votre organisation et à faire mieux... La prochaine fois !

ORGANISER UN ÉVÈNEMENT DE SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

Ils sont jeunes, impétueux, plein de croyances dans l'avenir, écolo aussi... Mais ça, ils ne le savent pas encore. Grâce à vous, leur fibre de défenseur de l'environnement va pourtant bientôt s'éveiller. Comment ? À travers un événement à la fois ludique et instructif qui leur permettra de s'initier aux problématiques menaçant la planète et aux moyens d'y remédier. Quelques idées pour convertir vos pairs à la cause environnementale.



TRAVAILLER LE FOND

Choisir un angle d'approche

Développement durable ou environnement ?

Le développement durable, c'est un mode de développement permettant de répondre aux besoins du présent sans compromettre l'avenir. Il regroupe des préoccupations environnementales, sociales et économiques. Un concept qui reste un peu flou pour des étudiants, souvent hostiles à l'idée de réunir écologie et économie. À moins de graviter dans un milieu déjà sensibilisé, mieux vaut donc se lancer sous le label « *environnement* », plus consensuel... Quitte à instiller subtilement quelques notions de justice sociale et économique dans les faits.

Thématique ou généraliste ?

Les problématiques environnementales sont nombreuses et complexes. Le temps limité de votre événement vous contraindra à faire des choix : traiter toutes les thématiques, en restant superficiel ; ou se concentrer sur un sujet que l'on explorera en profondeur. Interrogez-vous sur les attentes de votre public. Des spécialistes pour qui un problème ne se comprend qu'en le décortiquant, préféreront sans doute la deuxième solution. Un parterre de néophytes bien en mal de comprendre la formule biologique de la méthanisation, penchera plutôt pour une approche généraliste.

Global ou local ?

La plupart des thématiques ont des déclinaisons locales et globales. Une approche multiple peut être intéressante : une journée sur la pollution des cours d'eau bretons, la deuxième sur le stress hydrique dans les pays du Sud, etc. Mais privilégier une approche plutôt qu'une autre peut servir de fil rouge : l'ensemble des catastrophes écologiques touchant les pays du Sud, ou au contraire les menaces environnementales qui pèsent sur la France, voire la région.

Choisir le message

Futur moussaillon du *Rainbow Warrior* ou écocitoyen ? Votre message peut être plus ou moins militant. À vous de fixer les objectifs de votre évènement : apprendre des éco-gestes à appliquer au quotidien ou impliquer plus activement les étudiants dans le combat pour la préservation de la planète. Ce temps de sensibilisation peut être, par ailleurs, l'occasion de recruter des bénévoles motivés pour un projet environnemental sur le campus.

Choisir le calendrier

La durée de l'évènement

Très appréciée des amateurs de grandes messes annuelles, la « Semaine » est considérée comme un temps parfait pour sensibiliser le grand public : assez long pour rallier à sa cause et trouver un écho dans les médias, assez court pour ne pas lasser le bétotien en quête de plaisirs renouvelés.

Proposer des activités durant une semaine peut cependant être assez lourd pour votre association, qui n'a pas forcément le temps et les effectifs nécessaires. Mieux vaut, alors, proposer un week-end, voire une journée de qualité.

S'inscrire dans le calendrier environnemental

Votre événement peut se tenir à une date lambda, choisie aux hasards de vos pérégrinations sur le calendrier des pompiers ou répondre aux impératifs de l'agenda universitaire. Autre option : s'associer à l'une des grandes dates de mobilisation pro-environnement et profiter de leur couverture médiatique. Tour d'horizon...

Les Semaines instituées.

La Semaine du développement durable. Pilotée par le ministère de l'Écologie, elle se déroule la première semaine d'avril et fonctionne comme un appel à projet, le site Internet recensant les actions validées par le ministère.

La Semaine de la réduction des déchets est menée par l'ADEME et les partenaires de la campagne « Réduisons nos déchets, ça déborde » et se déroule début novembre. Cette Semaine thématique fonctionne également sur un système d'appel à projet. Elle est ouverte aux associations, écoles, collectivités territoriales, entreprises, etc. www.reduisonsnosdechets.fr

La Semaine de la mobilité durable se déroule la troisième semaine de septembre et a pour particularité d'être européenne. Son but ? Convaincre le brave citoyen communautaire de mettre le bémol sur les transports polluants. Elle fonctionne, comme ses consœurs, sur un

système d'appel à projet, les initiatives retenues étant recensées par région sur le site de la campagne. www.bougezautrement.gouv.fr

Les Journées mondiales. Plus militantes que les « Semaines de... », ces journées du calendrier international servent de prétexte à de grandes manifestations organisées par les ONG et sont très couvertes médiatiquement.

La journée mondiale du climat se tient en ouverture de la Conférence annuelle des Nations Unies sur le Climat, en novembre ou décembre.

La journée mondiale de l'eau se tient le 22 mars de chaque année qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente. Une décision prise par l'ONU en 1992.

La journée internationale de la diversité biologique se tient chaque année sur décision de l'ONU, qui aime décidément les 22 puisque celle-ci a lieu au numéro susdit du mois de mai. La journée mondiale de l'environnement, enfin, se tient chaque année au mois de juin, le 5 cette fois.

La Semaine étudiante de l'environnement.

Nombreuses sont les associations étudiantes organisant des événements de sensibilisation à l'environnement. On citera particulièrement la semaine organisée, depuis 2002, par l'association *Ar Vuez* de Rennes début mars. En quelques années, cet événement alliant débats, moments festifs et militants, s'est propagé à quatre autres villes (Tours, Dijon, Pau et Montpellier). Une charte et une communication commune coordonne ces projets.

Afin que de telles initiatives se multiplient à travers la France, *Animafac* propose un kit de campagne permettant aux associatifs d'orga-

niser une Semaine étudiante de l'environnement début décembre. Il comporte une affiche présentant les éco-gestes accessibles aux étudiants sous le leitmotiv « *Demain, t'arrêtes...* ». Elle sera distribuée, mais également affichée sur les stands afin que les participants puissent s'engager. Une éco-calculatrice leur permettra de mesurer la facture de leurs transports. Enfin, le présent guide aidera les associations à organiser des événements écologiques. Ces outils sont téléchargeables gratuitement sur le site d'Animafac, www.animafac.net.

TRAVAILLER LA FORME

Le point sur les différentes activités à proposer pour sensibiliser. Vous trouverez, dans la partie « *Ressources* » de guide, des références de supports ou d'intervenants.

Conférence / débats

Moment clé pour réfléchir et informer sur les enjeux environnementaux, les conférences permettent aux étudiants de rencontrer des spécialistes et de poser, de vive voix, les questions qui



les taraudent. Ne perdez pas de vue que, pour y assister, les étudiants devront prendre sur leur temps libre, il est donc nécessaire de trouver des sujets motivant les troupes. Évitez les thèmes trop spécialisés car si l'intérêt d'un débat sur le recyclage des panneaux photovoltaïques vous paraît évident, il le sera peut-être moins pour un néophyte qui aimerait déjà comprendre ce que signifie « *énergies renouvelables* ».

Soyez honnête dans le choix des interlocuteurs : vos convictions, aussi fondées soient elles, ne doivent pas être prétexte à ne proposer qu'une vision du problème. Et pour en savoir plus sur l'art et la manière de contacter des intervenants et de ne pas faire grésiller les micros, rendez-vous sur le site d'Animafac pour lire la fiche pratique « *Organiser une conférence-débat* ».

Les projections

Plus ludique, la projection a le double mérite d'apporter informations et images poignantes dans un climat décontracté. Afin de ne pas laisser votre public des questions non élucidées plein la tête, faites suivre la projection d'un débat, au mieux avec le réalisateur, sinon avec des intervenants maîtrisant bien la thématique.

Pour vous renseigner sur les droits d'auteurs, les astuces pour choisir la salle idéale, rendez-vous sur le site d'Animafac pour lire la fiche pratique « *Organiser une projection - débat* ».

Les expositions

Conférences et projections attireront les plus motivés. L'exposition, elle, peut permettre de retenir l'attention des dilettantes. Outre ses qua-

lités décoratives et informatives, ce type d'animation est assez pratique pour l'organisateur, puisque, une fois installée, vous pourrez sans vergogne lui laisser vivre sa vie.

Deux types d'expositions peuvent être envisagées. Version artistique, vous proposez des photos, peintures, sculptures exprimant ou montrant les menaces subies par la planète. Version didactique, vous exposez des panneaux donnant de grands chiffres ou explicitant techniquement des phénomènes environnementaux. Et rien ne vous empêche, si le cœur et l'imagination vous en disent, de vous lancer dans des projets plus novateurs d'expositions interactives ou de mise en situation par l'art. Tous les conseils logistiques sur la fiche pratique « *Monter une exposition* », en ligne sur le site d'*Animafac*.

Les animations

La bonne animation est celle qui permet de faire passer le public du rôle de spectateur à celui d'acteur. Leur caractère ludique et interactif est l'occasion de faire passer des messages sans passer par un discours moralisateur qui peut vite s'avérer barbant. Quelques exemples de...

Jeux. Du *Kyogami*, où l'on se met dans la peau d'un industriel réduisant ses émissions de carbone, au jeu des fruits et légumes permettant d'associer une saison à un végétal, les divertissements à vocation écologique ne manquent pas. Prévoyez des jeux qui se jouent en petits groupes et ne durent pas trop longtemps.

Spectacles. Concerts, pièces de théâtre ou défilés de mode « *recyclée* » sont un bon moyen d'attirer les foules et permettent de montrer toute la vitalité des acteurs environnementaux.

Ateliers. Apprendre à retaper des meubles, savoir comment isoler ses fenêtres ou cuisiner des menus sans gaz à effet de serre... Autant de gestes utiles pour l'environnement qui peuvent s'avérer fort ludiques à enseigner à vos pairs sous formes d'ateliers découvertes.

Ne négligez pas, enfin, tous les moments informels permettant de tisser des liens et de solidariser les étudiants autour de la cause environnementale : pique-niques (bio cela va de soi), poster géant sur lequel les étudiants inscriront leurs engagements pour l'environnement, etc.

Les stands

Outre ces animations, il est nécessaire de proposer des stands plus informatifs dans lesquels vous distribuerez des outils et où votre équipe d'animateurs se relaiera pour discuter avec les étudiants et répondre à leurs questions.

Conviez également des associations instituées, locales ou de votre fac à tenir leur propre stand. Cela vous permettra de couvrir des thématiques plus spécialisées. Ce « *village associatif* » sera, de plus, l'occasion de montrer aux étudiants souhaitant s'engager la variété des structures et thématiques existantes.

TRAVAILLER LA TECHNIQUE

Constituer une équipe

Une équipe de bénévoles motivés et peu soucieux sur leur temps libre sera nécessaire pour organiser votre évènement. Recrutez-les très

en amont, via des passages en amphi, des affiches dans la fac, ou des mails à votre réseau d'associations « amies ». Plus l'équipe sera associée à la constitution du projet, plus elle se sentira investie. Plus elle sera nombreuse, plus votre programme pourra être ambitieux.

Répartissez les tâches en proposant à chacun de gérer une partie du programme (conférences, stands, etc.) : à eux de rechercher des intervenants, de commander le matériel, de réserver les salles... S'il vous reste des mains libres, créez un pôle pour la gestion de la communication et la recherche de partenariats. Prévoyez, enfin, des bénévoles supplémentaires pour le jour J afin de vous aider à installer et gérer les stands.

Trouver les locaux

Facilement accessibles, les salles de l'université sont également très demandées : n'attendez pas trop sous peine de voir l'amphi de vos rêves réservé par d'autres.

Adressez des demandes pour l'ensemble des espaces, y compris en extérieur : un pique-nique de 100 personnes sur les pelouses de la fac ne s'improvise pas. Réservez également des salles en ville afin d'ouvrir votre événement sur la cité : stand sur le parvis de la mairie, salles de théâtre dans les quartiers commerçants, etc.

Trouver des fonds

Première piste de partenariat : les fonds publics locaux. Universités, mairies, départements, régions financent les événements de sensibilisation, surtout lorsqu'il s'agit d'un sujet aussi important que l'environnement. Renseignez-vous

sur les délais pour obtenir ces financements : si vous êtes juste sur le timing, préférez par exemple vous reposer sur les fonds de l'université (FSDIE), plus rapidement débloqués que ceux d'une administration.

Vous trouverez les coordonnées de nombreuses Fondations finançant des projets de défense de l'environnement dans la partie « Ressources ».

Enfin, pensez à développer des partenariats en nature. L'ADEME et les ONG environnementales pourront vous fournir du matériel et des outils de sensibilisation.

Communiquer

Comme pour tout événement destiné à accueillir les faveurs du public, il vous faudra travailler attentivement la communication. Au près des étudiants, bien sûr : un mois avant l'événement, disposez des affiches sur le campus et envoyez des mails avec le programme.

Au près des médias et du grand public aussi. Si votre événement s'inscrit dans une Semaine instituée, la communication autour de la campagne peut servir de point de départ, mais ne saurait être suffisante. Contactez les journalistes qui pourraient être intéressés en visant prioritairement la presse quotidienne régionale, plus susceptible de relayer votre événement que les gros mastodontes nationaux.

Pour que cette communication soit efficace, prévoyez quelques outils : dossiers et communiqués de presse, programmes, affiches, flyers... Attention cependant : vous organisez un événement écologique, pas question de jeter le papier par les fenêtres. (voir la fiche pratique « Organiser un événement éco-responsable »)

FAITES VOTRE BRIGADE DU TRI

Vous qui pensiez qu'une bouteille de verre pouvait être jetée dans la benne la plus proche sans autre forme de procès, gare à votre matricule : la « *Brigade du tri* » vous surveille. Impressionnant ? Juste en apparence, car à y regarder de plus près cette « *Brigade* » est plutôt bon esprit. Son objectif : organiser des actions ludiques sur des événements festifs ponctuels pour sensibiliser les participants, mais aussi nettoyer concrètement les lieux. Et oui, tout ça à la fois... Mode d'emploi.



TROUVER DES POUBELLES

« Dites, je pourrais m'occuper de vos ordures ? » On voit mal qui pourrait résister à cette candide supplication, et pourtant : ne sous-estimez pas les démarches à faire pour légitimer votre présence auprès des poubelles...

... de votre université

Sauf déchets toxiques, détritiques industriels et commerciaux, les universités n'ont pas d'obligation à mettre en place le tri sélectif pour les déchets courants. Profiter d'un événement ou d'une fête sur le campus pour proposer vos services peut montrer à l'administration l'intérêt de mettre en place ce genre de dispositif.

Avancez vos pions comme suit. 1) Demandez, l'air de rien, ce que l'administration a prévu pour le ménage des ordures durant ledit événement. 2) Expliquez le but de votre association : organiser ponctuellement le tri des déchets... gratuitement ! 3) Laissez-le digérer l'information et arriver à la conclusion qui s'impose : pourquoi payer un retraitement des déchets alors que de braves étudiants pourraient gérer cela ? 4) Profitez de sa reconnaissance pour vendre une action de sensibilisation et suggérer des suites plus durables à votre opération : des poubelles de tri en permanence sur le campus, par exemple...

... d'un festival

Lieu de débauche ordurière se déroulant souvent au grand air, le festival est l'événement où

il vous faut être. Non seulement car votre venue permettra de retrouver un sol moins jonché de déchets que d'habitude, mais aussi parce qu'autant de public à sensibiliser d'un coup, ça n'est pas si courant. L'association *Génération Enviro Sciences* (GES) qui a créé sa *Brigade du tri* à Montbéliard, n'a ainsi pas hésité à se rendre aux Eurockéennes de Belfort qui rassemblent tout de même 90 000 personnes.

Là encore, l'approche « *gros sous* » peut faire pencher la balance de votre côté : si les organisateurs payent la redevance sur les ordures ménagères à la Commune, ils ont tout intérêt à ce que la gestion des déchets coûte le moins cher possible. Ça tombe bien, vos services sont gratuits ! Le volet « *sensibilisation* » de votre action devrait également constituer un bon argument : depuis quelques années, de nombreux festivals ont décidé de se mettre au vert. Les Vieilles Charrues ou la Technoparade ont ainsi massivement communiqué sur l'importance d'une démarche écologique de la part des festivaliers.

Obtenir un pass pour ces manifestations reconnues ne doit cependant pas vous faire boudier les festivals étudiants : sans doute moins prestigieux, ils sont également moins riches et ont donc, plus que quiconque, besoin de votre expérience de terrain pour proposer un tri des déchets efficace. (voir également la *Fiche pratique* « *Organiser un événement éco-responsable* »)

...de votre Commune

Responsable de la collecte des ordures ménagères, la Commune doit y consacrer une part

non négligeable de son budget : parfois de 20 à 30 %. Si elle n'est pas obligée de mettre en place le tri sélectif, la volonté du gouvernement de réduire le pourcentage de déchets incinérés au profit des filières de revalorisation l'y incite fortement.

Demandez un rendez-vous à la Mairie pour faire connaître votre association et informer les services municipaux que vous êtes prêts à faire le ménage et à sensibiliser vos pairs et concitoyens à l'utilité du tri sélectif lors des événements organisés par la Commune. A priori, celle-ci devrait vous dérouler le tapis rouge... À condition que cette proposition ne vienne pas piétiner ses intérêts : si les autorités locales ont investi récemment dans un incinérateur, elles auront tout intérêt à envoyer les ordures municipales vers cette infrastructure pour la rentabiliser et la promouvoir, plutôt que de mettre l'accent sur le recyclage. Renseignez-vous sur la politique « *déchet* » de votre Commune, auprès de l'ADEME locale par exemple (www.ademe.fr), et adaptez vos arguments pour ne point faire d'impair irréparable type « *On va avoir leur peau à ces sales incinérateurs !* »

ORGANISER LA LOGISTIQUE

Recruter et former les bénévoles

Ramasser les déchets de milliers de personnes demande, outre une certaine abnégation, des bras motivés : 10 ou 12 pour 10 000 personnes, environ. Au moment de recruter lesdits bras sur le campus, souvenez-vous que, bien

qu'utile, votre action peut ne pas paraître très glamour aux étudiants. À vous de trouver une manière motivante de présenter les choses. On évite : « *Salut, ça te dirait de passer une soirée la tête dans les ordures...* » Attaquez sur les valeurs écologiques que véhicule votre projet et la nécessité de systématiser le tri sélectif. Mettez plus sur le désir de sensibiliser que sur le goût des bénévoles pour le gobelet sale et le mégot défraîchi : leur but sera de convaincre les festivaliers de produire le moins de déchets possible, afin d'en ramasser un minimum. Le meilleur déchet étant encore celui qui n'est pas produit... Enfin, proposez quelques avantages : participer à la *Brigade du tri*, c'est l'occasion de rentrer gratuitement aux Eurockéennes et de voir les coulisses de l'événement.

Une fois l'équipe constituée, passez à l'étape formation : des bénévoles qui jettent le verre dans la poubelle à papier, ça fait mauvais effet. Pour que leur discours de sensibilisation soit cohérent et convaincant, apprenez-leur quelques chiffres clés, « *le volume de nos poubelles a doublé en 40 ans* » ; et des images chocs « *une famille de cinq personnes remplit un appartement de 50 m² du sol au plafond avec ses déchets en un an* »... Ils doivent aussi pouvoir expliquer les débouchés du tri sélectif, les économies d'énergie engendrées, etc.

La partie « *Ressources* » de ce guide propose de nombreux supports pédagogiques pouvant servir à la formation de vos bénévoles. Mais si vous ne vous sentez pas parfaitement au point avec ces questions, n'hésitez pas à faire appel à un intervenant extérieur (Points Info énergie de l'ADEME, sections locales de *France Nature Environnement*, etc.).

Préparer le matériel

Des poubelles, encore des poubelles : voilà principalement à quoi se résument vos besoins. Pensez néanmoins à varier les plaisirs en vous procurant d'un côté des bennes que vous installerez dans différents points du festival, de l'autre des sacs que les bénévoles pourront utiliser pour récolter les déchets durant la soirée. Vous pourrez obtenir toutes ces fournitures auprès de la Commune. Demandez-lui également de se charger du transport : acheminer des containers jusqu'au lieu de l'événement risque de s'avérer compliqué pour vous alors qu'eux disposent de la logistique nécessaire.

À prévoir également : le costume du bénévole. Ce dernier doit être reconnaissable durant la manifestation, d'abord pour que le participant pris d'un urgent besoin de jeter son gobelet puisse le repérer, mais aussi pour que votre prestation reste dans les mémoires (et sur les photos de l'événement qui seront éventuellement publiées dans la presse). Un T-shirt coloré portant les logos des partenaires et le nom de votre association est la solution la plus simple

et la plus efficace. Enfin, pensez à acheter, en quantité, des gants solides pour les bénévoles : c'est tout de même d'ordures qu'il s'agit.

Outre ces ustensiles nécessaires et incontournables, un ensemble d'outils de sensibilisation et d'animation peuvent être imaginés. Pour distinguer les poubelles d'abord : plus elles seront visibles, plus il sera simple pour les participants de différencier la benne à papier du container à verre, plus vous avez de chance de voir votre action réussir. Proposez aux associations culturelles de votre fac ou aux écoles primaires avoisinantes de se mettre à leurs pinceaux.

Consultez aussi la partie « Ressources » de ce guide pour repérer les dépliants, expositions, livrets existants sur les déchets : il est utile de les distribuer aux festivaliers en même temps que vous les sensibilisez. Expliquer que certains produits vendus au supermarché contiennent trop d'emballages, c'est bien. Fournir une liste que votre interlocuteur utilisera la prochaine fois qu'il fait les courses, c'est mieux. *Le guide des emballages utiles et inutiles*, publié par FNE est disponible gratuitement pour les associations sur simple demande (dechets@fne.asso.fr).





ASSURER LE JOUR J

Se faire voir

Pour éviter que les participants ne se demandent toute la soirée qui sont ces hurluberlus affublés de gants et sacs plastiques qui leur piquent leur gobelet sitôt terminé, prévoyez un stand visible à l'entrée de l'événement. Il vous permettra de présenter votre association et son action, mais aussi d'expliquer l'intérêt du tri à des individus non encore possédés par le diable de la fête. Profitez-en pour signaler l'emplacement des poubelles et rappeler (brièvement) les matériaux à distinguer : verre dans les poubelles blanches, emballages dans les jaunes, déchets organiques dans les containers à compost, etc. Tout au long de l'événement, les bénévoles devront se balader un peu partout pour ramasser les détritiques abandonnés sur le sol, parler aux participants et répondre aux éventuelles questions. Si l'événement comporte des stands, voire des tentes dans le cas d'un camping de festival, cette action peut prendre la forme d'un porte-à-porte au cours duquel les bénévoles iront caser deux trois mots à chacun pour l'inciter à prêter main-forte à l'opération.

Trier

Laissez quelques bénévoles à côté des containers afin qu'ils orientent les festivaliers, désormais possédés par le diable de la fête, ayant du mal à trouver la bonne case pour leurs déchets. Ce sera également à eux de « classer » les pou-

belles ramenés par les bénévoles itinérants. Il est en effet difficile de se promener avec quatre sacs : le mieux est donc de ramasser uniformément les détritiques puis de les trier ensuite à côté des containers.

Donnez un caractère ludique et didactique à ce tri, permettant d'associer les participants. On évite le « *basket déchets* » qui se terminera inévitablement par deux fois plus de travail de collecte autour des containers. Proposer un prix à l'équipe qui triera le plus vite (et correctement) une poubelle rapportée par un bénévole peut être un bon moyen d'intéresser les festivaliers.

Sensibiliser en impressionnant

Les participants sont venus pour se détendre, pas pour se faire remonter les bretelles par des fanatiques écolos. Que ce soit derrière votre stand ou en itinérant, n'imposez jamais votre bonne parole si vous sentez que votre interlocuteur dépérit alors que vous lui assénez la classification des matériaux recyclables. Optez pour un ton humoristique et ne soyez jamais culpabilisant : c'est la clé pour que votre action trouve un certain écho auprès des festivaliers.

Pour capter l'attention, imaginez un moyen ludique montrant l'importance du travail accompli. Une association avait ainsi fait venir un collectif d'artistes pour qu'il construise, pendant la soirée, une sculpture avec les gobelets usagés. Une animation qui a permis 1) d'attirer quelques curieux, 2) de montrer la quantité de déchets produits en une seule soirée, 3) de prouver que les détritiques peuvent se transformer en quelque chose de [presque] beau quand on prend la peine de les exploiter...

PROMOUVOIR LES TRANSPORTS ALTERNATIFS

Il vous suffira d'un coup d'œil sur les fiches « *Grands enjeux environnementaux* » de ce guide pour noter la redondance d'un mot : « *transports* ». Une répétition qui ne doit rien à la pauvreté de la langue française ou au vocabulaire limité du rédacteur, mais bien à une réalité : les transports sont à l'origine de trop nombreux maux environnementaux. Principal émetteur de gaz à effet de serre en France ? Les transports. Plus grand pollueur atmosphérique ? Les transports. Plus gros consommateur énergétique ? Encore et toujours, les transports. Unique moyen pour faire cesser cet étrange refrain : convaincre vos pairs de changer leurs modes de... transports.



DÉSTABILISER L'AMOUREUX DE LA VOITURE

Côté défenseurs de la voiture, il est des arguments vieux comme le monde, ou plutôt comme la naissance de la première auto à vapeur en 1769 : la voiture, c'est « la liberté », « les deuxièmes jambes de l'Homme ». Mode de transport le plus utilisé au monde, la voiture est pourtant à l'origine d'importants dommages environnementaux et sanitaires. Votre objectif : fourbir une pléiade d'arguments aussi pointus que convaincants pour déstabiliser le plus féroce des pilotes et le convaincre de se mettre au vert.

Donnez-lui chaud

En 2003, les transports étaient à l'origine de 27 % des émissions de gaz à effet de serre hexagonales. Attardez-vous quelques instants sur les conséquences du réchauffement climatique. Au hasard : vagues de canicules, sécheresses, un milliard de réfugiés climatiques d'ici 2050, etc.

Faites-le suffoquer

Outre du CO₂, les voitures rejettent une pléiade de particules à l'origine du trou dans la couche d'ozone et de nombreux problèmes sanitaires : selon un rapport de l'Agence française de sécurité sanitaire environnementale (AFSSE), nos pots d'échappements auraient été, à eux seuls, responsables de 5 000 décès en France en 2002.

Affolez son thermomètre

Si le coup des 5 000 décès n'a pas suffi à l'effrayer, jouez sur son hypocondrie en évoquant les nombreuses maladies pulmonaires, les cancers et les problèmes d'infertilité provoqués par la pollution atmosphérique (voir le chapitre Air).

Vous pouvez également vous lancer sur la pollution sonore engendrée par les automobiles : sur un carrefour très fréquenté, le bruit peut atteindre jusqu'à 90 décibels, un « seuil de danger » générant d'importants problèmes de surdité.

Réveillez ses instincts matériels

Toujours pas convaincu ? Attaquez-le sur l'aspect financier : être écolo, c'est citoyen bien sûr, mais aussi économique. Des études comparatives en Europe montrent qu'une voiture coûte 500 à 660 euros par mois à son propriétaire, soit la quasi-totalité du budget mensuel d'un étudiant.

Montrez-lui, en utilisant le calculateur écomobile, qu'en adoptant des transports alternatifs il pourra faire baisser sa facture, soit qu'il abandonne totalement la voiture (vélo, bus, métro...), soit qu'il choisisse d'opter pour un véhicule propre.

La MACIF propose, en effet, de récompenser les « Momo », alias « Mobiles Moraux », en diminuant les tarifs de ses assurances pour ceux dont les voitures émettent moins de 120 grammes de CO₂ par kilomètre parcouru. Roulez propre, c'est bien. S'il ne vous croit pas, qu'il demande à son assureur...

INITIEZ-LE À DE NOUVEAUX PLAISIRS MOBILES

Parlez-lui de ses vilaines manies

Attention, se contenter de débiter un à un les arguments qui précèdent risque de produire un effet inverse à celui escompté : en culpabilisant votre interlocuteur sans lui proposer de solution pour « écologiser » ses transports, vous allez braquer plutôt que de l'inciter.

Mettez-vous toujours dans une position de dialogue, faites-le parler de ses habitudes. À quelle fréquence prend-il la voiture ? Pour quel type de trajets ? Les solutions ne seront, en effet, pas les mêmes pour l'étudiant utilisant sa voiture quotidiennement et celui qui ne prend le volant que pour les vacances. Les solutions que vous proposez doivent être viables pour lui : si les appliquer implique de se pourrir la vie, vous pouvez être sûr qu'il mettra vos gentilles paroles écologiques dans un coin de sa tête et les oubliera aussitôt passée la portière de son 4x4.

Proposez-lui de nouvelles expériences

Quelques exemples de solutions de transports alternatifs à suggérer à vos interlocuteurs :

« *Je prends la voiture tous les jours, tout le temps pour partir en vacances, aller au boulot, voir mes potes, louer un DVD, acheter une baguette, promener mon chien...* » Celui-là va être difficile à convaincre : si vous parvenez à diviser par deux sa consommation, on pourra dire

que vous avez largement rempli votre mission. Essayez de faire, avec lui, la part de l'utilisation « nécessaire » et celle dont il pourrait se passer. Pour éviter toute mauvaise foi, fixez une limite kilométrique en deçà de laquelle prendre sa voiture est une aberration : un pot catalytique, qui permet de transformer 90 % des gaz polluants, n'est efficace qu'à une température de 350°, équivalent à environ cinq kilomètres. Montrez-lui l'intérêt d'effectuer ces trajets courts en vélo ou en marchant : gain de temps en se garant et en n'ayant pas à subir les embouteillages, sport gratuit et régulier, économies de carburant (c'est sur de courtes distances que les voitures consomment proportionnellement le plus)...

« *Je prends la voiture quotidiennement pour aller de chez moi à la fac : ça me fait gagner une bonne demi-heure par rapport aux transports en commun et me permet de ne pas dépendre des horaires du bus.* » Si ses dires sont vrais, l'option « transports en commun » risque d'être difficile à défendre. Vous pouvez, en revanche, lui proposer de passer une annonce dans la fac pour faire ces trajets en co-voiturage : plus on augmente le nombre de passagers, plus les émissions de CO₂ par personne sont réduites, et si l'on peut, en plus, ne faire rouler qu'un véhicule au lieu de deux ou trois... Faites-lui également entrevoir l'aspect convivial et financier de l'opération : en partageant sa voiture, il se fera de nouvelles connaissances et divisera par deux ses dépenses en carburant. Si, toutefois, le co-voiturage ne le tente pas ou qu'il ne trouve personne, voyez si ses trajets sont suffisamment courts et sûrs pour qu'il puisse utiliser un vélo ou, à défaut, se rabattre sur un scooter ou une voiture propres.

« *Je prends la voiture à l'occasion pour sortir en boîte ou aller voir des amis.* » Commencez par le féliciter pour ses habitudes écologiques puis (subtilement) essayez de voir avec lui s'il est vraiment utile de prendre la voiture pour sortir : Ses amis habitent-ils trop loin ? Les transports en commun ferment-ils trop tôt ? Si c'est la première option, proposez-lui, là encore, de partager son véhicule avec un copain : cela permettra, en plus, que l'un d'eux joue le « *capitaine de soirée* ». Si c'est la deuxième, évoquez avec lui la possibilité de prendre le vélo. Soyez toujours très concret : où peut-il en louer ou en acheter d'occasion, combien cela va-t-il lui coûter...

« *Je ne prends la voiture que pour partir en vacances avec des copains.* » Il faut bien le dire, c'est plutôt sympa, et au moins il ne prend pas l'avion : sur un long courrier (environ 3 000 km), choisir la voie aérienne revient à faire le même trajet en voiture... Seul ! Et c'est encore pire pour un trajet court. Si vous sentez qu'il existe néanmoins une possibilité, pour lui, de changer ses plans, parlez-lui de l'éco-comparateur de la SNCF qui permet de calculer, pour un trajet donné, le moyen de transport le plus économique financièrement et en émissions de gaz à effet

de serre. Enfin, engagez-le à limiter le nombre de véhicules sur la ligne de départ : s'ils sont cinq, mieux vaut se rabattre sur une voiture plus spacieuse plutôt que de prendre deux automobiles. « *Je ne prends jamais la voiture, je préférerais traverser le Sahara à pied plutôt que d'utiliser ces engins de mort.* » Il n'en fait pas un peu trop là, quand même ?

Dévoilez vos atouts

Piqûre de rappel ou véritable opération de sensibilisation, organiser des actions ludiques et informatives peut être un bon moyen de faire connaître le panel des transports alternatifs à vos congénères. Quelques exemples d'actions...

Comparer les avantages

Rien de tel, pour présenter à vos pairs les 1 001 manières de bouger durable, que d'organiser une journée rassemblant des représentants de plusieurs modes de transports alternatifs : les promoteurs de la petite reine, les amateurs de co-voiturage, les associations d'auto-partage, les constructeurs de voitures électriques... Vous



trouvez les coordonnées de nombreux interlocuteurs en vous rendant sur l'annuaire des associations d'*Animafac*.

Vantez la technologie

Pour beaucoup, « *transports alternatifs* » rime avec « *retour à l'âge de la diligence* ». Montrez au contraire à quel point la recherche de nouveaux modes de déplacement peut être facteur d'innovations technologiques. Organisez, par exemple, une course avec les associations étudiantes participant à l'Eco-Shell marathon. Depuis 1985, cette course réunit chaque année une trentaine d'équipes ayant pour mission d'inventer des prototypes d'automobiles consommant le moins de carburant possible. Le record est détenu par l'équipe de l'école Polytechnique de Zurich avec un litre pour 3 836 kilomètres : la distance qui sépare Athènes de Dublin.

Misez sur ses goûts ludiques

Réunir les amateurs de bicyclette pour un défilé festif dans les rues de la ville ou des randonnées plus champêtres peut vous permettre de faire valoir les charmes de la petite reine. À Paris, des « *randos vélo* » sont ainsi organisées plusieurs fois par mois : des centaines de cyclistes se donnent rendez-vous pour traverser la ville selon un parcours défini. À Troyes, l'association *La Roue Verte* organise des ateliers de peintures sur vélo, puis défile dans le centre-ville. Pour d'autres idées d'actions, rendez-vous sur le site de la Semaine de la mobilité durable qui se déroule chaque année, la troisième semaine de septembre. Fonctionnant sur la base d'un ap-

pel à projet, le site recense toutes les actions de promotion des transports durables à travers la France. N'hésitez pas à y proposer vos animations ! www.bougerautrement.gouv.fr

MONTREZ-LUI VOTRE SAVOIR-FAIRE

Le meilleur moyen de voir vos pairs se tourner vers des transports alternatifs est encore de mettre à leur disposition une offre concrète...

Faites travailler ses quadriceps

Les *Vélocampus* d'Aix, Nantes ou Saint-Etienne, mais aussi *La Roue Verte* offrent aux étudiants la possibilité de louer, à l'année ou occasionnellement, des bicyclettes pour des sommes modiques (39 euros l'année à Nantes). Plusieurs partenaires ont accepté de les aider : l'université, le CROUS, la Mairie, la communauté urbaine, l'ADEME... De quoi s'offrir une « *flotte* » allant jusqu'à 300 vélos, et même, dans le cas de l'association nantaise, d'engager un salarié. Pour l'organisation interne, pas de règle figée. L'expérience montre qu'acheter des véhicules neufs afin de minimiser l'entretien est une bonne option. Il peut être également amusant



Crédit photo : Alessandra Bolino / youthphotos.eu

d'organiser des formations : apprendre aux étudiants à réparer un vélo, donner quelques cours de bonne conduite en ville... Et de mettre en place des activités [randonnées, cross, etc.] pour créer une véritable communauté d'amateurs de la petite reine dans la fac.

Proposez-lui des rencontres imprévues

Organiser un système de co-voiturage, c'est d'abord créer une interface permettant à ceux qui le souhaitent d'entrer en contact : trouver un moyen pour que se rencontrent chauffeurs à la recherche d'un co-pilote, passagers en quête de véhicules, étudiants fauchés souhaitant partager leurs frais de déplacements. N'hésitez pas à vous inspirer de sites spécialisés comme www.123envoiture.com.

Communiquez largement sur cette opération pour que les étudiants aient le réflexe d'avoir recours à vos services pour leurs transports quotidiens ou ponctuels. Enfin, créez des lieux de socialisation autour de votre association : se créer un réseau de relation est l'une des premières raisons invoquées par les adeptes du co-voiturage, avant même l'aspect environnemental.

Apprenez-lui à partager

Très populaire aux États-Unis et Outre-Rhin, l'auto-partage est arrivé en France au milieu des années 1990. Le concept s'inspire du système des « *time-share* » : pour dissuader les usagers d'acheter une voiture qu'ils utiliseront plus que de raison, vous mettez à leur disposition un vé-

hicule pour les moments où ils en ont vraiment besoin (cours, week-end...). L'abonnement coûte environ 15 euros par mois, l'automobiliste étant ensuite facturé à hauteur de sa consommation, ce qui lui permet d'évaluer au plus juste le coût de la voiture. Les sociétés d'auto-partage fonctionnent pour la plupart sous forme associative : elles ne génèrent pas de profit, se contentant de rentrer dans leurs frais.

Monter une telle association demande évidemment une logistique et des fonds importants puisqu'il faut avoir assez de voitures pour répondre, à tout moment, aux sollicitations des adhérents. Ceux qui souhaitent se lancer dans l'aventure peuvent contacter les associations locales de Grenoble, Bordeaux, Marseille, Strasbourg, Paris ou Lyon et www.franceautopartage.com qui agit sur l'ensemble du territoire.

À défaut de créer votre propre association, vous pourrez, peut-être, proposer un partenariat permettant de promouvoir ce système auprès des étudiants de votre université.

ANNUAIRE DE LA MOBILITÉ DURABLE

En panne d'idées pour remplacer la voiture dans vos déplacements quotidiens ? Le site www.roulonspourlavenir.com rassemble tous les conseils pour encourager les modes de transport alternatifs à l'usage individuel de l'automobile. Vous pourrez également y consulter le premier annuaire de la mobilité durable en ligne, conçu par la MACIF en partenariat avec l'ADEME et le CERTU (Centre d'études et de recherche sur les transports urbains).

MENER UNE ACTION ENVIRONNEMENTALE DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

Les pays du Nord sont les principaux responsables des problèmes environnementaux, les pays du Sud en sont les premières victimes. Une injustice face à laquelle votre cœur de jeune associatif étudiant ne saurait rester de glace. Avant de sauter dans le premier avion pour mener campagne sur le terrain, prenez néanmoins quelques instants pour lire cette fiche pratique. Car pour être efficace, une action de solidarité internationale doit se préparer, avec le soutien de partenaires locaux et cette question en tête : ne suis-je pas plus utile en agissant ici que là-bas ?



CONSTRUIRE SON PROJET

Identifier une problématique

Sécheresse, déforestation, pollution... Les problèmes environnementaux ne manquent malheureusement pas au Sud. Par où commencer ? Un projet à l'international est bien souvent la rencontre d'une envie, de compétences, mais surtout de liens avec un partenaire local...

Vous avez une passion

Fan de conifères, vous nourrissez un amour sans bornes pour les espaces boisés ? Ça tombe bien, la reforestation est un enjeu important, planter des arbres dans les régions qui en ont été délestées permettant, notamment, de réhabiliter les sols. Votre hobby peut donc servir de point de départ à une action de solidarité internationale... À condition que vous trouviez les partenaires locaux qui pourront vous aider à préciser votre projet, repérer les zones à reboiser, identifier les espèces à planter, trouver un pépiniériste sur place, etc.

Vous avez des compétences

Photovoltaïques, biomasse, éoliennes... Les 1 001 énergies renouvelables n'ont pas de secret pour vous. Votre expertise peut être très utile à des populations que la pauvreté pousse à adopter des expédients plutôt qu'à se tourner vers des voix durables. Quelle que soit votre maîtrise de la problématique, ne faites pas, là non

plus, l'économie des conseils d'un partenaire local qui vous expliquera comment adapter vos solutions techniques aux besoins humains d'une communauté bien différente de la vôtre.

Vous avez un partenaire

Rencontré par le biais de vos études, de votre activité associative ou de hasards et coïncidences variés, il vous a convaincu de la nécessité d'agir dans une région qu'il connaît bien. Ce premier contact est un excellent point de départ puisqu'il vous permet de disposer d'un solide appui local, ce qui est la partie la plus difficile à construire. Assurez-vous, dès le départ, que vous êtes bien sur la même longueur d'onde : les projets de solidarité internationale sont parfois perçus uniquement comme un moyen d'obtenir de l'argent, ce qui peut biaiser les rapports.

Cerner les enjeux locaux

Identifier un partenaire solide

Vous aurez noté avec quelle subtile insistance revient, dans les paragraphes qui précèdent, la notion de « *partenariat local* ». Un projet de SI ne se mène jamais seul : un interlocuteur solide, avec lequel ont été nouées des relations solides, est la condition sine qua non du succès.

Sur Internet ou en interrogeant des ONG travaillant sur le terrain, repérez les structures auxquelles vous pourrez vous associer. Une association déjà organisée et instituée est l'idéal, mais il peut aussi s'agir de villageois motivés, voire d'une seule personne dont la légitimité et l'enthousiasme suffiront à porter le projet.

Les relations avec ce partenaire constituent souvent le principal investissement en temps. Des contacts fréquents et réguliers par mail, voire par téléphone, sont essentiels pour nouer des liens de confiance et vous comprendre mutuellement. D'autant que les différences culturelles rendent parfois ces rapports difficiles : si vous lui posez une question à laquelle on répond par « oui » ou « non », un Africain vous contredira rarement... Ce qui ne signifiera pas forcément qu'il adhère au projet. Ces discussions vous permettront de mieux cerner les attentes locales et de proposer une démarche qui y réponde.

Appréhender les attentes locales

S'attaquer aux richesses naturelles d'une communauté, modifier ses coutumes d'approvisionnement ou d'accès à l'énergie, touche à des enjeux humains délicats. Il est nécessaire d'intégrer cette dimension dans l'élaboration de votre projet : préserver l'environnement, c'est bien, mais pas au détriment des besoins vitaux de la population qui en dépend.

Première évidence : la sensibilisation a moins d'impact dans les pays en développement. Si des communautés détruisent leur environnement, ce n'est souvent pas par choix, mais parce qu'elles n'ont pas d'autres alternatives : quand irriguer des terres pour les cultiver constitue la seule source de revenu, qui se soucie de savoir s'il épuise les ressources en eaux ? Si vos solutions écologiques n'apportent pas des réponses sociales et économiques, elles ne trouveront pas beaucoup d'écho.

Ne négligez pas les intérêts politiques ou financiers locaux : si une usine polluante a été instal-

lée à proximité de la rivière du village, c'est peut-être que quelqu'un y avait intérêt. Le savoir vous aidera à comprendre les motivations de vos interlocuteurs et à repérer les terrains minés.

Évaluer sa plus-value

À toutes les phases de votre projet, posez-vous cette question difficile, mais essentielle : votre projet est-il vraiment utile ? Bien souvent, d'autres ONG agissent déjà sur le terrain. Cela ne signifie pas que votre association ne puisse pas apporter son grain de sel, mais afin de ne pas vous court-circuiter, tenez-vous au courant de leurs actions et discutez de la répartition des tâches. Une association installe une usine de biomasse dans un village ? Proposez une formation à ceux qui la géreront au quotidien...

Interrogez-vous également sur l'utilité de vous rendre sur place. Certes, voyager et voir concrètement les résultats de son projet est très gratifiant et permet de réaffirmer son implication locale. Mais au-delà de cette récompense personnelle, votre déplacement (très coûteux en CO₂) vaut-il vraiment la peine ? De nombreuses actions peuvent être menées depuis votre quartier général hexagonal. En recueillant des dons pour planter des arbres dans le cadre de la campagne « *Plantons pour la planète* » (www.unep.org/billiontreecampaign/), vous serez plus utile qu'en vous déplaçant physiquement pour bêcher ! De même, une campagne d'opinion pour alerter sur les problèmes environnementaux du Sud peut s'avérer bien plus productive qu'une action de terrain.

Que vous décidiez de rester ou que vous soyez fermement convaincu de la nécessité de partir,

votre projet, une fois concrétisé, se déroulera sur deux continents. Là-bas, vos partenaires et vous aurez à mettre en œuvre les actions décidées. Ici, vous devrez vous atteler à la recherche de financements, l'élaboration de solutions techniques, la médiatisation et la sensibilisation...

AGIR LÀ-BAS

Clarifier les missions avec le partenaire

Même si vous êtes à l'origine du projet, ce sera à votre partenaire de mener l'action et de la faire vivre. Il est donc important de ne pas vous présenter comme la tête pensante, le reléguant dans le rôle du simple exécutant. Si vous voulez que le projet soit pérenne, il doit se l'approprier au point d'en prendre les rennes lorsque vous et votre asso auraient quitté les bancs de la fac. Le projet se construisant à deux, il est nécessaire de définir clairement ce qu'il appartient à chacun de faire. À lui, par exemple, de récolter la moitié des fonds, de gérer la logistique et d'obtenir les autorisations administratives. À vous, de trouver les solutions techniques et l'autre moitié des fonds.



Une fois ces tâches listées et validées par votre partenaire, consignez-les par écrit. Un rétroplanning des tâches à effectuer, même s'il n'est pas respecté à la lettre, permet de fixer des points réguliers pour suivre l'évolution du projet, malgré la distance.

Associer la population

Demander une participation, même symbolique, à la population locale peut être une bonne solution pour l'impliquer. En vous confiant cette somme, ils réalisent un investissement de long terme qui vous prouve qu'ils jugent que le projet peut leur apporter des bénéfices et que sa pérennité leur importe.

Si la population est réticente, faites lui valoir qu'il s'agit, pour elle, d'une garantie d'indépendance, face à l'État, mais aussi par rapport à vous : si vos rapports se compliquent, cet investissement leur permettra de réclamer légitimement la paternité du projet.

Et partir, si le cœur vous en dit

À combien on part ?

Vous jugez que votre présence sur place peut apporter un plus au projet ? Faites vos valises... Mais attention, même si les 40 membres de l'association meurent d'envie de partir à la rencontre d'un partenaire dont ils ne connaissent que la voix, débarquer en colonie est fortement déconseillé. À trois ou quatre vous serez plus facilement accueillis par la population qui prendra le temps de vous connaître et acceptera même, peut être, de vous loger.

Le planning

Entre études et examens, vous n'aurez sans doute pas de plus de deux mois pour aller tâter le terrain. Cet emploi du temps serré vous obligera à prévoir un planning béton. Un impératif d'autant plus nécessaire que c'est souvent sur cette base que se feront vos financements (déplacements, frais quotidiens...).

Prévoyez au minimum deux semaines d'adaptation. Elles vous permettront de vous acclimater aux coutumes locales : la théorie est souvent bien différente de la pratique ! Pensez également à vous réserver une semaine « *d'échange culturel* » avec la population : dîners, photos de votre vie hexagonale... Tous ces petits gestes permettent d'établir confiance et proximité.

Profitez de ces instants de détente : le reste du séjour risque de ne pas être de tout repos ! Entre les rendez-vous avec les administrations et les partenaires techniques, le travail de terrain et la logistique, vous ne chômez pas. Prenez néanmoins le temps de tenir un carnet de bord qui vous permettra, à votre retour, de dresser un bilan du séjour.

Enfin, ne soyez pas pressé : fixer une réunion, acter des décisions, obtenir des résultats prends du temps, et vous ne verrez pas toujours les choses avancer durant votre séjour. Cela ne signifie pas que votre déplacement s'est soldé par un échec. L'important est d'instiller une dynamique et de donner vie à la démarche.

La bonne attitude

Durant votre séjour, adoptez un profil bas : vous n'êtes pas là pour diriger les opérations, mais

pour prêter main-forte au partenaire qui a monté le projet sur le terrain tout au long de l'année. Laissez-le vous guider sans pour autant perdre de vue vos objectifs. Pas question de vous laisser marcher sur les pieds si vous vous apercevez qu'il y a eu tromperie : ne reculez pas devant une explication, même mouvementée, si cela peut permettre de repartir d'un bon pied. Inutile cependant d'aller à la confrontation avec un interlocuteur qui ne croit pas au projet : identifiez vos soutiens et détracteurs et n'hésitez pas à confier vos états d'âmes au premier, qui saura sans doute vous aider à démêler la situation.

AGIR ICI

Trouver des financements

Même si votre projet ne se résume pas à jouer les bailleurs de fonds, trouver des sous fera néanmoins partie de votre mission.

Sollicitez votre collectivité territoriale : régions et départements subventionnent souvent des projets de solidarité internationale, à condition d'avoir des partenariats avec la zone concernée. Renseignez-vous sur les liens existant entre votre pays de destination et votre ville (jumelages, coopération décentralisée...). S'il n'en existe pas, rien n'est perdu, mais misez sur la fibre écologiste de votre interlocuteur plutôt que sur la solidarité avec les pays du Sud.

À travers le programme « *Jeunesse et solidarité internationale* », le ministère des Affaires étrangères propose des subventions pour les projets permettant à jeunes du Sud et du Nord de se rencontrer. À savoir : si les échanges inter-com-

munautaires sont largement plébiscités, les actions de collecte et de distribution de dons sont systématiquement refusées.

Autre bailleur de fonds important : l'Union Européenne. Si vous n'avez pas le temps de remplir ces dossier lourds et complexes et que vous sentez votre partenaire assez solide, demandez-lui de s'y coller. Les demandes sont souvent plus considérées quand elles viennent des pays eux-mêmes que de jeunes européens.

Enfin, le caractère environnemental de votre action vous permet d'aller démarcher tous les acteurs finançant des projets verts. (voir la partie « Ressources » de ce guide)

Construire des solutions durables

Il existe des méthodes peu coûteuses pour épargner l'environnement sans limiter les ressources énergétiques ou l'activité agricole de la population, il suffit simplement de savoir lesquelles. Allez voir ce qui se fait dans les régions souffrant des mêmes problèmes. Leurs expériences vous seront très utiles.

Des associations étudiantes ayant mené des projets similaires pourront également vous faire part de leurs astuces. Pour les rencontrer, rendez-vous aux rencontres nationales d'*Animafac*. Contactez également le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale, *Étudiants et développement* (*E&D*, www.etudiantsetdeveloppement.org).

Les connaissances théoriques apprises sur les bancs de la fac pourront, enfin, vous être d'un précieux secours. Votre projet est l'occasion de mettre en pratique, sur des cas concrets, les techniques apprises pendant vos études. Tou-

tes les associations ne sont cependant pas issues de filières d'ingénieur ou d'environnement et, même dans ces cas là, il n'est pas évident de trouver toutes les réponses. Démarcher des experts qui sauront vous donner des pistes pour votre projet apparaît donc comme une démarche supplémentaire nécessaire.

Médiatiser et sensibiliser

Rendre compte publiquement et médiatiquement, de votre projet est capital. C'est par ce biais que vous alerterez l'opinion publique sur les difficultés environnementales des pays du Sud. Pour utile qu'il soit, votre projet ne résoudra pas en un coup de baguette magique les désastres écologiques de la région. En sensibilisant, en montrant ce qui peut être fait sur le terrain, vous pouvez en revanche lancer une dynamique qui permettra de multiplier ce type d'actions.

Cette sensibilisation peut prendre la forme d'un événement durant lequel vous présenterez votre projet, au travers d'une exposition ou d'une conférence. Ouvrez plus largement le débat sur la question environnementale qui vous occupe à travers des débats, des projections, etc.

Outre les étudiants et journalistes, n'oubliez pas d'inviter vos partenaires financiers : ce sera, pour eux, l'occasion de faire valoir leur participation et d'obtenir un rendu concret d'une action qui, menée à des kilomètres de là, leur paraît peut être un peu fantasmagorique.

Pour en savoir plus sur l'art de sensibiliser à la SI, reportez vous au guide co-édité par *Animafac* et *E&D* à l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale. (www.animafac.net et www.etudiantsetdeveloppement.org)

RENDRE SON RESTO U ÉCOLOGIQUE

Alternative à la plâtrée de pâtes quotidienne, le steak-frites à 2,80 euros du Resto U représente souvent le seul horizon gastronomique de l'étudiant fauché. Un délice pour les papilles qui coûte cher à la planète. Des produits chimiques utilisés pour la culture des pommes de terres et l'élevage des bœufs, aux transports, en passant par le stockage, l'emballage, la congélation et le retraitement des déchets, un repas représente en moyenne l'équivalent de trois kilos de CO₂ brûlés, soit un trajet en voiture de 16 kilomètres. Une bonne raison pour mettre un peu d'écologie au coin du RU.



COMPOSER SON MENU

Des dangers de l'alimentation

En ces heures de respect de la planète, manger peut s'avérer un véritable casse-tête, comme vous allez le découvrir avec cette liste non exhaustive des dommages environnementaux liés à notre alimentation. Le but n'est pas de vous décourager : il s'agit d'une introduction informative qui vous aidera à composer votre menu et à mener des actions de sensibilisation, non d'un code de conduite à respecter à la lettre.

Un menu sans gaz à effet de serre (GES)

Éviter la viande. Escalopes, côtelettes, steak et travers pèsent lourd en GES. Non seulement car le bétail est nourri par des céréales produites à grands renforts d'engrais azotés, mais également parce que les ruminants émettent, par des voies que la bienséance nous interdit ici de nommer, jusqu'à 20 % des émissions mondiales de méthane. Au jeu des émissions de GES, toutes les viandes ne sont pas égales : produire un kilo de veau revient à parcourir 220 kilomètres en voitures, contre 180 kilomètres pour l'agneau et 70 pour le bœuf. Le porc s'en sort haut la main avec seulement 30 kilomètres.

Éviter les transports. Avant d'arriver dans nos assiettes, les fruits et légumes ont connu bien des péripéties. Plantés très loin d'ici, dans des contrées où neige et verglas appartiennent à

la mythologie, ils sont ensuite rangés dans des cagettes auprès de leurs congénères. Direction l'aéroport le plus proche puis, quelques milliers de kilomètres plus loin, l'entrepôt d'où ils seront acheminés par camion vers votre RU. On vous laisse calculer les émissions de ce parcours du combattant : www.actioncarbone.org.

Éviter les produits congelés. Pour être maintenu sous les -18° réglementaires, l'aliment congelé doit être stocké dans un container qui, en plus d'utiliser une énergie colossale, fonctionne grâce à des gaz frigorigènes au pouvoir de réchauffement étonnant... sur la planète.

Un menu sans pollution

Éviter les produits suremballés. Qui dit plus d'emballages, dit plus de déchets, plus d'incinération et donc plus de pollution. On oublie les petits gâteaux dans leur sachet fraîcheur, les mandarines emballées et autres aliments sous-vide.

Optez pour le bio. Le label AB (pour Agriculture biologique) vous garantit que fruits et légumes sont cultivés sans l'aide de produits chimiques et de synthèse, autrement dit, sans répandre de pesticides dans les sols et dans les airs.

Un menu qui ne nuit pas à la biodiversité

Selon la FAO (*Food and Agriculture Organization*), les trois quarts des espèces de poissons seraient actuellement surexploitées et disparaîtraient dans les années à venir. Il ne s'agit pas d'arrêter de manger totalement des produits de la mer, mais de respecter les quotas de pêche, calculés pour permettre aux animaux

marins de se reproduire. Pour en savoir plus, téléchargez le guide du consommateur de poisson responsable « *Et ta mer, t'y penses* » sur le site de Greenpeace (www.greenpeace.org).

Faire le tri

L'estomac criant famine, vous vous demandez sans doute ce qu'on peut encore bien manger sur cette planète. Rassurez-vous, même Al Gore continue de se nourrir de temps en temps...

Maintenant que vous voilà au fait de tous les risques environnementaux liés à l'alimentation, à vous de faire le tri et de composer, pour votre Resto U, le menu qui vous semble le mieux correspondre aux enjeux que vous défendez, aux problématiques de la région et aux attentes de vos pairs. Vous habitez en Bretagne, région connue pour sa pollution agricole ? Vous trouverez plus d'écho en imaginant un self bio. Votre université s'est mise à l'heure de l'Agenda 21 ? Foncez sur le menu sans gaz à effet de serre.

Attention également à l'équilibre des menus que vous proposez. Le menu sans GES implique, par exemple, de ne presque plus consommer de viande. Ne faites pas l'économie des lumières

d'un nutritionniste qui vous expliquera comment adapter votre carte pour ne pas anémier vos camarades de promo.

Votre menu défini et ses gains environnementaux calculés, il ne vous reste plus qu'à convaincre le RU de vous suivre dans cette aventure.

CONVAINCRE SON RESTO U

Et l'État créa le RU...

Avant de vous lancer dans un lobbying actif auprès de votre restaurant universitaire, quelques indices sur le fonctionnement de cette noble institution qui naquit un jour de l'an de grâce 1955. Ce 16 avril, 1955 donc, une loi institue le Centre national des œuvres universitaires et sociales (CNOUS), afin « *d'améliorer les conditions de vie et de travail des étudiants*. » Pour ce faire, cet établissement public autonome propose plusieurs services : des bourses, une aide au logement, mais surtout des restaurants universitaires, devenu au fil des ans et des dévoiements du langage étudiant, les Restos U ou RU.



Crédit photo : Malasincu / youthphotos.eu

Le CNOUS fonctionne en réseau, l'antenne nationale s'occupant de gérer ses satellites régionaux, les CROUS, qui coachent eux-mêmes leurs antennes locales, gérant quant à elles leurs restaurants. De sorte que, toute chose étant bien faite en ce bas monde, chaque étudiant de chaque université de l'hexagone peut se délecter à midi d'un menu conçu en son honneur pour la modique somme de 2,80 euros.

Le prix du menu est fixé au niveau national, par le CNOUS, qui décide également des subventions accordées à chaque antenne. Ce budget comprend les repas quotidiens et un petit extra pour des opérations gastronomiques ponctuelles.

Le Conseil d'administration du CNOUS compte 29 membres : représentants de l'État, du personnel des CROUS, des Présidents d'universités, des étudiants, des personnalités qualifiées, un député et un sénateur. Les CROUS ont eux aussi leur CA, lequel reproduit peu ou prou le même équilibre, le député et le sénateur étant remplacés par un représentant du Conseil Régional.

Démarcher le RU

Une fois l'organisation du RU comprise et ses impératifs financiers analysés, l'animal politique qui est en vous peut élaborer un plan d'action.

Convaincre les différents échelons

Premier interlocuteur à convaincre : le directeur du restaurant. Sans son concours, inutile d'espérer mettre en place une quelconque opération puisque c'est lui qui négocie avec les fournisseurs, choisit les menus et dirige les cuisines.

Mais votre lobbying ne doit pas s'arrêter là : seul

le CROUS dans un premier temps, le CNOUS dans un deuxième temps, peuvent décider de débloquer les budgets nécessaires et de définir une politique gravant définitivement des principes écologiques dans le marbre de la carte.

Sympathiser avec les différents acteurs

Pour mener ce lobbying, il vous faudra trouver les arguments qui font mouches auprès des différents membres du CA. Adaptez votre plaidoyer à chacun. Aux représentants de l'État, les gains environnementaux et la sensibilisation des étudiants ; aux élus étudiants, la volonté de vos pairs d'avoir accès à de tels menus ; au personnel du CROUS, la facilité de mise en œuvre de votre projet et le gain de notoriété pour leur restaurant ; à l'élu de la Région, l'opportunité de valoriser les producteurs locaux et leurs bonnes pratiques ; aux Présidents d'université celle de pouvoir vanter la mise en place de mesures écologiques sur leurs campus...

Développer ces arguments suppose évidemment que vous ayez monté, au préalable, un dossier solide listant les différents bénéficiaires de votre projet. N'ocultez pas les difficultés : ces menus coûtent plus chers que des repas classiques, les fournisseurs sont plus rares, etc.

Proposer une mise en place progressive

Peu de RU vous suivront les yeux fermés dans un projet de menu écologique sans avoir testé la formule avant. Sans compter que les contrats avec les fournisseurs étant généralement

signés pour au moins un an, modifier les commandes en cours d'année est compliqué.

Proposer de tester la formule au cours d'opérations exceptionnelles peut donc être un bon compromis, dans un premier temps. Le Resto U disposant de budgets spécifiques pour ces événements, vous pourrez sans mal les convaincre de les utiliser pour la bonne cause. Mais ne perdez pas de vue que le but est de pérenniser l'expérience pour proposer, à terme, ces menus régulièrement, voire quotidiennement. Tâchez de dresser un bilan de ces actions ponctuelles (avis des étudiants, évaluation des fournisseurs, viabilité de la formule, etc.) qui vous aideront à constituer votre dossier.

Rechercher des partenariats financiers

Profitez de ce temps d'expérimentation pour chercher des partenariats financiers qui vous aideront à pérenniser le projet. Les finances des CROUS n'étant pas extensibles et surtout pas toujours de leur ressort, vous avez deux solutions : attendre qu'une décision nationale impose aux Restos U de se mettre à l'heure écologique ou rechercher des sous ailleurs.

La Conseil régional ou la Mairie sont de bons interlocuteurs, surtout si votre projet sert la politique locale. Soucieuse de promouvoir une agri-

culture verte en Bretagne très polluée, la mairie de Lorient avait ainsi poussé le RU à adopter des menus bios, moyennant une aide financière.

À L'HEURE DU REPAS ÉCOLOGIQUE

Votre projet accepté par le CROUS, reste à donner aux étudiants le goût de la nourriture écologique.

Sensibiliser les étudiants

À ma gauche, un steak-frites. À ma droite, une louche de quinoa et sa poêlée de lentilles au cumin. Aussi étrange que cela puisse paraître, il n'est pas évident que le choix de l'étudiant affamé se porte d'emblée sur ce second choix. Modifier les habitudes alimentaires de vos pairs n'ira pas sans un travail de sensibilisation.

Travaillez leur appétit très en amont en distribuant, le plus vite possible, une documentation sur les risques écologiques liés à l'alimentation. Le Réseau Action Climat propose, en partenariat avec l'ADEME et d'autres associations, un fascicule très complet intitulé « *Des gaz à effet de serre dans mon assiette* » (www.rac-f.org). Vous pouvez également distribuer les guides de Greenpeace concernant la préservation des ressources marines. Si vous avez le temps et l'opportunité d'organiser des journées de sensibilisation durant lesquelles vous ferez venir des conférenciers, votre impact auprès des étudiants n'en sera que plus grand.

Continuez votre opération de lobbying, le jour J, lorsque les menus écologiques seront enfin



proposés dans le self. L'association *Objectif 21*, qui avait mis en place cette opération à l'INSA de Lyon, avait ainsi disposé de grandes affiches visibles par les étudiants lorsqu'ils faisaient la queue. Celles-ci portaient des messages évocateurs type « *Un steak = 20 kilomètres en voiture* », etc. Pensez également à bien signaler les menus écologiques afin qu'ils puissent les repérer dans la jungle des plats proposés.

Enfin, si votre opération venait à se pérenniser, prévoyez de fréquentes piquûres de rappel. Le Resto U de Lorient, qui s'est mis à l'heure du bio voici presque neuf ans, a en effet observé un relâchement de la motivation des étudiants sitôt passée la phase de sensibilisation, au point que les menus bio n'étaient presque plus choisis et l'opération de moins en moins rentable.

Créer une AMAP dans votre établissement

Outre les gains écologiques concrets qu'apportera votre projet, l'ambition d'une telle action est également de donner aux étudiants, consommateurs en herbe, le goût d'une alimentation respectueuse de l'environnement. Leurs moyens financiers ne leur permettent

cependant pas toujours d'avoir accès à des produits écologiques.

Créer une *Association pour le maintien de l'agriculture paysanne* (AMAP) dans votre université peut être un bon moyen d'avoir collectivement accès à des fruits et légumes bio. Ces structures proposent un système de vente directe entre un exploitant agricole et un groupe de consommateurs : les intermédiaires financiers étant supprimés, les produits sont moins chers et leur vente plus rentable pour l'agriculteur.

Pour en créer une, pas de règles mais deux impératifs : trouver des consommateurs et un agriculteur consentant. Le reste se passe sous la forme associative. En partenariat avec votre fournisseur, vous définissez un rythme de distribution, la taille des « paniers » et leur prix, etc. Pour en savoir plus, consultez la fiche pratique « *Créer et animer une AMAP* » sur le site d'Animafac ou rendez-vous directement sur le site des AMAP (<http://alliancepec.free.fr>).

L'AMAP pourra, par la suite, servir de prétexte à d'autres achats groupés : café et thé équitables, viande bio, céréales pour composer un menu sans gaz à effet de serre, etc. C'est bien connu, tout est moins cher quand on est plusieurs, et la motivation vient en mangeant.



Crédit photo : Mariano Miron / youthphotos.eu

CONVAINCRE SON ÉTABLISSEMENT DE SE METTRE AU VERT

Première pointe d'agacement en constatant, canette vide à la main, que le campus ne disposait d'aucune poubelle de tri sélectif. Votre sang n'a fait qu'un tour quand, étouffant dans une salle de TD surchauffée, vous vous êtes vu contraint d'ouvrir la fenêtre par - 10 degrés. En trouvant tous les ordinateurs de la salle informatique allumés au petit matin, vous avez décidé que toute cette histoire était allée trop loin. Plus question que votre université soit à la traîne de l'ère écologique.



CONSTATER LES DÉGÂTS

Pour commencer, faites l'état des lieux

Avant de lancer les hostilités, renseignez-vous sur la politique environnementale de votre établissement. D'accord, on est pour l'instant très loin de l'Éden écologique, mais peut-être l'administration a-t-elle fait le même constat que vous et lancé un plan de recon(vert)sion.

Pour recueillir les premiers indices, rendez-vous sur le site de la campagne « *Campus Responsables* » qui a pour but d'inciter les établissements d'enseignement supérieur à mettre en place une politique de développement durable. Un *Guide des Campus responsables 2007* recense les bonnes actions de chacun. Pour y figurer, votre université ou école a dû répondre à un questionnaire d'auto-évaluation détaillant par le menu ses actions en faveur de l'environnement. Un excellent gage d'implication... Pensez également à consulter la carte des « *Campus verts* » sur le site de *Solar Generation* (www.greenpeace.org/france/solargeneration) afin de vérifier si une association mène déjà campagne dans votre fac.

Ne tirez pas de conclusions hâtives : ça n'est pas parce que vous ne trouvez point trace de votre administration dans ces différents réseaux qu'elle est forcément un affreux pollueur. Pour vous en assurer, téléchargez le questionnaire d'auto-évaluation en accès gratuit sur le site de *Campus Responsables* (www.campusresponsables.com) et tentez d'y répondre en vous

renseignant auprès des différents services concernés. Les réponses vous permettront d'obtenir une note des performances de votre établissement. De quoi vous décider à passer (ou pas) à l'action.

Pour aller plus loin, réalisez un diagnostic environnemental

Nous en arrivons à la phase numéro deux de votre enquête, celle qui va vous permettre de repérer les failles de l'édifice. Commencez par dresser une liste de tous les impacts environnementaux sur lesquels votre université a voix au chapitre. En tête de votre liste : la dépense énergétique. Elle couvre, bien sûr, la consommation électrique, mais également le chauffage, la politique de transport, les performances du bâtiment, etc. Viennent ensuite la gestion de l'eau, des déchets, des espaces verts, du papier, des achats... La liste est longue, mais ça n'est pas le moment de flancher.

Tentez de récupérer, auprès de l'administration, les factures de gaz, d'électricité, d'eau... Tout ce qui vous permettra d'obtenir des données chiffrées sur la consommation de l'université. Répartissez-vous ensuite les lieux à inspecter : parc informatique (ordinateurs, photocopieuses, imprimantes...), salles de TD, local poubelle, sanitaires, etc. Votre but : relever tout ce qui représente une aberration environnementale, de l'imprimante non équipée de l'option recto-verso, aux appareils en veille permanente, en passant par l'absence de poubelles de tri sélectif ou de chasses d'eau économiques. L'objectif de cet exercice est d'obtenir un bilan complet des compétences environnementales de votre

fac. C'est grâce à lui que vous pourrez voir où le bât blesse et commencer à envisager des pistes d'amélioration.

Un tel audit pourrait, certes, être réalisé par des professionnels, sans doute plus compétents et disponibles que vous. Mais quand bien même l'administration accepterait de financer cela, rien ne dit qu'elle vous laisserait ensuite accéder aux résultats. La plupart des associations ont donc pris le parti d'effectuer elles-mêmes l'audit, moyennant quelques arrangements : certains ont exigé d'être formés par des professeurs compétents et que cet exercice rentre dans leur formation, d'autres en ont fait leur stage obligatoire, etc. Procéder ainsi peut, de plus, vous permettre d'associer, et donc de sensibiliser, les étudiants de votre établissement.

Pour être parfaitement pro, faites un bilan carbone

Quel est l'impact réel de votre établissement sur le réchauffement climatique ? Pour le savoir, l'ADEME a développé une méthode et un outil intitulé Bilan Carbone®.

Les versions actuelles sont destinées aux entreprises et aux collectivités territoriales, même si le Bilan Carbone® peut être réalisé pour un événement, comme ce fut le cas pour la Coupe du Monde de Rugby 2007.

Une version permettant d'évaluer les émissions de CO₂ des campus devrait voir le jour fin 2008. D'ici là, vous pouvez télécharger le guide des facteurs d'émissions et estimer, activité par activité, l'impact de votre établissement. (www.ademe.fr/bilancarbone)

CONSTRUIRE UN PROJET DE REMISE AU VERT

Une fois votre bilan dressé, il est important de concevoir un projet chiffré et viable : l'administration vous suivra d'autant plus volontiers que vous lui présentez un plan d'action clé en main.

Se fixer des objectifs

Conclusion de votre audit : pour rendre ce campus vert, il faudrait raser la moitié des bâtiments, revoir tout le système électrique, installer des panneaux solaires sur l'ensemble de la toiture et entamer un projet de restauration de la biodiversité des pelouses... Ce qui nous amène aux environs de 2050. Dans l'immédiat, tentez plutôt de hiérarchiser vos objectifs et de vous fixer des ambitions prioritaires. Concentrez-vous sur un site ou un type de mission : si ça fonctionne, vous pourrez penser à étendre le concept à d'autres problématiques et à l'ensemble du campus.

Pour vous aider à définir les objectifs les plus réalisables et les plus propices à remporter l'adhésion de l'administration, la campagne « *Campus Responsables* » suggère d'utiliser la technique SWOT (strengths/weaknesses/opportunities/threats). Traduire : forces, faiblesses, opportunités et menaces. Un petit exemple pour ceux que ces concepts abscons laisseraient de glace :

Forces : l'association de la filière environnement est très dynamique et capable de fournir des expertises ; le site dispose d'un système de chauff-

fage performant via la municipalité.

Faiblesses : les bâtiments sont anciens et consomment beaucoup d'énergie ; tous les sites ne disposent pas de compteurs électriques.

Opportunités : des économies grâce à la réduction de la facture énergétique ; un gain d'image auprès des étudiants et de la région.

Risques : des investissements substantiels à court terme ; la nécessité de réorganiser les services internes pour adapter cette politique.

À partir de cette grille de lecture, définissez des objectifs chiffrés et datés en cherchant à faire émerger les intérêts et à désamorcer les risques potentiels : « *En changeant les halogènes contre des ampoules basses consommations, l'université pourra gagner tant d'euros chaque année, l'investissement sera donc amorti en tant d'années.* »

Étudier la viabilité du projet

Une fois vos objectifs définis, demandez-vous s'il est possible de les mettre en œuvre en pratique. Je veux mettre des ampoules basses consommation dans les salles de TD. Est-ce que les modèles existants sont compatibles

avec les installations ? L'intensité de ces nouvelles ampoules sera-t-elle suffisante pour éclairer convenablement la salle ? Existe-t-il des fournisseurs capables de vous approvisionner en quantité suffisante et dans des délais courts ? Demandez-vous également qui installera ces ampoules : disposer 400 luminaires en passant par les faux plafonds n'est pas une mince affaire. Plus vous serez carré sur ces aspects logistiques, plus votre projet gagnera en crédibilité.

Pensez également à démarcher les partenaires éventuels. La municipalité sera peut-être d'accord pour vous fournir gratuitement des containers afin de mettre en place le tri sélectif sur le campus. L'ADEME de votre département accepte-t-elle de venir vous aider à établir un bilan énergétique des bâtiments ? En faisant apparaître ces appuis locaux et institués dans votre dossier, vous vous attirerez la bienveillance de l'administration.

Se constituer en réseau

Le projet que vous vous apprêtez à mener est une œuvre de longue haleine, qui vous demandera de la patience, la mise en route étant souvent bien plus lente que ne le réclamerait votre juvénile impétuosité. Pour que la force soit avec vous, l'expérience et le soutien moral d'associations menant des projets similaires il vous faudra.

Les rencontres nationales d'*Animafac*, qui se déroulent trois fois par an, vous permettront de rencontrer de nombreuses associations étudiantes travaillant sur l'environnement. Vous pourrez aussi retrouver leurs coordonnées,



tout au long de l'année, sur l'annuaire des associations en ligne sur le site www.animafac.net. Depuis sa création en 2005, le réseau *Campus Vert*, créé par la « section jeune » de *Greenpeace*, *Solar Generation*, propose quant à lui un soutien logistique et moral pour accompagner les associations dans leur mission. Les différents campus pilotes et co-pilotes inscrits dans le projet sont, de plus, conviés à se rencontrer régulièrement pour échanger pratiques et expériences. Si *Campus Vert* à vocation à s'étendre, il n'est cependant pas dit que votre association puisse y rentrer facilement : les capacités logistiques étant limitées, il est impossible d'intégrer spontanément tous les projets. La campagne ne s'adresse, de plus, qu'aux associations réalisant des économies d'énergie et/ou mettant en place des énergies renouvelables.

Le *Réseau des étudiants français pour le développement durable* (REFEDD), nouvellement créé, pourra également vous renvoyer vers ceux de ses membres qui ont déjà mené des projets similaires. www.refedd.com

EMPORTER L'ADHÉSION DE L'ADMINISTRATION

L'aborder en douceur

Vous devez impérativement informer le plus vite possible l'administration de vos démarches afin qu'elle n'ait pas l'impression que vous préparez une guérilla écologique dans son dos. La

première prise de contact peut être informelle : adressez-lui un mail ou un dossier présentant votre association et ses objectifs puis signalez que l'une de vos ambitions est rendre le campus plus écologique. Si elle ne vous contacte pas en retour, inutile d'insister : votre mail vous couvre au moins pour la phase de diagnostic.

Ce premier temps d'observation sera l'occasion de rencontrer les différents « corps » concernés par votre projet : équipes techniques, professeurs, chercheurs et doctorants, étudiants... Demandez-leur ce qu'ils pensent de votre projet, quels efforts ils seraient prêts à fournir pour vous aider, etc. Ce recueil de bonne volonté vous permettra d'épaissir votre dossier en notifiant noir sur blanc l'appui de ces différents acteurs. Votre projet prêt, rédigé, chiffré, objectifé, appuyé, envoyez à l'administration un mail plus formel sollicitant un rendez-vous. Attention à bien identifier les acteurs concernés : ne grillez pas les étapes en vous adressant directement aux hautes sphères. Prenez le temps de présenter et de vendre votre projet à tous les échelons. En gagnant l'adhésion de chacun, vous vous assurez de solides soutiens pour la suite.

Convaincre et obtenir un engagement concret

À force de conviction, vous voilà arrivé dans le sacro-saint : le bureau du Président (de l'université, on se calme). Ça n'est pas le moment de vous planter sur la présentation du projet. Votre objectif : lui montrer tout l'intérêt de se pencher dès aujourd'hui vers des projets environnementaux d'avenir. Mettez en avant les bénéfices qu'apporterait un tel projet. Ne rentrez pas de

vous-même dans les aspects techniques : il a le dossier et pourra s'y référer s'il le souhaite. Vous devez en revanche être prêt à répondre à ses objections logistiques. Enfin, ne quittez pas son bureau sans une perspective de suite : rendez-vous dans deux semaines quand il aura étudié le dossier, réponse par mail sous dix jours...

Dès que l'administration vous donne un accord de principe, proposez-lui de formaliser cet engagement autour d'une charte co-signée par le Président de l'université et votre association. Vous pouvez vous inspirer de la Charte signée par *Issue environnement* (www.issueenvironnement.fr). *Campus Responsables* propose également des chartes types. Pensez à médiatiser ce grand évènement : un peu de publicité dans la presse, pour vous comme pour l'administration, ça ne fait jamais de mal...

Proposez à votre établissement d'adhérer au réseau d'établissement mis en place par *Campus Responsables* : même si le système de surveillance des projets n'est pas encore tout à fait opérationnel, l'organisme pourra néanmoins vous aider, à terme, à faire pression pour que les engagements pris par l'administration soient respectés. Signer une charte n'est, en effet, pas une fin en soi. L'administration s'est engagée à

réduire la consommation d'énergie de 25 % d'ici deux ans ? À vous de veiller à ce qu'elle remplisse concrètement ses promesses. Votre travail ne fait que commencer.

Coopérer sans se faire évincer

Nulla association étudiante n'est éternelle : vie adulte oblige, il vous faudra un jour quitter les bancs de la fac et déléguer votre projet aux nouvelles générations. Pour que votre action perdure, il faudra donc mettre en place un système permettant de formaliser les relations entre le corps étudiant et l'administration : si vous avez légitimité à être acteur du projet en vertu de votre statut d'initiateur, il n'en sera pas forcément de même pour vos successeurs. Il est donc utile de prévoir des comités paritaires, associant administration, élèves, professeurs et services techniques, pour discuter régulièrement des actions à mener.

Gardez cependant en tête que, s'il est valorisant de voir le rôle de votre association reconnu et qu'il est important d'associer les étudiants à de tels projets, l'essentiel reste tout de même que les campus soient à l'image de ceux qui les habitent : écologiquement responsables.



Crédit photo : Issue Environnement

FAIRE DU LOBBYING

Version *Thank you for smoking* le lobbying se serait plutôt « *Comment corrompre discrètement un élu et entuber les consommateurs pour faire grimper ses actions.* » Mais cet exercice millénaire consistant à influencer les décisions publiques peut aussi avoir du bon : la directive Reach, sur le contrôle des risques liés à la fabrication et à l'utilisation des produits chimiques dangereux, est ainsi le fruit d'un lobbying de plusieurs années des ONG environnementales européennes. Un rôle de contre-pouvoir que les associatifs étudiants peuvent jouer, à leur échelle, pour faire valoir la cause écologique. Mode d'emploi pour un lobbying éthique et pas cynique.



LES BASES DU LOBBYING

C'est quoi le lobbying ?

« *Lobby* » est un mot anglais signifiant « *vestibule* » ou « *couloir* ». L'expression prend un sens politique au XIX^e siècle, en désignant les couloirs de la Chambre des communes britannique où les membres de groupes de pression viennent « *discuter* » avec les parlementaires. Le mot est aujourd'hui couramment utilisé pour désigner des groupes d'intérêt. Par extension, « *faire du lobbying* » se définit comme « *l'activité qui consiste à procéder à des interventions destinées à influencer directement ou indirectement les processus d'élaboration, d'application ou d'interprétation de mesures législatives et plus généralement, de toute intervention ou décision des pouvoirs publics.* » [F.J. Farnel, *Le lobbying : stratégies et techniques d'intervention*].

Si l'on se laisse aller aux clichés cinématographiques, on imagine un sombre restaurant aux fauteuils de cuir, et deux hommes en costumes discutant à mi-voix et échangeant subrepticement quelques billets verts (ou c'est *Le Parrain*, ça ?). Pourtant, nous croisons au quotidien toutes sortes de lobbying : lorsque Nicolas Hulot propose aux candidats de signer un Pacte écologique, que *l'Alliance pour la planète* note les programmes des partis politiques ou que vous mêmes, associatifs étudiants, êtes reçus par le Maire de votre ville pour défendre l'opportunité d'installer des relais vélos sur le campus...

Le sens et la place donnés au lobbying varient considérablement entre les pays et les cultu-

res. Si les Anglo-saxons ont depuis longtemps admis et avalisé le rôle des groupes d'intérêt dans le débat public, au point d'institutionnaliser leurs interventions, la France, elle, est restée pour le moins hermétique au bien-fondé de ces pratiques. Personne ne peut nier l'influence de quelques grands lobbies, mais leur présence reste interdite dans les couloirs de l'Assemblée, et leurs interventions continuent de se faire en dehors de tout cadre réglementaire. En Europe, en revanche, le fait est communément admis : les groupes de lobbying participent aux comités consultatifs de la Commission européenne et leurs expertises sont souvent utilisées par le Parlement.

Les associatifs étudiants, acteurs du lobbying environnemental ?

Votre cause à vous, c'est l'environnement. Reste qu'en la matière, de nombreuses ONG ont déjà leur mot à dire et le disent, somme toute, assez bien. Contrairement à vous, elles disposent des moyens, de l'expérience et des réseaux pour se faire entendre et diffuser des messages d'experts qui feront mouche auprès des élus. Où est votre place là-dedans ?

En tant qu'étudiant, et plus encore d'associations étudiantes, vous cumulez les trois critères essentiels à l'exercice du lobbying.

Critère n°1 : les intérêts écologiques des étudiants ne sont pas toujours ceux du reste de la population. L'étudiant est pauvre, il doit souvent habiter une petite chambre ou est confiné chez ses parents, en conséquence de quoi il aime passer du temps sur le campus où il suit, accessoirement, une formation qui doit lui per-

mettre d'accéder à la vie active. Enfin, l'étudiant a beaucoup de vacances et aime sortir, ce qui le conduit à se déplacer beaucoup et en meute. Cette sociologie rapide et quelque peu caricaturale de la gent étudiante permet d'identifier des exigences environnementales différentes de celles du reste de la population : nécessité de trouver des solutions écologiques accessibles à leurs bourses, volonté de recevoir une formation leur permettant d'affronter les enjeux environnementaux de demain, etc.

Critère n°2 : ces intérêts doivent être défendus dans le débat public. Demander une formation adéquate pour les étudiants, de l'écologie sur les campus ou la mise à disposition de transports durables : toutes ces revendications pourront aboutir plus vite et plus sûrement en convainquant les pouvoirs publics, locaux ou nationaux d'agir.

Critère n°3 : vous avez légitimité à porter ces intérêts dans le débat public. Vous êtes jeunes. D'accord, ça n'est pas un argument en soi. Il a pourtant été abondamment utilisé par les associations étudiantes nord-américaines ayant mené ce type de lobbying. Leur credo : nous sommes la première génération qui subira de plein fouet les conséquences du changement climatique et sommes donc en droit de réclamer que nos aînés réparent une situation qu'ils ont contribué à créer. La sensibilité du milieu étudiant pour les causes écologiques et votre statut d'associatif, leader d'opinion et actif sur ces thématiques, vous donnent une légitimité supplémentaire : vous agissez et faites en sorte que vos pairs s'y mettent, le moins que puissent faire les pouvoirs publics est de vous écouter et de vous soutenir.

PRÉPARER LE TERRAIN

L'union fait la force

Plus nombreux vous serez, plus écoutés vous deviendrez. Cette vérité est implacable : vous aurez plus de poids auprès de votre administration appuyés par les associations du campus, plus de poids auprès des acteurs locaux accompagnés des associations environnementales de la région, plus de poids auprès des ministres et députés représentés par un réseau national.

Votre premier objectif, donc, est de constituer à tous ces niveaux des réseaux capables de porter avec force les intérêts des étudiants. Pas besoin de rentrer dans des tracasseries administratives pour déposer des statuts et créer formellement une association : un collectif peut aussi bien fonctionner de manière informelle pourvu que les objectifs qui le sous-tendent soient partagés de tous.

Pour trouver les associations de votre campus et de votre région : l'annuaire des associations d'*Animafac* recense plus de 12 000 structures sur toute la France. Si vous souhaitez affiner votre recherche et débusquer de nouvelles associations, n'hésitez pas à faire appel au relais *Animafac* de votre ville (contacts sur www.animafac.net) : en liaison constante avec le monde associatif local, il saura certainement vous aider à constituer ce réseau.

Pour rencontrer des associations environnementales de toute la France : les rencontres nationales d'*Animafac*, qui se déroulent trois fois par an, permettent aux associations de se

rencontrer pour des débats, ateliers, échanges de pratiques par thématiques. Vous pourrez y nouer un premier contact, et commencer à élaborer des projets collectifs avec d'autres associations. Contactez également le *Réseau français des étudiants pour le développement durable* (REFEDD), www.refedd.com.

N'hésitez pas non plus à vous tourner vers des collectifs d'associations plus instituées, comme l'*Alliance pour la planète* (www.lalliance.fr) qui rassemble toutes les ONG vertes de l'hexagone. Même si votre singularité étudiante doit s'affirmer, leur appui sera précieux pour être introduit et reconnu par certains acteurs publics.

Faire émerger des revendications communes

Se constituer en réseau n'est pas tout : encore faut-il trouver des causes communes que vous pourrez défendre d'une seule voix au moment de partir en lobbying. Car si, dans un collectif d'associations, chacun peut conserver sa liberté de parole et d'opinion, un groupe d'intérêt se doit de défendre ses exigences de manière cohérente et convaincante. Rien n'empêche

que vous discutiez, longuement, démocratiquement, en vous crêpant le chignon si besoin est, mais tout cela doit rester en interne. Une fois vos propositions établies et acceptées de tous, plus question de ruer dans les brancards.

La charte du REFEDD est un très bon exemple de la forme finale que peuvent prendre de telles revendications. À travers 15 engagements communs et une profession de foi sur la nécessité d'engager des réformes pour l'environnement en tant qu'étudiant et futur jeune professionnel, elle propose à celui qui adhère de reconnaître un certain nombre de points. Si cette charte est avant tout un objet d'engagement interne, elle permet néanmoins d'envoyer un message fort aux pouvoirs publics : « *Nous sommes étudiants, convaincus de la nécessité de se mobiliser pour l'environnement. Voilà ce sur quoi nous nous engageons, à vous maintenant d'agir.* »

Identifier ses interlocuteurs

Avant d'aller faire le pied de grue devant le bureau du maire pour qu'il réforme la Politique Agricole Commune (une exploit qui n'est manifestement pas de son ressort), prenez le temps d'identifier les missions et compétences de vos interlocuteurs. Quelques pistes...

L'Union Européenne. Depuis le Traité d'Amsterdam de 1997, le développement durable fait partie des objectifs de l'UE. Sa politique en la matière repose sur trois axes : principe de précaution, actions de prévention, correction des atteintes faites à l'environnement. Son activité réglementaire s'est, pour l'instant, concentrée essentiellement sur quelques thématiques : la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, la pré-



vention des risques majeurs, la protection de la nature et de la biodiversité. L'UE définit des grands axes d'orientation à travers une Stratégie européenne de développement durable. Le droit communautaire s'impose sur le droit national.

Au national. L'UE impose aux États membres de définir une Stratégie nationale de développement durable afin de transposer, dans le droit national, les directives européennes. Si la France est tenue de respecter « *au moins* » ces décisions, rien ne l'empêche d'aller plus loin. C'est, de plus, elle qui décide de la manière de les mettre en œuvre. L'Union impose une part de 20 % d'énergies renouvelables d'ici 2020 ? À l'État de choisir quelles politiques seront mises en place pour cela, quelles énergies seront valorisées, à quel rythme se fera cette évolution.

Au local. Les Communes ont voix au chapitre en matière d'urbanisme. Elles délivrent les permis de construire pour un certain nombre de projets et décident du schéma de cohérence territoriale locale, qui comprend les projets d'aménagement et de développement durable. Les Départements s'occupent de l'entretien et des investissements en matière de voirie ainsi que des transports routiers non urbains. Ils gèrent l'entretien et l'exploitation des cours d'eau, des lacs et des plans d'eau domaniaux. Ils décident, enfin, de la protection, de la gestion et de l'ouverture au public des espaces naturels sensibles. Les Régions décident des orientations d'aménagement de leur territoire à moyen terme. Elles ont également la mainmise sur le schéma régional des transports routiers non urbains et l'organisation des transports ferroviaires.

TECHNIQUES DE LOBBYING

Votre but : capter l'attention des élus et les rallier à votre cause au point qu'ils iront eux-mêmes défendre vos intérêts au moment de discuter une loi ou de lancer un projet d'urbanisme.

Mener des actions médiatiques

Toujours prompte à relayer des opérations originales, la presse sera l'un de vos meilleurs atouts pour sortir de l'ombre et faire entendre votre voix au grand public : un préalable pour forcer les portes des mairies et ministères. Pour vous en convaincre, quelques exemples qui ont marqué les esprits.

Celui de *Génération Précaire*, d'abord, un collectif totalement inconnu qui, à travers des masques, quelques happenings et un blog faisant écho aux préoccupations des jeunes, a réussi à affoler les médias et à faire voter une loi réglementant les stages en entreprises... après seulement quelques mois d'existence.

Les « *Cinq minutes de répit pour la planète* » lancées par l'*Alliance pour la planète* sont également un bon exemple d'action médiatisable. L'idée ? Demander à tous les Français d'éteindre, cinq minutes durant, leurs appareils électriques afin de montrer les économies d'énergie qui pourraient être réalisées si tout le monde veillait à sa consommation. Un message qui s'est répandu comme une traînée de poudre, jusqu'à rallier une grande dame de fer, la Tour Eiffel. Bilan de cette opération : des économies d'énergie équivalentes à la consommation

d'une ville comme Marseille, et surtout un énorme écho dans la presse qui a largement relayé les photos du Champ de Mars dans la pénombre.

Les points communs entre ces deux actions ? Elles proposent, d'abord, des happenings originaux et visuellement attrayants qui peuvent intéresser les médias par leur caractère novateur et ludique. Elles délivrent, ensuite, un message fort et fédérateur, porté par des intermédiaires sachant défendre avec conviction leurs idées. Être un « *bon client* », c'est-à-dire un interlocuteur disponible et sachant exprimer ses idées clairement et succinctement est une qualité qui vous ouvrira les portes des journaux.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site d'*Ani-mafac* pour lire la fiche pratique « *Communiquer sur son événement auprès des médias* ».

Proposer une expertise

L'une des forces des ONG environnementales européennes a été de proposer à une Commission peu proluxe en rapports d'experts, des publications précises, chiffrées et fiables leur permettant d'obtenir des informations conséquentes sur des sujets donnés : OGM, perte de

biodiversité en Europe, risques sanitaires de la pollution chimique, etc. Elles ont su s'imposer, par ce biais, comme un interlocuteur indispensable, invité aux comités consultatifs précédant la rédaction des propositions de directives.

Votre expérience de terrain sur les campus, votre connaissance du milieu étudiant et des attentes de vos pairs peuvent être très utiles à vos interlocuteurs, locaux ou nationaux. Eux n'ont pas forcément les moyens de cibler et d'analyser cette société obscure qu'il leur importe pourtant de satisfaire et de comprendre.

Négocier ses voix

Les étudiants représentent indéniablement une force électorale. Bien sûr, vous ne maîtrisez pas leurs votes, mais vous connaissez leurs revendications. En les couchant noir sur blanc et en faisant pression pour que les élus les intègrent dans leurs programmes, vous ne promettez pas que les quelques 2,5 millions d'étudiants français voteront d'emblée pour eux, mais que cela peut constituer un élément pour gagner leurs faveurs. La base du lobbying : vous revendiquer comme une force, dont les opinions doivent être prises en compte dans le débat public.



FORMATIONS ET MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

LA FORMATION	P.101
LES MÉTIERS	P.102



QUELLES FORMATIONS ?

Des filières spécialisées qui ne correspondent pas toujours aux emplois réels

Sensibles aux enjeux écologiques, les étudiants sont de plus en plus nombreux à souhaiter faire carrière dans ce secteur. Les statistiques ministérielles comptaient ainsi, en 2005, près de 16 000 étudiants inscrits en filière « *Environnement* ». Chaque année, 5 000 nouveaux jeunes diplômés de niveau Bac+2 et supérieur arrivent sur le marché du travail.

Pour répondre à un secteur de l'emploi en pleine croissance, les formations aux métiers de l'environnement se sont, en effet, multipliées avec plus de 1 800 diplômés, dont près de 600 dans l'enseignement supérieur. Mais en pleine mutation, le secteur bouge vite. Tellement vite que la plupart de ces filières, pourtant récentes, ne répondent déjà plus aux besoins réels du marché de l'emploi. Une étude de l'*Institut français de l'environnement* (IFEN) montre ainsi un décalage important entre le grand nombre d'étudiants diplômés dans le domaine de la protection des écosystèmes et le faible pourcentage de postes ouverts. À l'inverse, on ne compte que peu de personnes qualifiées pour assurer des missions dans la prévention et le traitement des risques (audit, conseil, certification, etc.) alors que ces offres d'emplois se multiplient. Certains métiers porteurs ne sont, de plus, pas très prisés des jeunes diplômés, alors que les perspectives de recrutement sont très

ouvertes. C'est notamment le cas des métiers liés au traitement des déchets qui représentent près du quart des emplois environnementaux.

Inclure l'environnement dans les filières généralistes

Ces filières « *Environnement* » très spécialisées ne permettent pas, de plus, de répondre à la totalité de la demande des entreprises, à la recherche de profils polyvalents : ingénieurs capables de mener des Bilans Carbones® ou de concevoir des produits énergétiquement efficaces, commerciaux maîtrisant les normes d'éco-emballage, journalistes à même de relayer les problématiques liées aux risques écologiques... Au-delà de l'adaptation des filières « *Environnement* » aux besoins du marché, se pose donc la question de l'intégration des enjeux écologiques dans les cursus généralistes. Une question que l'association *Avenir Climatique* a souhaité poser aux étudiants à travers une enquête lancée en juin 2007 et dont les premiers résultats ont été publiés en octobre de la même année, à l'occasion du Grenelle de l'environnement. À cette date, 4 307 élèves, principalement issus d'écoles d'ingénieurs et de commerce, avaient répondu aux questions du sondage, portant sur l'enseignement des problématiques liées à la maîtrise de l'énergie et au réchauffement climatique.

Des problématiques dont ces futurs professionnels comprennent parfaitement les enjeux, puisque la grande majorité a conscience des risques climatiques liés à la surconsommation des énergies fossiles et aux chocs qui pourraient résulter de la raréfaction de ces der-

nières. 88 % d'entre eux estiment que la sensibilisation et l'éducation sont des leviers fondamentaux pour répondre à ces risques, mais qu'ils n'en bénéficient pas. Car si 70 % jugent que les enjeux énergétiques et climatiques influenceront de manière « déterminante » ou « importante » leur vie professionnelle future, les deux tiers des sondés considèrent que la place qui leur est accordée dans leur formation supérieure est insuffisante. Leur souhait ? Un enseignement qui permette non seulement de comprendre ces nouveaux enjeux environnementaux, mais aussi et surtout d'avoir accès aux méthodes pour y répondre au quotidien dans leur futur métier.

Sur cette base, l'association *Avenir Climatique* émet des propositions pour la mise en place de formations répondant à la demande des étudiants. L'enseignement proposé se présenterait sous la forme d'un séminaire d'une journée et demie centré autour de quatre axes : un premier cours permettant d'acquérir les bases scientifiques pour comprendre le phénomène du réchauffement climatique, un deuxième se penchant sur la raréfaction des ressources énergétiques et les enjeux géopolitiques qui en découlent. Le troisième volet se propose de réfléchir à l'impact de l'approvisionnement énergétique sur les différents secteurs industriels. Le quatrième, enfin, serait consacré aux moyens d'action et à leurs effets économiques. Un séminaire généraliste dont certains points pourraient être approfondis selon les filières : analyse du cycle de vie pour les ingénieurs, initiation à l'éco-conception et effets macro-économiques des bourses de permis d'émissions pour les commerciaux, politiques

énergétiques et écologiques pour les étudiants en sciences politiques, etc.

Des suggestions que l'association *Avenir Climatique* a remises au ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable, Jean-Louis Borloo, à l'occasion du Grenelle de l'environnement. Au même titre que l'éco-étiquetage, l'isolation des logements ou la recherche d'énergies renouvelables, la formation des dirigeants de demain représente un enjeu de taille pour l'avenir écologique de l'hexagone.

Pour en savoir plus : www.avenirclimatique.org

LES MÉTIERS DE L'ENVIRONNEMENT

Un marché de l'emploi en croissance régulière et en pleine mutation

En 2005, on comptait 373 700 emplois liés à l'environnement en France. 9 000 de plus qu'en 2004. Ce sont les entreprises privées qui embauchent le plus avec deux tiers des offres d'emploi. Le public propose les postes restants, principalement dans les collectivités territoriales (entretien des espaces verts, gestion de l'eau et des déchets...), mais également dans les services généraux (collectivités locales, organismes publics, ministères, etc.).

La nécessaire prise en compte des problématiques environnementales dans des disciplines telles que le droit, la communication ou l'éducation ont donné à ces métiers une dimension de plus en plus transversale. On les retrouve dans tous les secteurs d'activités, de l'industrie au monde agricole en passant par les services.

Les postes destinés à la gestion des eaux usées [88 400] et à la gestion des déchets [98 700] représentent la moitié des emplois environnementaux. L'autre moitié est plus fragmentée et concerne, entre autres, les emplois liés au cadre de vie, à la réhabilitation des sols, à la préservation des milieux naturels. Notons au passage que cette dernière activité ne représente aujourd'hui que 5 % des emplois.

Champ jeune et en pleine expansion, l'environnement se caractérise par l'apparition d'une kyrielle de nouveaux métiers : écotoxicologue, psychologue environnementaliste, etc. Compte tenu des besoins, de plus en plus variés, et du fort potentiel de création d'emplois, on peut dire qu'une partie des métiers de l'environnement de demain n'existe pas encore.

Les grandes familles des métiers de l'environnement

La protection et la gestion des espaces naturels

Le plus souvent du ressort de l'État et des associations spécialisées, ces métiers en lien



étroit avec la nature sont ceux que l'on associe spontanément aux métiers de l'environnement, alors qu'ils n'en représentent en réalité qu'une faible part. Ils veillent à la préservation et à la mise en valeur de nos écosystèmes. On retrouve, dans ce secteur, les emplois des parcs naturels, de la forêt, de la rivière, etc.

Exemple :

Agent d'entretien des rivières

Mission : Surveiller et observer la rivière dans sa globalité. Il réalise ou encadre les travaux d'entretien, d'aménagement ou de remise en état de sites dégradés en respectant l'équilibre écosystémique et les objectifs de valorisation du site.

Rémunération : SMIC

Employeur : Associations, collectivités territoriales, syndicats de communes, fédérations de pêche.

Formation : Filière « aménagement, entretien de l'espace » : CAP ou BEP Agricole « Entretien de l'Espace Rural ». Filière « aquaculture » : BEP et BTA aquacoles.

La prévention et le traitement des pollutions

La moitié des emplois environnementaux se font dans ce secteur, particulièrement dans le domaine du traitement des eaux usées et des déchets. Figurent également ici tout ce qui a trait à la recherche de technologies permettant de réduire les nuisances des entreprises en amont. Ces professionnels interviennent aussi bien au sein des collectivités locales que dans les entreprises.

Exemple :

Ingénieur analyste de l'air

Mission : Interpréter et analyser, en vertu des normes en vigueur, les données enregistrées par les stations de captage d'air. Il suit l'évolution des polluants et peut indiquer le degré de qualité de l'air. Il rédige des rapports d'expertise et de conseil visant à améliorer sa qualité. En cas de risque important, il informe les pouvoirs publics et les industriels afin qu'ils déclenchent les mesures nécessaires.

Rémunération : 27 000 à 38 000 e bruts annuels, selon l'expérience et l'employeur.

Employeur : Organismes de recherche, bureaux d'étude, industries chimiques

Formation : DEA « Chimie de la pollution atmosphérique » ; DESS « Qualité chimique et biologique des atmosphères ».

L'aménagement du territoire et du cadre de vie

Ces emplois dépendent majoritairement des collectivités territoriales, mais le secteur privé développe également des activités, qui vont de la construction d'infrastructures à l'entretien des espaces verts, toujours dans le but de valoriser le cadre de vie. L'objectif de ce secteur est l'aménagement et le développement harmonieux des milieux urbains, périurbains et ruraux.

Exemple : Urbaniste

Mission : Réaliser les études préalables aux projets d'aménagement. Il évalue l'impact des projets d'équipement et de construction sur l'environnement et les mesures permettant de remédier aux nuisances potentielles. Il peut

avoir un rôle opérationnel en supervisant la réalisation du programme d'aménagement.

Employeur : Agences privées d'urbanisme ou d'architecture, services publics (ministères, services techniques municipaux), organismes parapublics (HLM par exemple).

Rémunération : 1 200 à 1 400 e nets par mois pour un débutant, 1 500 e dans une collectivité locale et 1 800 e dans le privé après deux ans d'expérience. *NB : Les petits boulots avant l'insertion dans le métier sont presque un passage obligé.*

Formation : Il n'existe pas d'école nationale d'urbanisme. Une formation universitaire de 3^e cycle est donc nécessaire. Les IUT donnent accès à des formations d'urbaniste après Bac+4. Il existe des DESS et DEA spécialisés en urbanisme. Certains DESS et DEA en économie, géographie, sociologie, etc. peuvent permettre l'accès à cette profession.

Exemple :

Psychologue environnementaliste

Mission : Intégrer les réalités humaines et sociales dans les projets d'élaboration du cadre de



vie. Ses expertises sont prises en compte dans les études urbanistiques, architecturales, paysagères et environnementales.

Employeur : Le Psychologue environnementaliste peut être rattaché à la direction de l'environnement, à la DRH, à la communication financière ou externe d'une grande entreprise. Bureaux d'études et collectivités territoriales sont également des employeurs potentiels.

Formation : DESS de Psychologie Environnementale à Paris V. Accessible à partir d'une maîtrise de Psychologie sociale, de Sociologie, d'Aménagement du territoire et le diplôme d'architecte.

La protection sanitaire

Issus d'une prise de conscience du lien entre qualité de l'environnement et santé publique, ces métiers se sont fortement développés depuis quelques années. De nombreux emplois se sont ainsi créés dans le domaine sanitaire, la protection contre la radioactivité ou l'amiante, le suivi de la qualité de l'air ou des aliments.

Exemple : Conseiller médical en environnement intérieur

Mission : Déceler et traquer toutes les formes de pollutions (acariens, amiante, émanation d'oxyde de carbone, etc.) ayant des conséquences sur la santé. Une fois la source de pollution découverte, il propose des méthodes d'éviction pour limiter l'exposition à ces polluants, responsables de pathologies (asthme, allergies, etc.).

Employeur : Hôpitaux, cliniques, bureaux d'étude et d'analyses.

Formation : Diplôme de « Conseiller médical en

environnement intérieur » (Université de médecine de Strasbourg) après Bac+2 ou Bac+3, formation infirmier, technicien de laboratoire, travailleur social, puéricultrice, délégué médical ou technicien rattachés aux collectivités.

La gestion sociale et juridique de l'environnement

On trouve, dans cette famille, les emplois liés à la sensibilisation et à l'éducation à l'environnement, mais aussi tous ceux qui s'articulent autour de la législation environnementale. Ces emplois sont développés par différents types de structures, l'éducation étant plutôt du ressort des associations et des collectivités, et la législation intéressant fortement les entreprises. Un exemple...

Exemple : Animateur environnement

Mission : Deux grandes tendances se dégagent dans ce domaine : le développement de l'enseignement de l'écologie et de l'environnement dans les collèges, lycées, universités ou grandes écoles ; les métiers de l'animation qui se diversifient vers les fonctions de formation ou de sensibilisation à l'environnement.

Employeur : Les associations et fondations environnementales, les collectivités territoriales, l'Éducation nationale et l'enseignement agricole.

Rémunération : Embauche au SMIC, 1 500 e nets mensuels avec de l'expérience.

Formation : Brevet d'État d'Animateur Technicien en Éducation Populaire (BEATEP) « Environnement patrimoine » ; BTSA gestion et protection de la nature spécialité « Animation nature », Bac+ 4 formation universitaire ou ingénieur.

RESSOURCES

LES OUTILS PRATIQUES	P.107
LES ACTEURS	P.112



LES OUTILS PRATIQUES

Les kits d'animation

Défi pour la terre

ADEME / Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme

Opération nationale incitant chacun à s'engager pour réduire son impact écologique, *Le Défi* met à disposition plusieurs outils d'accompagnement : affiches, tests, films et livrets pédagogiques, guides, T-shirt...

Prix : Guides (0,30 _), affiches (1 _), film (9 _), T-shirt (17 _). Les autres outils sont disponibles gratuitement auprès de l'ADEME.

Contact : c.geiss@fnh.org / johanna.w@fnh.org
www.defipourlaterre.org

Sensibilisation au changement climatique

Réseau Action Climat

Ce kit de conférences « clé en main » sur le changement climatique comporte un livret de formation et un CD-Rom regroupant un ensemble de slides en trois parties : Qu'est-ce que le changement climatique ? Que font les gouvernements ? Que faire soi-même ?

Prix : 15 _ (frais de port inclus)

Contact : 01 48 58 83 92 ou infos@rac-f.org

CD-ROM interactif

EducaPoles

Ces séries d'animations produites par la *Fondation Polaire Internationale* abordent, de manière ludique, le fonctionnement du climat, l'énergie, l'effet de serre. Le CD-ROM comporte

plusieurs dossiers pédagogiques. Il s'adresse avant tout aux collégiens et lycéens, mais peut être utilisé pour un public étudiant néophyte.

Prix : gratuit

Contact : commande ou téléchargement sur le site www.educapoles.org

PRÉVENTION DES DÉCHETS

France Nature Environnement

FNE propose plusieurs supports sur la prévention des déchets :

> **Exposition sur la prévention des déchets** (1 panneau général prévention + un jeu de 5 panneaux plus complet - format : 60 x 80 cm)

Prix : Gratuit (frais de port à votre charge).

Contact : 01 47 07 22 35, dechets@fne.asso.fr

> **Livret sur la prévention des déchets**

Prix et contact : gratuit en contactant votre délégation régionale ADEME, www.ademe.fr

> **Autocollants stop-Pub**

Prix : Disponible gratuitement auprès de votre collectivité. Auprès de la FNE : 10 _ le lot de 50, puis dégressif)

Contact : 01 47 07 22 35, dechets@fne.asso.fr

> **Guides, quiz et affichettes**

www.fne.asso.fr/preventiondechets/

CD-ROM interactif « Une vérité qui dérange »
Ministère de l'Écologie

Le DVD contient des extraits du film *Une vérité qui dérange* réalisé par Al Gore, des éléments interactifs (possibilité de créer un court-métrage) et des ressources.

Contact : Disponible auprès des délégations régionales de l'ADEME.

Kit d'animation « Nature sans frontière »

FRAPNA

Outil pédagogique sur la biodiversité, le kit comprend un livret théorique, un carnet d'activités (observations, jeux, enquêtes, réalisations concrètes) et des outils ludiques.

Prix : 40 _

Contact : www.frapna.org ou 04 78 85 98 98

Mallette Architecture climatique « Solarchi II »

Énergies diffusion

Des éléments représentant les pièces d'une habitation sont placés sur une grille électronique, donnant une note de 0 à 9 suivant les critères de l'architecture climatique. Des fiches « critères » permettent de guider l'animateur.

Prix : Prêt gratuit (frais d'expédition à votre charge et chèque de caution de 500 _).

Contact : 05 34 66 17 46 ou contact@energiesdiffusions.com

Maquette « Ressources renouvelables »

Institut de Développement des Ressources Renouvelables

Kit de conception de maquettes interactives sur le thème des Ressources Renouvelables.

Contact : 05 63 59 89 22 ou idr81@wanadoo.fr
www.outilssolaires.com/idr

Roman photo

Fondation Surfrider

Cinq romans-photos apportant, sur le ton de l'humour, des informations sur les différentes pollutions littorales : marée verte, pollution bactériologique, déchets, etc.

Téléchargeable gratuitement :
www.surfrider.fr

BASES DE DONNÉES

> Kit européen d'outils environnementaux pour les citoyens

Commission européenne
La plus grande base de données européenne de kits d'outils environnementaux : guides, jeux, quiz, conseils...

http://ec.europa.eu/environnement/toolkits/index_fr.htm

> Base d'outils pédagogiques sur l'éducation au développement

Educasol
Vidéos, expositions, kits, jeux, destinés à tout public. Plus de 150 supports consacrés aux problématiques environnementales.

www.educasol.org/bdd/outil/

Les expositions

Expositions de Yann Arthus-Bertrand

Centre départemental de documentation pédagogique

« Le développement durable, pourquoi ? »

Une sélection de photographies et de textes pédagogiques sur le respect de la diversité des Hommes et des richesses naturelles.

« La biodiversité : tout est vivant, tout est lié »

21 affiches pour sensibiliser à la biodiversité (utilité des espèces, de la qualité de l'air ou du dérèglement climatique...).

Prix : Prêt gratuit après adhésion aux médiathèques des CDDP (10 à 20 _). Libres de droit, dans le cadre d'une action scolaire. Fiches pédagogiques disponibles sur site du ministère de l'Éducation (www.education.gouv.fr ou) et de Good Planet (www.ledeveloppementdurable.fr).

Exposition sur le changement climatique

Réseau Action Climat

Six panneaux pédagogiques, présentant les aspects scientifiques et politiques du changement climatique et des pistes pour agir au quotidien.

Prix : Forfait de 40 _ + 5 _ par jour / 500 _ de caution. Frais de port à votre charge.

Contact : infos@rac-f.org

Les expositions de l'ADEME

« **Alerte au climat** » Pour prendre conscience de l'ampleur du changement climatique, de ses conséquences et des moyens pour lutter contre. 15 affiches 90 x 60 cm, un vademecum et 10 affiches promotionnelles.

« **Transports et pollution de l'air : les déplacements urbains** » Une collection d'affiches, réalisées pour la campagne « *En ville sans ma voiture* ». 15 affiches 90 x 130 cm.

« **Énergies nouvelles et renouvelables** » Le point sur les différentes énergies renouvelables du solaire à la biomasse. 9 affiches 60 x 80 cm.

« **Économies d'énergie dans l'agriculture** » Biocarburants, économies d'énergie et solaire thermique en agriculture, méthanisation des déchets organiques... 5 panneaux 80 x 120 cm.

Prix : Gratuit

Contact : Délégations régionales de l'ADEME
www.ademe.fr

Expositions sur l'eau

Centre d'information de l'eau (CIEAU)

Quatre expositions comprenant dix panneaux chacune de 46 x 160 cm.

« **L'eau apprivoisée** » Exposition illustrée sur le traitement de l'eau potable, les normes, les contrôles de qualité, l'assainissement...

« **L'eau a besoin des Hommes** » permet de découvrir l'eau à travers les métiers des Hommes qui s'y consacrent au jour le jour.

« **L'eau protégée** » s'intéresse à l'assainissement des eaux domestiques usées, pour préserver notre environnement, mais également pour produire de l'eau potable.

« **Eau, Forme et Santé** » aborde les thèmes liant eau du robinet et santé.

Prix : Expositions prêtées gratuitement, pour une durée de trois semaines, avec une convention. Des brochures sont mises à votre disposition en complément.

Contact : CIEAU, 01 42 56 20 00

Les vidéos

Le cauchemar de Darwin

de Hubert Sauper (2003)

Le film démonte les ressorts d'un fonctionnement économique destructeur et montre ses conséquences humaines.

Prix : Étudiants et Développement prête ce film aux membres du réseau (adhésion : 10 _).

Contact : 01 53 61 37 87

info@etudiantsetdeveloppement.org

La Prophétie des grenouilles

Film d'animation de Jacques-Rémy Gireud (2001)

Face à un événement menaçant les êtres vivants, les grenouilles décident de rompre leur vœu de mutisme à l'égard des Hommes.

Prix : Tout usage non domestique doit faire l'objet d'une négociation avec les ayants-droits.

Contact : Folimage, 04 75 78 48 68

www.folimage.fr

L'empreinte écologique

Documentaire de Benoît Théau et Emmanuel Prinnet (13 mn., 2006)

William Rees, économiste de l'environnement canadien, explique l'intérêt de cet instrument de mesure du changement écologique global et les stratégies pour réduire notre empreinte.

Prix : Étudiants et Développement prête ce film aux membres du réseau (adhésion : 10 _).

Contact : 01 53 61 37 87

info@etudiantsetdeveloppement.org

L'Île aux fleurs

de Jorge Furtado (1989)

Douze minutes : c'est le temps durant lequel nous suivons le parcours d'une tomate, depuis sa production, jusqu'à son point d'arrivée, décharge publique de l'Île aux Fleurs.

Prix : Étudiants et Développement prête ce film aux membres du réseau (adhésion : 10 _).

Contact : 01 53 61 37 87

info@etudiantsetdeveloppement.org

La fin des chimères ?

de Suzanne Körösi (2003)

Ce film en quatre chapitres sur les OGM donne la parole aux scientifiques, aux agriculteurs, aux élus et aux consommateurs. Chaque acteur, fait le tour des problèmes à affronter.

Prix : Tout usage non domestique doit faire l'objet d'une négociation avec les ayants-droits.

Contact : diffusion@alternatives-images.net

Déchets à ménager

Film documentaire du Centre national d'information indépendante sur les déchets (CNIID)

Comment générer moins de déchets et les gé-

rer autrement, en limitant les conséquences sur la santé et l'environnement ?

Prix : tarif projection de 100 _

Contact : www.cniid.org

L'Eau, Aqua ça sert ?

Film documentaire du CIEAU commenté par Alain Bougrain-Dubourg (19 mn.)

Découpé en séquences, de l'apparition de l'eau sur Terre, à sa domestication par l'Homme, en passant par son traitement et sa gestion.

Prix : Diffusion gratuite.

Contact : 01 42 56 20 00, sroyer@cieau.com

Planète TV

Cité des Sciences

Cette vidéothèque en ligne propose une collection de films sur le développement durable, glanés sur des sites de référence.

http://www.citesciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/planete/portail/planete/index.php?prov=7&afficher=1

VISIONNER UN FILM AU SEIN D'UN ORGANISME

Pour acheter et visionner un film hors du cadre privé, vous devrez vous acquitter des droits institutionnels permettant un visionnage du DVD en groupe restreint (sans droit d'entrée ni publicité extérieure), la consultation sur place, ainsi que le prêt (en vidéothèque municipale, ou aux membres d'une association pour une utilisation privée). La facture stipulera que vous bénéficiez bien de cette extension de droits.

Les jeux

Éducation à l'Énergie

Jeu de rôle du CLER

Un jeu de 20 cartes mettant en scène quatre familles aux comportements différents autour de situations de vie permettant d'évoquer les questions liées à la maîtrise de l'énergie et aux énergies renouvelables. 6 à 10 ans.

Prix : 8 _ ou 30 _ pour 5 exemplaires. *Gratuit pour les adhérents du CLER.*

Contact : Raphaël Claustre, 01 55 86 80 06
www.cler.org

Écoville

Jeu de simulation en ligne de l'ADEME

Pour apprendre à construire une ville se développant en harmonie avec l'environnement. Un bon moyen de comprendre la complexité du développement.

http://www.ademe.fr/particuliers/jeu2/ADEME/sommaire.html

Bioviva

Jeu de société de Bioviva Editions

Bioviva emporte le joueur à la découverte de l'histoire de la vie sur Terre. Sa valeur ajoutée : 900 questions étonnantes sur la nature avec un commentaire explicatif.

Prix : 38 _.

Contact : Disponible dans les magasins de jouets spécialisés, www.bioviva.com

Kyogami

Jeu de société de WinningMoves

Chaque joueur est un entrepreneur s'efforçant de « dépolluer » ses usines afin de réduire les

gaz à effet de serre. Pour se familiariser avec le protocole de Kyoto. À partir de 7 ans.

Prix : 40 _.

Contact : Disponible dans les magasins de jouets spécialisés, www.kyogami.com

Jeux de rôle

Centre Rep'ere

Eau tour du monde. Jeu pédagogique sur les problématiques internationales de l'eau : enjeu et recherche de solutions.

Le monde à table... j'y mets mon grain de sel. Jeu pédagogique sur le thème de l'alimentation. (Niveau primaire).

De quoi j'ai l'air ? Pour que les jeunes prennent conscience de leur rôle de citoyen-consommateur dans le contexte d'une mondialisation marchande. (Niveau collèges et lycées).

Téléchargeable gratuitement sur
www.unites.uqam.ca

Test ClimAct

Quiz de l'ADEME

Un outil pratique permettant de calculer son impact sur le climat et d'apprendre les bons gestes.

Prix : *Gratuit*

Contact : *délégations régionales de l'ADEME*

Jiffy's Eco-quiz

Jeu en ligne

Un jeu permettant de tester ses connaissances en environnement et sa mémoire visuelle. 20 questions tirées au sort sur quatre thèmes : l'Air, la Terre, l'Eau et l'Énergie.

http://ec.europa.eu/environnement/toolkits/index.fr.htm

Labo Planete

Cité des Sciences

Pour mieux comprendre les mécanismes qui régulent notre planète, la Cité des Sciences propose une sélection d'animations interactives.

http://www.cite-sciences.fr/francais/ala_cite/expo/tempo/planete/portail/labo/index.php?page=1&afficher=1

Écothèque

*La médiathèque virtuelle
du développement durable*

Site de ressources très complet proposant une sélection de livres, manifestations, expositions, films, jeux de société...

www.ecotheque.org

LES ACTEURS

Les administrations publiques

Centres de ressources sur l'environnement, ces administrations publiques mènent aussi des campagnes sur ce thème. Outre un appui financier (rare), vous pourrez les solliciter pour des partenariats en nature (prêt de supports, aide logistique ou de communication...). L'INPES ou l'ADEME répondent, dans la mesure du possible, aux sollicitations d'intervenants.

Mission Interministérielle de l'Effet de Serre

35, rue Saint-Dominique - 75700 Paris

Tél. : 01 42 75 87 16 - www.effet-de-serre.gouv.fr

Créée en 1992, la MIES est placée sous l'autorité du ministre de l'Écologie. Sa mission est de

coordonner l'action de la France pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre tant au niveau national que dans les instances européennes et internationales.

Institut Français de l'Environnement (IFEN)

61, boulevard Alexandre Martin- 45000 Orléans

Tél. : 02 38 79 78 78 - www.ifen.fr

L'IFEN est le service statistique du ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durable et le correspondant français de l'Agence européenne pour l'environnement. Il publie un grand nombre de documents : rapports d'études, périodiques, statistiques, etc.

Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES)

2, rue Auguste Comte - 92174 Vanves

Tél. : 41 33 33 33 - www.cfes.sante.fr

Cet établissement public a pour mission d'aider la population à adopter des comportements favorables à la santé. Il met en œuvre des programmes nationaux de prévention et de communication et propose des ressources sur le thème santé et environnement.

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME)

27, rue Louis Vicat - 75737 Paris cedex 15

Tél. : 01 47 65 20 00 - www.ademe.fr

Établissement public sous tutelle des ministres de la Recherche, de l'Écologie et de l'Énergie, l'ADEME développe des outils permettant à différents partenaires (entreprises, agriculteurs, collectivités, administrations, grand public) d'intégrer l'environnement dans leurs actions. Elle dispose de 26 délégations régionales.

Ministère de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

20, avenue de Ségur - 75302 Paris 07

Tél. : 01 42 19 20 21 - www.ecologie.gouv.fr

Le MEDAD rassemble, pour la première fois, des domaines d'actions auparavant séparés : écologie, habitat et transports, politiques énergétiques et aménagement du territoire. En région, vous pourrez contacter directement les Direction Régionale de l'Environnement (DIREN).

Les associations de protection de l'environnement

Les associations proposent rarement d'appuis financiers, mais seront d'un précieux secours pour vos évènements (matériel, experts, etc.). Contactez-les en avance : leurs effectifs sont réduits et leur emploi du temps chargé.

France Nature Environnement

57, rue Cuvier - 75005 Paris

Tél. : 01 43 36 16 12 - www.fne.asso.fr

Avec 3 000 associations de protection de l'environnement, locales et nationales, cette fédération est l'une des principales ONG françaises en environnement et exerce à ce titre une mission de coordination et d'animation de la vie associative nationale, en liaison avec les pouvoirs publics. Elle est subventionnée à 60 % par l'État.

WWF France

1, carrefour de Longchamp - 75116 Paris

Tél. : 01 55 25 84 84 - www.wwf.fr

Bureau français de l'une des premières organisations mondiales de protection de la nature,

(5 millions de membres), ses thèmes d'action prioritaires sont la biodiversité, le changement climatique, la pollution chimique, etc. L'association a un budget de 10 millions d'euros dont 60 % sont issus de dons de particuliers, 12 % des subventions européennes, le reste provenant de partenariats avec les entreprises.

Les Amis de la terre France

2^{bis}, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 51 32 22 - www.amisdelaterre.org

Réseau de 2 500 associations présentes dans 72 pays et comptant 1,5 millions de membres. Leurs thèmes de prédilection : agriculture et OGM, responsabilité des acteurs financiers, énergies, nucléaire, changement climatique. Leur budget de 500 000 euros est financé par des fondations britanniques, des subventions publiques françaises et des dons ou adhésions.

Agir pour l'environnement

97, rue Pelleport - 75020 Paris

Tél. : 01 40 31 02 37 -

www.agirpourenvironnement.org

Née en 1996 à l'initiative d'une quinzaine de responsables associatifs, militants écologistes et professionnels de l'environnement, l'association compte aujourd'hui 12 000 membres et mène des campagnes sur les transports en commun, la PAC, la chasse, les OGM... Elle est financée pour près de 60 % par des dons.

Greenpeace

22, rue des Rasselins - 75020 Paris

Tél. : 01 44 64 02 02 - www.greenpeace.org

Organisation pacifiste et écologiste présente

dans 40 pays, *Greenpeace* compte 3 millions d'adhérents, dont 86 000 en France. Ses actions directes non-violentes, très médiatisées, ont fait sa renommée. L'organisation agit également en tant que lobby auprès des autorités politiques et des dirigeants d'entreprises. Leur budget de 7,6 millions d'euros est intégralement issu de dons de particuliers.

Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

La Corderie Royale - 17305 Rochefort

Tél. : 05 46 82 12 34 - www.lpo.fr

La LPO œuvre pour la protection des oiseaux et de leurs écosystèmes et, plus globalement, pour la biodiversité. Elle compte 42 000 membres, emploie 250 salariés et dispose d'un budget de 8 millions d'euros, dont 40 % proviennent de contrats avec l'État, le reste de dons et de partenariats privés.

La ligue de l'enseignement

3, rue Récamier - 75007 Paris

Tél. : 01 43 58 97 01 - www.laligue.org

La *Ligue* est organisée autour de 102 fédérations départementales et compte plus de 30 000 associations affiliées actives dans des champs d'actions très divers, dont celui de l'environnement.

Contact : *Hélène Guinot, hguinot@laligue.org*

L'Alliance pour la planète

www.lalliance.fr

Lancée en 2006, *l'Alliance* réunit les principales associations environnementales françaises. Le réseau compte près de 80 associations membres, constituant ainsi un véritable contre-pouvoir face aux urgences écologiques.

Réseau Action Climat

2^{bis}, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Tél. : 01 48 58 83 92 - www.rac-f.org

Association spécialisée sur le thème de l'effet de serre et du changement climatique, le RAC est le représentant français du réseau mondial d'ONG concernées par les changements climatiques, *Climate Action Network* (CAN), qui compte plus de 350 membres sur les cinq continents.

Comité de Liaison Énergies Renouvelables

2^{bis}, rue Jules Ferry - 93100 Montreuil

Tél. : 01 55 86 80 00 - www.cler.org

Le CLER rassemble associations et professionnels des énergies renouvelables. Membre fondateur du RAC, le CLER agit localement grâce à son réseau de 150 membres. Centre de ressources, le CLER informe et accompagne les projets de développement des énergies renouvelables.

Centre d'information sur l'énergie et l'environnement en Bretagne (CIELE)

96, canal Saint-Martin - 35700 Rennes

Tél. : 02 99 54 42 98 - www.ciele.org

Le CIELE est une association de protection de l'environnement, de promotion des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie. Lieu de ressources ouvert au grand public, il réalise des expositions, organise des conférences et des semaines de sensibilisation thématiques.

Centre National d'Information Indépendante sur les Déchets (CNIID)

21, rue Alexandre Dumas - 75011 Paris

Tél. : 01 55 78 28 60 - www.cniid.org

Spécialiste des déchets, le CNIID a été créé en 1987 pour pallier au manque d'information en

matière de toxicité des déchets. Composé d'une petite équipe, il s'inscrit dans plusieurs réseaux nationaux (*Coordination nationale pour la réduction des déchets à la source*) et internationaux (*Global Anti-Incineration Alliance, Health Care Without Harm Europe*). Les adhésions constituent leur principale source de financement.

Office International de l'eau (OIEAU)

21 rue de Madrid - 75008 Paris

Tél. : 01 44 90 88 60 - www.oieau.org

L'OIEAU réunit les organismes publics et privés impliqués dans la gestion et la protection des ressources en eau, en France, en Europe et dans le Monde (organisations de coopération, ministères, agences de Bassin, collectivités, universités, grandes écoles, centres de recherche, distributeurs et professionnels de l'eau, industriels, ONG...) afin de créer un véritable réseau de partenaires.

Les fondations

Partenaires financiers des projets associatifs, les fondations listées ci-dessous peuvent représenter des partenaires privés sérieux.

Fondation de France

40, rue Hoche – 75008 Paris

Tél. : 01 44 21 31 00 - www.fdf.org

La *Fondation de France* collecte et redistribue des fonds dans les domaines de la solidarité, la santé, la culture, l'environnement... Les bourses déclics jeunes de la *Fondation de France* aident les 18-30 ans à réaliser leur vocation. Près de 680 projets d'intérêt général ont déjà été soutenus.

Fondation Nature et Découverte

1, avenue de l'Europe - 78117 Toussus le Noble
Tél. : 01 39 56 01 47 -

www.natureetdecouvertes.com

Sous l'égide de la *Fondation de France*, la FND s'engage pour la protection de la nature. Elle finance les projets des associations concernant la protection de la nature, l'éducation à l'environnement et la sensibilisation du grand public.

Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et l'Homme

6, rue de l'Est - 92100 Boulogne Billancourt

Tél. : 01 41 22 10 70 - www.fnh.org

Créée en 1990, la FNH soutient les projets en faveur de l'environnement.

Les Coups de Cœur sont attribués à des projets d'actions ponctuelles d'éducation à l'environnement sur le territoire français, aboutis ou en cours de finalisation.

Les Coups de Pouce sont attribués à des projets de terrain dans le domaine de l'éducation à l'environnement, sur le territoire français.

Les Bourses sont attribuées à des projets d'éducation à l'environnement, en cours d'élaboration ou de réalisation, d'intérêt général et inscrits dans la perspective du développement durable.

Fondation Charles Leopold Mayer pour le Progrès de l'Homme

38, rue Saint-Sabin - 75011 Paris

Tél. : 01 43 14 75 75 - www.fph.ch

Fondation indépendante de droit suisse, son but est de financer des recherches et actions concourant de manière significative et innovante aux progrès des Hommes par la science et le développement social.

Fondation Veolia Environnement

15, rue des Sablons - 75116 Paris

Tél. : 01 71 75 00 00 - www.fondation.veolia.com

Créée en mai 2004, elle soutient les initiatives en faveur du développement durable en France et à l'étranger sur des thèmes comme la biodiversité, l'éducation à l'environnement, la lutte contre le changement climatique.

Fondation Ensemble

45, rue de Babylone - 75007 Paris

Tél. : 01 45 51 18 82 - www.fondationensemble.org

La *Fondation* soutient les projets de promotion d'un développement humain intégrant la protection de l'environnement. Elle agit dans le cadre de l'eau, des actions développement durable, de la solidarité et de l'éducation à l'environnement.

Fondation MACIF

17/21, place Étienne Pernet - 75015 Paris

Tél. : 01 55 31 63 17 - www.fondation-macif.org

La Fondation MACIF contribue à inscrire durablement l'économie sociale sur l'ensemble du territoire français et européen. Elle soutient, par ailleurs, les initiatives relevant des problématiques environnementales.

Les réseaux étudiants

Animafac - www.animafac.net

Réseau national d'associations étudiantes, *Animafac* joue un rôle de catalyseur des projets étudiants depuis 1996. Il propose des outils, des publications, des rencontres nationales, un annuaire des associations et des partenaires en ligne, des campagnes et événements sur des thématiques variées. Depuis 2007, le

réseau coordonne une Semaine étudiante de l'environnement en décembre.

Réseau français des étudiants pour le développement durable - www.refedd.com

Le REFEDD est une structure nationale de coordination et de promotion des initiatives étudiantes sur le développement durable et de représentation internationale de la voix étudiante française sur ces thématiques.

Contact : Antoine Miche, 06 26 30 67 21 / 06 09 12 35 97 ou antoine.miche@neuf.fr

Étudiants et développement

www.etudiantsetdeveloppement.org

Le réseau des associations étudiantes de solidarité internationale propose des outils et organise des rencontres afin de soutenir les projets de développement dans les pays pauvres. Les associations menant des projets à vocation environnementale au Sud s'y retrouvent.

Solar Generation - <http://www.greenpeace.org/france/solargeneration/>

Ce projet créé en 2003 par *Greenpeace* pour associer les étudiants aux actions contre le réchauffement climatique existe dans une quinzaine de pays. En France, *Solar Generation* mène la campagne « *Campus Verts* ».

OIKOS International

International : www.oikosinternational.org

France : <http://oikos.esseclive.com>

Réseau d'associations étudiantes créé en 1987 en Suisse, *Oikos* compte une vingtaine d'associations dans une quinzaine de pays. *Oikos-Paris* est la branche française d'*Oikos*.

notes

Ce Guide fait partie d'une collection à l'attention des porteurs de projets étudiants. Ont déjà été publiés :

Figure libre, organiser un festival culturel

Vivre la route autrement, agir pour la sécurité routière

L'esprit associatif, animer une association

Donner corps à une idée, le guide du porteur de projet

L'accueil des étudiants étrangers

L'économie social à portée de main

Agir pour le commerce équitable

La Semaine de La solidarité internationale

Guide édité par Animafac, en partenariat avec l'ADEME et la Fondation Nicolas Hulot pour la Nature et pour l'Homme dans le cadre de leur programme « Défi pour la Terre », et la Fondation MACIF.

Imprimé sur papier recyclé